# RAPPORT ANNUEL 1985

VILLE DE QUÉBEC

87-00273/

## MESSAGE DU MAIRE

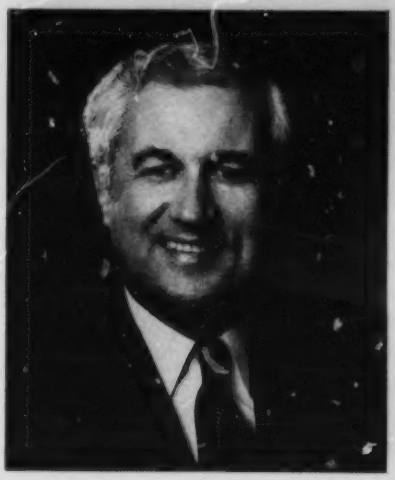

Chère concitoyenne,
Cher concitoyen,

Il nous fait de nouveau plaisir de vous présenter le rapport annuel de la Ville de Québec. Vous y trouverez, en plus de ses états financiers pour l'année 1985, les principales réalisations de l'administration municipale pour répondre à vos besoins et améliorer votre qualité de vie.

L'inscription du Vieux-Québec sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, en décembre 1985, vous donne de nouvelles raisons d'être fiers de notre ville, de son histoire et de ses gestionnaires qui, comme le démontre ce rapport, s'efforcent tout au cours de l'année de vous procurer les services urbains nécessaires à une vie agréable dans le respect des éléments de notre patrimoine qui font de Québec une ville unique au monde.

Inspirés par un souci constant d'économie et d'efficacité pour donner à tous les citoyens et citoyennes de Québec un juste retour pour leurs taxes municipales, nous espérons que ce rapport vous donnera à cet égard toutes les informations dont vous avez besoin.

Si vous désirez d'autres renseignements sur l'un ou l'autre des aspects de ce rapport, n'hésitez pas à communiquer avec nous, il nous fera plaisir de vous répondre.

Très cordialement,

Jean Pelletier
Maire de Québec

## LE MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Soucieuse d'assurer le développement de la Ville tout en respectant les besoins des citoyens de l'ensemble de son territoire, l'administration a articulé, pour l'année 1985, ses activités autour de quatre objectifs, soit favoriser l'ouverture au développement, protéger les infrastructures, porter une attention particulière aux personnes âgées et mettre tout en oeuvre pour offrir aux citoyens de la Ville un taux de taxe compétitif.

L'étude des états financiers révèle que l'effort fourni par l'administration municipale dans le but de compresser ses dépenses se fait sentir. Malgré une augmentation du coût de la vie, la Ville de Québec a pu maintenir son taux de taxe. Comme conséquence, l'écart du taux de taxe entre la Ville de Québec et celui des villes de banlieue se réduit. Ainsi, la Ville de Québec est en mesure de maintenir une position plus compétitive en attirant une nouvelle clientèle depuis la reprise économique. La performance en termes de nombre de permis de construction émis par la Ville en 1985 est un indice évocateur du mouvement de retour en ville qui s'est amorcé en 1984.

Dans la foulée de son ouverture au développement, la Ville de Québec a créé en 1985 un quinzième service, l'Office municipal de développement économique qui a pour mission de consolider la base économique de la Ville de Québec et d'améliorer tant la qualité que la quantité des services offerts aux entreprises.

Jacques Perreault
Directeur général de la Ville

## TABLE DES MATIÈRES


**LE MESSAGE DU MAIRE** ..... **3**

**LE MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL** ..... **5**

**LE CONSEIL MUNICIPAL** ..... **9**

**ORGANIGRAMME GÉNÉRAL** ..... **10**

**LES MEMBRES DES COMMISSIONS ET DES ORGANISMES DE LA VILLE** **11**

La direction générale ..... **13**

Le service du greffe ..... **14**

**LES SERVICES DE DÉVELOPPEMENT** ..... **17**

Le Service de la circulation et du transport ..... **18**

Le Service de l'ingénierie ..... **22**

Le Service technique ..... **26**

Le Service des travaux publics ..... **30**

Le Service de l'urbanisme ..... **33**

**LES SERVICES ADMINISTRATIFS** ..... **41**

Le Service du contentieux ..... **42**

Le Service des finances ..... **46**

Le Service de l'organisation du travail et de l'informatique ..... **49**

Le Service du personnel ..... **51**

**LES SERVICES COMMUNAUTAIRES** ..... **55**

Le Service des communications ..... **56**

Le Service des loisirs et des parcs ..... **59**

Le Service de police ..... **62**

Le Service de protection contre l'incendie ..... **66**

**LA COMMISSION DE L'EXPOSITION PROVINCIALE DE QUÉBEC** ..... **69**

**LES ÉTATS FINANCIERS** ..... **71**

## LE CONSEIL MUNICIPAL

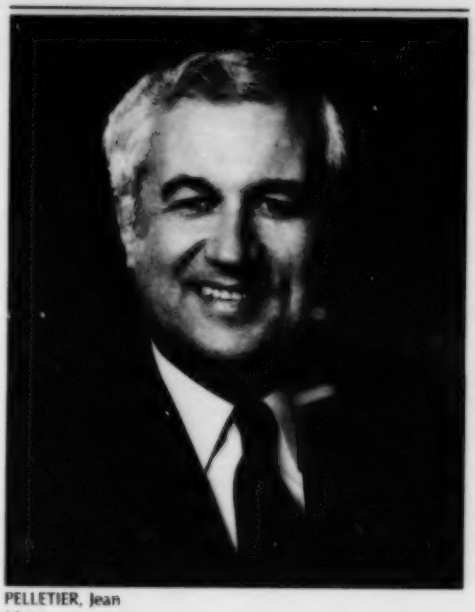

PELLETIER, Jean
*Maire*
*Président du Comité exécutif*

**BOUDREAU, Jacques
*District 1*

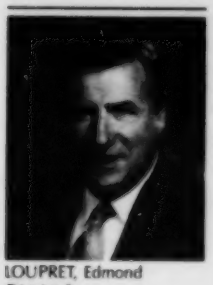

LOUPRET, Edmond
*District 2*

FORGUES, André
*District 3*

LEMIEUX, Claude
*District 4*

NÉRON, André
*District 5*

GUAY-MIGNEAULT, Marielle
*District 6*

*DROLET, Jean-Guy
*District 7*

BEAUCHEMIN, Marc-André
*District 8*

MARCOTTE, Gérard
*District 9*

CAREAU, Jean
*District 10*

*VÉZINA, Yvon
*District 11*

BÉLANGER, Suzane
*District 12*

FROHN, Winnie
*District 13*

MARCHAND, François
*District 14*

GENEST, Théo
*District 15*

*MORENCY, Jean-Paul
*District 16*

BARBER, Gérard
*District 17*

BISSON, Gaston
*District 18*

GILBERT, Gilles
*District 19*

GAGNON, Gilles
*District 20*

DURAND, Roland
*District 21*

* Membres du Comité exécutif **Président du Conseil municipal

## ORGANIGRAMME GÉNÉRAL

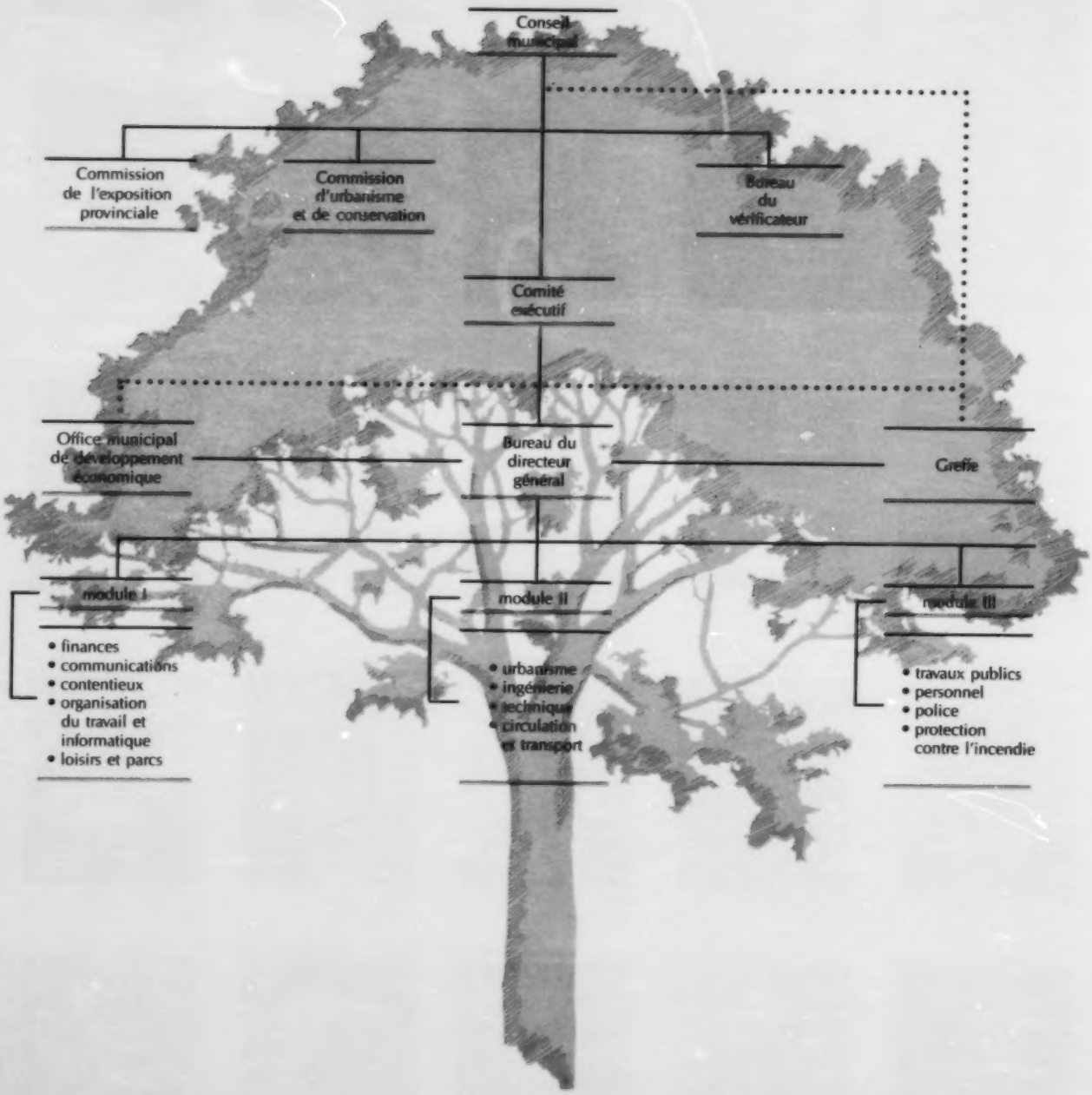

| **Les directeurs généraux** | |
|---|---|
| Directeur général | Jacques Perreault |
| Directeurs généraux adjoints | Jacques Alméras<br>Jean-Paul Bourret<br>Hervé Brosseau |
| **Greffier** | |
| | Antoine Carrier |
| **Vérificateur** | |
| | Roger Lachance |
| **Les directeurs de services** | |
| Service de la circulation et du transport | Marcel Laliberté |
| Service des communications | Louis R. Dumas |
| Service du contentieux | Denis Boutin |
| Service des finances | Guy Martineau |
| Service de l'ingénierie | Yves Marchand |
| Service des loisirs et des parcs | Laurent Bélanger |
| Service de l'organisation du travail et de l'informatique | André Boucher |
| Service du personnel | François Jutras |
| Service de police | Normand Bergeron |
| Service de protection contre l'incendie | Raymond Chevalier |
| Service technique | Dir. intérimaire |
| Service des travaux publics | Roger Gagnon |
| Service de l'urbanisme | Serge Viau |
| Office municipal de développement économique de Québec (OMDEQ) | André Joncas |

| Organismes recevant des contributions ou des transferts de la Ville de Québec | |
|---|---|
| 1. Communauté urbaine de Québec | |
| Président du Conseil | Margaret Delisle |
| Vice-président | Jacques Boudreau |
| Président du Comité exécutif | Michel Rivard |
| Vice-président du Comité exécutif | Théo Genest |
| Directeur général | Maurice Bergeron |
| 2. Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec | |
| Président | André Forgues |
| Directeur général | Liguori Hinse |
| 3. Office municipal d'habitation du Québec | |
| Président | Hervé Brosseau |
| Directeur général | Denis Luneau |
| 4. Commission de l'exposition provinciale de Québec | |
| Président | Jean Pelletier |
| Directeur | Pierre Brousseau |
| 5. Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC) | |
| Président | Léonce Bouchard |
| Directeur général | Michel Beaumont |
| 6. La Corporation du mail Saint-Roch | |
| Président | Jean Pelletier |
| Directeur général | Claude Lapointe |
| 7. Institut canadien de Québec | |
| Président | Fernand Hould |
| Directeur général | Philippe Sauvageau |
| 8. La Commission athlétique de la Ville de Québec | |
| Président | Rosaire Clermont |

## LE BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Bureau du directeur général est au coeur de l'administration municipale. Assisté dans ses fonctions par trois directeurs généraux adjoints, responsables de modules, le directeur général assure une continuité dans la gestion de la Ville entre, d'une part, le niveau législatif (le Conseil municipal et le Comité exécutif) et, d'autre part, le niveau administratif qui regroupe les quinze services municipaux, le Bureau du vérificateur et les cinq organismes avec lesquels la Ville entretient des liens étroits et financiers, à savoir: la Commission de l'exposition provinciale, le Mail Centre-Ville, l'Institut canadien, qui administre le réseau des bibliothèques de Québec, l'Office municipal d'habitation de Québec et la Société municipale d'habitation Champlain.

### Le Comité exécutif et le Bureau du directeur général

Pour assurer ce lien constant entre les élus et l'administration, le Bureau du directeur général a préparé, selon son mandat, 61 ordres du jour pour le Comité exécutif regroupant 2 180 rapports émanant des divers services de la Ville de Québec.

De cette activité du Comité exécutif où s'élabore la législation, 91 règlements ont été adoptés par le Conseil municipal. Cette législation a porté principalement sur les règlements d'emprunt, de zonage et d'urbanisme, d'ouverture et de fermeture de rues et sur l'établissement de divers programmes de subventions.

### La gestion budgétaire

Le directeur général a le mandat de proposer au Conseil municipal un budget d'opérations équilibré, en tenant compte des priorités budgétaires établies par le Comité exécutif, et de développer un programme triennal de dépenses en immobilisations.

Le directeur général compte sur une équipe spécialisée en gestion budgétaire pour remplir ce mandat. Cette équipe a développé pour la Ville un «système budgétaire axé sur la performance» dont les trois mots clés sont efficacité, efficience et économie.

En 1985, la Ville a structuré ses 273 activités budgétaires autour des huit fonctions proposées par le ministère des Affaires municipales soit: l'administration générale, la sécurité publique, le transport, l'hygiène du milieu, la santé et le bien-être, l'urbanisme et la mise en valeur du territoire, les loisirs et la culture, et les autres dépenses.

### Dossiers spéciaux

L'an 1985 fut marqué par le retour des trains au centre-ville après une absence de neuf ans. La traditionnelle Gare du Palais a réouvert ses portes et offre présentement les services usuels requis par les voyageurs.

Outre le projet de la Gare intermodale, plusieurs aménagements ont été amorcés ou exécutés sur le territoire de la ville afin d'y créer un environnement privilégié où il fait bon vivre. À titre d'exemples, nous pouvons mentionner la mise en chantier de la piscine Joseph-Albert-Lachance qui desservira les districts Duberger et Les Saules, l'ouverture de la piscine Ferland dans le quartier Limoilou, la construction de deux centres communautaires, soit le Centre communautaire Charles-Auguste-Savard et le Centre communautaire Marchand, ainsi que le réaménagement du parc Saint-Mathieu.

Dans sa philosophie d'ouverture au développement, la Ville de Québec apporte aussi sa contribution financière à un ensemble d'événements et d'organismes qui font de Québec une ville attrayante tant sur le plan culturel que social. Au total, plus d'une trentaine d'événements ou d'organismes sont supportés par la Ville dont, entre autres, le Festival d'été, Plein Art, le Carnaval de Québec, l'Orchestre symphonique de Québec, la Fondation de l'Opéra de Québec et le Théâtre du Trident. ■

## LE SERVICE DU GREFFE

Le Service du greffe assume le rôle de secrétariat général de l'administration municipale et assure, à ce titre, le support administratif tant pour le Conseil municipal que pour le Comité exécutif.

Le Service du greffe a également l'obligation d'assurer la garde et la conservation de tous les documents officiels de la Ville; c'est cependant à sa Division des archives qu'est confiée cette responsabilité administrative.

### Le support administratif

Le support administratif offert par le Service du greffe revêt plusieurs formes. Ainsi, ce service est responsable de la procédure du Conseil municipal. En tant que secrétaire du Conseil, le greffier de la Ville doit soumettre au Conseil, pour décision appropriée et conformément aux dispositions de la Charte, toute résolution adoptée par le Comité exécutif et dont l'objet relève de la juridiction exclusive du Conseil municipal.

C'est le greffier de la Ville qui convoque les séances du Conseil municipal, prépare tous les avis et publications pertinents et qui rédige dans leur forme exécutoire les décisions du Conseil ainsi que les procès-verbaux de ses délibérations.

Le greffier est également secrétaire du Comité exécutif et, à ce titre, il est responsable de la rédaction des résolutions et des procès-verbaux des délibérations de ce comité.

Le Service du greffe fournit aussi les services de secrétariat aux conseillers municipaux de la Ville et à certaines commissions créées par le Conseil, tel le Comité de surveillance et d'étude de la piste de course de Québec et à certains organismes, telles la Corporation du mail Saint-Roch et la Commission de l'exposition provinciale de Québec.

Le Service du greffe est responsable de la publication de tous les avis publics de la Ville et doit procéder à l'ouverture de toute soumission publique.

En vertu de la loi, le greffier, son adjoint et son assistant, sont autorisés à tenir les registres de l'état civil et sont habilités à enregistrer les naissances des enfants dont les parents sont domiciliés dans les limites du territoire de la Ville.

La Charte de la Ville stipule également que tous les contrats et toutes les conventions de la Ville doivent être signés par le maire et le greffier.

Enfin, le protocole et la mise en application des divers programmes d'accueil sont sous la responsabilité du greffier de la Ville.

### Activités générales

#### Le greffe

Au cours de l'année 1985, il y a eu 22 séances du Conseil municipal et 393 dossiers ont fait l'objet de décisions spécifiques. Les membres du Conseil municipal ont adopté 91 règlements municipaux.

Le Comité exécutif a tenu 61 réunions au cours desquelles 2180 dossiers ont été adoptés. Il s'est aussi tenu 73 séances d'ouverture de soumissions publiques et plus de 475 dossiers ont été traités lors de l'ouverture de ces soumissions.

Enfin, 446 naissances ont été enregistrées dans les registres de l'état civil. Plusieurs jugements, attestations d'adoption et autres informations ont dû être inscrits à ces registres.

De plus, le Service du greffe a procédé à l'assermentation et à l'attestation officielle de plusieurs centaines de procurations, de déclarations statutaires et autres documents de même nature.

Dans la poursuite de son mandat, le greffier adjoint de la Ville, à titre de responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels détenus par la Ville, a, au cours du présent exercice financier, satisfait à deux étapes importantes prévues au calendrier d'implantation de la loi d'accès, soit:

— la déclaration des fichiers de renseignements nominatifs détenus par les différents services de la Ville;

— le dépôt, pour fin de consultation publique, de la liste de classement des documents de la Ville tel que prescrit par l'article 16 de cette loi.

De plus, les mécanismes de repérage de documents étant opérationnels, la Ville peut actuellement répondre dans la presque totalité des demandes d'accès ou de consultation à l'intérieur du délai de vingt (20) jours prévu dans la loi.

La structure de classement correspondant aux activités de gestion et de développement de la Ville a, de plus, commencé à être implantée dans certains services de la Ville et devrait connaître son aboutissement en décembre 1987.

Le guichet unique que constitue le Bureau du responsable de l'accès con-

tinue donc à servir de point de référence pour les services de la Ville sur les différentes applications de la loi en matière d'accès aux documents ou de protection des renseignements personnels détenus par la Ville.

**Les élections municipales**

Conformément aux dispositions de l'article 64b de la Charte de la Ville, une élection municipale eut lieu le 17 novembre 1985 en vue de combler les charges de maire et de conseillers dans les 21 districts électoraux de la Ville.

Tout au long de la période requise pour la préparation de cette élection municipale, des efforts soutenus ont été faits pour que le citoyen soit bien informé sur toutes les étapes du processus électoral.

Le greffier de la Ville, qui agit à titre de président d'élection, a eu plusieurs rencontres et communications avec les différents médias d'information, a fait publier d'une façon systématique de nombreux avis publics sur les différentes étapes de l'élection municipale et a fait distribuer deux brochures d'information dans tous les foyers de la Ville afin de vulgariser davantage le processus électoral municipal et d'encourager les citoyens à exercer leur droit de vote.

Quelque 119 652 personnes étaient inscrites sur la liste des électeurs révisée de la Ville et, de ce nombre, 62 911 personnes ont exercé leur droit de vote, soit un taux de participation de l'ordre de 52,58%. Les 569 bureaux de votation étaient localisés dans 79 endroits différents sur le territoire de la Ville.

Trois candidats ont déposé officiellement leur bulletin de présentation à la charge de maire et 44 à la charge de conseiller.

Le 18 novembre 1985, tel que le prescrit la Charte de la Ville, le président d'élection a procédé au recensement des votes et a officiellement déclaré élu le candidat à la charge de maire et les candidats à la charge de conseiller dans chaque district électoral qui, au terme de ce recensement, ont remporté le plus grand nombre de votes dans chacun des 21 districts électoraux pour un mandat de quatre ans, soit pour la période s'étendant du 1er décembre 1985 au 30 novembre 1989.

Un rapport officiel de l'élection municipale du 17 novembre 1985 a été déposé au Conseil le 2 décembre 1985 et ce document est disponible pour consultation au Service du greffe.

**La Division des archives**

Archivistique

Le rôle principal de la Division des archives est de conserver et de rendre accessibles les archives historiques de la Ville et tout autre document ayant une valeur administrative ou scientifique concernant Québec. Pour ce faire, la Division des archives voit à enrichir les collections par l'acquisition de nombreux documents provenant de sources diversifiées tels les services municipaux, les antiquaires, les libraires, les particuliers, etc. Lorsque certains de ces documents sont dans un état déplorable, la Division des archives s'occupe de les faire restaurer.

En 1985, la Division des archives a fait l'acquisition de 24 543 pièces d'archives, de quatre fonds privés, de 18,60 $m^3$ de documents semi-actifs et de 150 volumes de bibliothèque. Elle a procédé au traitement de 6 435 pièces soit dans le cadre de ses activités régulières ou grâce à des subventions, a fait restaurer dix registres de grande valeur et a trié 0,48 $m^3$ de documents.

Gestion des documents

Une autre activité importante de la Division des archives est la gestion des documents. À ce niveau, il faut parler du classement des documents actifs qui se concrétise par l'application du plan de classement et des délais de conservation qui permettent à la Division des archives de détruire dans certains cas d'importantes quantités de documents provenant des diverses unités administratives, d'en transférer d'autres au centre de préarchivage et de reproduire sur pellicule de nombreuses séries de documents à l'atelier de microfilmage.

Au cours de la dernière année, on a procédé au classement de 347 dossiers actifs, à la confection de 800 fiches d'index, à l'établissement de 227 délais de conservation, à la production de 214 bobines de microfilm, au microfilmage de 454 plans et à l'élimination de 17 $m^3$ de documents.

Centre de conservation

Le Centre de conservation de la Ville de Québec a comme principales fonctions de centraliser l'entreposage des objets périmés des services municipaux et de procéder à l'acquisition et au traitement de pièces de nature historique. De plus, ce centre conserve les objets reçus à titre gracieux par la municipalité.

Dans ce cadre nous avons inventorié 636 pièces et 408 nouvelles pièces se sont ajoutées à notre collection.

## Autres activités

La majorité des services de la Ville viennent emprunter régulièrement des documents à la Division des archives (4 953 prêts de dossier en 1985).

Au niveau du public, nombreux sont les chercheurs qui viennent consulter les archives anciennes et de nombreux travaux sont publiés grâce à l'apport des archives municipales. Ils ont été 1 074 en 1985 et la Division des archives a prêté 5 509 pièces.

La Division des archives participe au Comité de toponymie de la Ville, tient à jour un fichier de noms de rues et de leur signification, ainsi qu'une banque de noms pour les nouvelles rues. Il y a eu dénomination de six nouvelles rues et ajout de 36 suggestions à la banque de noms de rues en 1985.

Enfin, l'archiviste de la Ville produit chaque année un rapport détaillé des activités de la Division des archives du Service du greffe. Ce document, disponible pour consultation, fait état de l'évaluation des programmes réguliers de travail des archives de la Ville. ■

| Règlements<br>Nombre | Sujets 1985 |
|---|---|
| 17 | Emprunts |
| 17 | Zonage et urbanisme |
| 19 | Établissement de divers programmes de subventions |
| 16 | Ouverture et fermeture de rues |
| 22 | Règlements se rapportant à des sujets aussi variés que:<br>• les véhicules hippomobiles<br>• le bruit<br>• le commerce sur rues<br>• la circulation<br>• les SIDAC<br>• les taxes, etc. |

| Activités | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|
| Séances du Conseil municipal | 22 | 26 | 22 |
| Résolutions du Conseil municipal | 472 | 443 | 393 |
| Règlements municipaux | 76 | 57 | 91 |
| Séances du Comité exécutif | 63 | 62 | 61 |
| Résolutions du Comité exécutif | 2 342 | 2 235 | 2 180 |

# LES SERVICES DE DÉVELOPPEMENT

## SERVICE DE LA CIRCULATION ET DU TRANSPORT

Le rôle du Service de la circulation et du transport est d'assurer les meilleures conditions de déplacement des personnes et des biens au point de vue de l'efficacité, de la sécurité, de l'économie et du confort, suivant les modes de transport appropriés sur tout le territoire de la ville.

En général, le Service s'occupe de tout ce qui concerne la circulation et le stationnement des véhicules sur les rues et les places publiques. Il voit, entre autres, à la sécurité routière, à l'élaboration du réseau routier, au contrôle par signaux lumineux, à la gestion de la signalisation routière, de la brigade scolaire et des terrains de stationnement, à l'application des règlements relatifs au stationnement, à la qualité et à l'efficacité du transport en commun dans la ville et à la réalisation des études et plans d'ensemble appropriés.

### Planification

En 1985, nous avons mis un accent particulier sur la planification du stationnement, de la circulation et du transport.

La production d'un rapport intitulé *Politique de stationnement: concepts et orientations institutionnelles* a permis de préparer et de faire approuver par les autorités un programme quinquennal visant à établir et à mettre en application une politique municipale de stationnement. Ce programme est maintenant en voie de réalisation.

Parallèlement, en collaboration avec la Société Parc-Autos, nous avons établi avec une firme de consultants les besoins en stationnement dans le secteur de la rue Dalhousie jusqu'en 1990 et préparé un plan de mise en oeuvre des recommandations du rapport.

Une étude de grande envergure a été réalisée sur la faisabilité d'un système à commande centrale pour coordonner les feux de circulation dans la ville de Québec et les résultats de cette recherche seront prochainement présentés aux autorités. La mise en oeuvre du système proposé permettra de diminuer la pollution des véhicules à moteur, d'économiser le carburant et d'améliorer sensiblement les conditions de circulation tout en comportant de nombreux autres avantages pour les usagers et le public en général.

La préparation du Plan directeur d'aménagement et de développement de la Ville a requis un effort de plus de 300 jours/hommes, soit près de 30% des ressources de la Division de l'organisation des transports. La plupart des mandats d'étude sont maintenant complétés et les rapports seront rédigés dans les prochains mois. L'étude du transport rapide doit être réalisée en 1986, suite au devis d'étude qui a été préparé et approuvé en 1985. Par ailleurs, nous avons produit le cahier d'objectifs de la politique de transport et 14 séries de fiches d'objectifs pour les plans de secteurs. Tous ces documents étant préliminaires, ils seront révisés et complétés en 1986.

Nous avons collaboré étroitement avec la CTCUQ à l'implantation du terminus Les Saules. Ce projet a nécessité des travaux importants d'élargissement sur deux boulevards et la mise en place de nouveaux feux de circulation. Par ailleurs, nous avons déployé des efforts considérables pour concevoir les plans d'aménagement fonctionnel du terminus de Place d'Youville, coordonner la préparation des plans de construction et négocier une contribution financière de la CTCUQ (405 000 $) pour la réalisation du projet.

Le prolongement du Mail Centre-Ville vers l'est ainsi que le développement commercial sous l'autoroute Dufferin-Montmorency ont nécessité beaucoup d'efforts de la part de notre personnel. Dans le cadre de la réalisation de ce projet, plusieurs modifications importantes ont dû être apportées au réseau routier dont le détournement de la rue Saint-Roch vers le boulevard Jean-Lesage et l'aménagement de nouveaux accès au stationnement du Palais de Justice.

Au plan des aménagements de carrefours, plusieurs dossiers majeurs ont retenu l'attention du service, dont l'intersection des boulevards Charest et Langelier, qui était considérée comme l'un des carrefours les plus hasardeux de la ville. Nos études ont conduit à la réalisation de travaux majeurs à cet endroit, notamment au chapitre de la modernisation des signaux lumineux et du réaménagement géométrique. L'aménagement fonctionnel sera complété en 1986.

Le complexe de la Gare intermodale a nécessité de nombreuses études afin éventuellement d'y aménager en façade une place de prestige, de le doter des voies d'accès et de desserte appropriées et de le desservir adéquatement avec des stationnements intérieurs et extérieurs.

Toutes les analyses du plan de transport du Vieux-Québec/Haute-Ville ont été complétées et une version préliminaire complète de l'annexe technique du plan a été produite. Le plan et ses

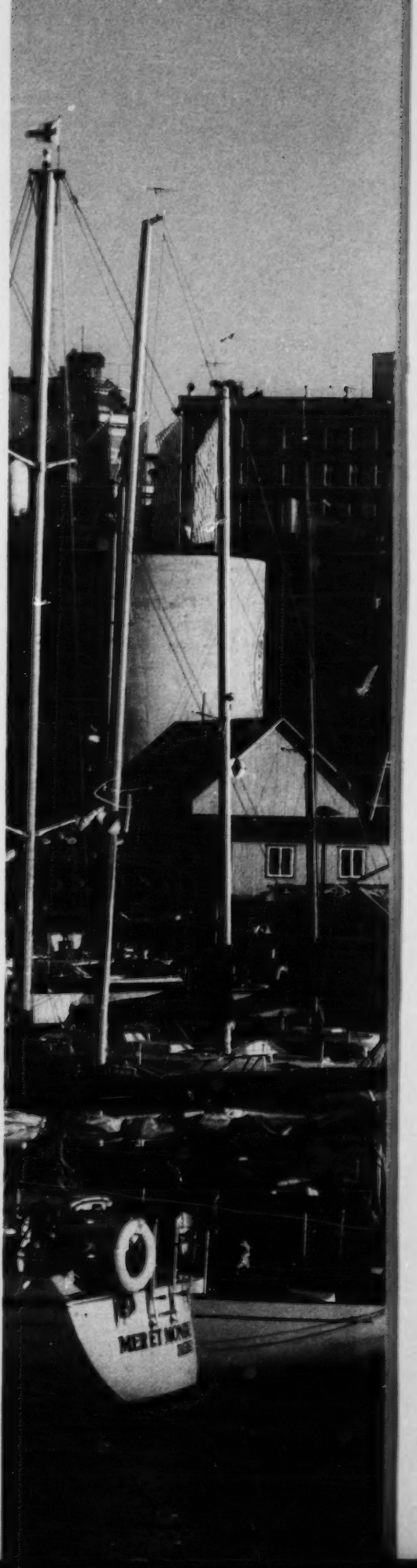

recommandations seront rédigés et soumis aux autorités au début de 1986. Nous avons aussi produit un rapport établissant un cadre à respecter pour les projets d'aménagement en rue piétonne, ou autrement, de la rue Saint-Jean intra-muros.

En ce qui concerne le transport en commun, les modifications des parcours de la CTCUQ ont permis d'améliorer la desserte du secteur sud de Limoilou et la liaison entre Place Jacques-Cartier, le Centre François-Charon et Place Fleur-de-Lys. Un nouveau service, le Carrousel touristique, planifié par la CTCUQ avec notre collaboration, a permis à environ 7 000 touristes de se déplacer facilement entre les divers points d'intérêt du centre-ville durant tout l'été. Ce service spécial n'était toutefois pas en opération en soirée et il pourrait faire l'objet d'améliorations en 1986.

Enfin, nous avons abordé deux nouvelles orientations en matière de transport. D'une part nous avons préparé, au sein du groupe régional de planification du transport, un programme de travail en vue de concrétiser les axes prioritaires de transport en commun prévus au schéma d'aménagement de la Communauté urbaine. D'autre part, nous avons conçu, en collaboration avec Covoiturage-Québec, un projet pilote de covoiturage pour la Ville de Québec. Le projet, qui sera soumis au ministère des Transports du Québec en 1986, sera réalisé conditionnellement à l'obtention d'une subvention.

## Administration et opérations

Au plan administratif, l'activité marquante de 1985 est assurément la préparation du budget 1986 qui, suivant sa nouvelle formule axée sur la performance, aura exigé beaucoup plus d'efforts que par les années passées de la part de la direction et de l'administration du Service. Quant au budget 1985, mentionnons qu'il a subi une baisse sensible d'environ 263 000 $ (8 %) par rapport à celui de 1984.

Afin d'améliorer la qualité du service au public, nous avons déménagé notre comptoir des ventes de rapports d'accidents, des vignettes de stationnement et des permis de résidents du 4e étage au rez-de-chaussée de l'édifice Price. Ce comptoir a par ailleurs connu une activité accrue suite à la création, en octobre 1985, d'une nouvelle zone de vignettes de stationnement pour les résidents du sud du quartier Montcalm.

La formation du personnel s'est inscrite dans la foulée de la mise en oeuvre du PDGI, deux employés ayant suivi un cours de formation de base en traitement de texte et quatre autres s'étant familiarisés avec le logiciel *Lotus 1-2-3*. Une étude de grande envergure fut réalisée, en collaboration avec le Service des travaux publics et une firme de consultants, sur l'établissement d'une politique de stationnement reliée aux opérations de déneigement. À la lumière des recommandations de cette recherche, il a été décidé de « briser la glace et d'adoucir l'hiver » en permettant le stationnement de minuit à 6h00 dans deux zones pilotes, soit Limoilou et Saint-Jean-Baptiste, sauf lorsqu'il y a des opérations de déneigement. Ce projet a nécessité la conception et la mise en place d'une signalisation routière avec feux clignotants oranges et l'embauche d'agents spéciaux responsables de l'application de la nouvelle réglementation relative au stationnement nocturne durant l'hiver.

Suite à des consultations élaborées avec le ministère des Transports du Québec et la Ville de Vanier, des ententes ont été conclues pour le réaménagement du carrefour boulevard Hamel/avenue Saint-Sacrement et la synchronisation des signaux lumineux sur le boulevard Hamel. Nos efforts dans ce dossier ont permis de faire augmenter le montant de la subvention provinciale de 400 000 $ à 730 000 $ et de s'entendre quant au protocole de réalisation de ce projet.

Nous avons continué en 1985 d'intensifier nos efforts en vue de rentabiliser davantage les stationnements payants. Pour illustrer ce qui précède, mentionnons, entre autres, l'exploitation de plusieurs nouveaux terrains de stationnement et la fermeture de certains autres, et l'implantation sur rue de quelque 250 parcomètres additionnels. Les revenus des parcomètres sont passés de 470 000 $ à 535 000 $, soit une augmentation de 14 %.

La planification et l'aménagement de terrains de stationnement ont constitué au cours de l'année 1985 l'une des préoccupations importantes du Service. La préparation d'un devis et l'achat d'équipement de contrôle nécessaire à l'opération du stationnement intérieur sous la Gare du Palais, l'étude des stationnements de l'Hôtel-Dieu et de la Gare intermodale, ainsi que l'aménagement d'un certain nombre de terrains de stationnement ne sont que quelques-unes des réalisations du Service dans ce domaine.

Le projet d'informatisation du système TR-IS-NE-EC s'est poursuivi en 1985 en collaboration avec le Service de l'organisation du travail et de l'informatique. Cette banque de données informatisées, à l'usage de trois services munici-

paux, est basée sur le réseau de tronçons de rues auquel on rattache les informations pertinentes telles que l'inventaire de la signalisation (IS), les données sur le déneignement (NE) et l'état de la chaussée (EC). À la fin de 1986, ce système devrait être opérationnel à 100% pour le territoire compris à l'intérieur des anciennes limites et à 80% pour les districts DSNCO. Une fois complété, il permettra des prises de décision plus efficaces et une meilleure gestion du contrôle de la circulation.

Un micro-ordinateur a été mis en place dans les locaux du Service de la circulation et du transport de l'édifice Price, permettant, au moyen d'une ligne téléphonique, de contrôler la circulation dans les voies réversibles du tunnel Louis-Joseph-Samson. Un tel équipement offre de nombreux avantages, entre autres de répondre plus rapidement à la demande tout en évitant de recourir à des employés manuels pour effectuer des changements sur les lieux.

Afin d'améliorer l'environnement de la rue Bougainville et des rues avoisinantes, on a réalisé une importante étude de la circulation sur les Plaines d'Abraham. Ce projet a nécessité de multiples rencontres avec la Commission des champs de bataille nationaux et a amené des modifications importantes à la réglementation de la circulation sur les Plaines d'Abraham, à la satisfaction des résidents du secteur.

Comme par les années passées, de nouveaux systèmes de signaux lumineux, dont plusieurs comportent une phase exclusive pour piétons, sur demande seulement, ont été installés à divers endroits afin d'améliorer l'efficacité et la sécurité de la circulation.

Nous avons poursuivi nos efforts en 1985 afin de rendre plus sécuritaire le déplacement des cyclistes et des piétons vers les écoles et les terrains de jeux. Nos principales interventions ont consisté à poursuivre le programme de rationalisation de la protection scolaire avec l'implantation de cinq nouveaux plans de cheminement d'écoliers et l'aménagement d'une bande cyclable et piétonnière de 2,4 km sur le boulevard Chauveau dans le quartier Neufchâtel.

Dans le but d'améliorer l'efficacité et la sécurité de la circulation, certains dispositifs (*cat eyes*) ont été mis à l'essai sur des tronçons de rues à géométrie difficile telles que la rue du Marché-Champlain et le boulevard Chauveau.

Un document détaillé a été préparé sur les statistiques d'accidents pour les années de 1982 à 1984. Ce rapport sera publié au début de l'année 1986.

La tenue d'événements majeurs tels que la visite du Président des États-Unis et du Premier Ministre de la Chine, ainsi que la réalisation des travaux d'enfouissement de câbles et de conduits d'une ampleur inhabituelle dans le Vieux-Québec par Hydro-Québec et Bell Canada nécessitèrent beaucoup d'efforts de la part de nos équipes de signalisation afin de minimiser les inconvénients à la circulation des automobiles et des piétons. ■

| Quelques statistiques | 1984 | 1985 |
|---|---|---|
| Demandes écrites des autorités et des services municipaux | 450 | 547 |
| Modifications à la signalisation, suite à l'approbation du C.E. | 443 | 306 |
| Interventions et entretien de la signalisation routière | 17 255 | 16 433 |
| Intersections réaménagées avec plaques de noms de rues | 494 | 50 |
| Signalisation des chantiers de construction | 1 104 | 1 217 |
| Traitement des permis de coupe pour des travaux sur la voie publique | 297 | 450 |
| Marquage: traverses zébrées, lignes d'arrêts et flèches de direction | 1 310 | 1 362 |
| Lignes longitudinales | 144 km | 148 km |
| Contraventions au stationnement | 129 125 | 92 950 |
| Terrains de stationnement exploités | 27 | 28 |
| Vérification des conditions de circulation, des temps de parcours et comptages manuels | 135 | 175 |
| Heures de comptages avec compteurs automatiques | 13 000 | 30 000 |
| Études de stationnement et de circulation | 12 | 41 |
| Signaux lumineux: nouvelles installations et modernisation de systèmes | 13 | 10 |
| Installation de phases exclusives sur demande pour piétons | 13 | 10 |
| Signaux lumineux: interventions, phasage, minutage | 142 | 120 |
| Traitement des demandes de permis de construction | 59 | 87 |
| Réaménagement des carrefours routiers de rues et d'artères | 37 | 24 |
| Plans fonctionnels de voies de circulation | 47 | 65 |
| Arrêts d'autobus étudiés | 83 | 71 |
| Permis de résidents (stationnement sur rue) | 2 026 | 2 618 |

## LE SERVICE DE L'INGÉNIERIE

Le Service de l'ingénierie est responsable du traitement des eaux, des activités de laboratoire, de la conception et de la réalisation des travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie et de la programmation de tous les projets prévus dans l'emprise des rues. Il regroupe environ 75 employés permanents et se compose d'un secrétariat et de quatre divisions.

### La Division du traitement des eaux

Cette division s'occupe de la production et de la distribution de l'eau potable, et de l'élimination des eaux d'égouts domestiques. Ses principales activités sont:

a) l'entretien du bassin d'alimentation;

b) l'épuration et le traitement de l'eau;

c) la distribution de l'eau potable;

d) la recherche de fuites sur le réseau d'aqueduc;

e) la lecture et l'entretien des compteurs d'eau;

f) l'opération de 16 postes de pompage d'égouts domestiques et de 18 régulateurs d'eaux usées.

| Traitement de l'eau | 1984 | 1985 |
|---|---|---|
| Production totale d'eau potable | 55 276 130 m³ (12 666,283 M. gal.) | 55 810 750 m³ (12 283,950 M. gal.) |
| Population desservie | 225 000 hab. | 225 000 hab. |
| Consommation journalière | 155 441 m³ ( 33,317 M. gal.) | 152 900 m³ ( 33,368 M. gal.) |
| Consommation moyenne par personne par jour | 671 litres (148 gal.) | 680 litres (150 gal.) |

La production totale d'eau a augmenté d'environ 1% en 1985. Ce léger accroissement est principalement dû à une belle température en fin d'été et au début de l'automne nécessitant un arrosage plus fréquent des pelouses.

L'équipe de recherche de fuites a continué son travail et a détecté 29 bornes d'incendie défectueuses et 11 bris de tuyaux, dont deux importants sur la conduite d'amenée de 30 pouces de diamètre et sur la conduite de 12 pouces de l'aqueduc Saint-Jacques.

Au cours de 1985, aucun travail majeur n'a été entrepris, soit à l'usine de traitement d'eau, soit sur le réseau d'aqueduc. Les principales réalisations de cette division ont surtout consisté à améliorer l'ensemble du réseau et des équipements dans le but de les maintenir en bon état de fonctionnement et ainsi perfectionner le service aux contribuables. À ce titre, on peut mentionner les quelques travaux suivants:

a) motorisation électrique des vannes de fond au barrage du lac Saint-Charles. Dans un avenir prochain, ces vannes pourront être opérées à distance par l'employé en poste à l'usine de traitement d'eau;

b) remplacement du lambris extérieur de l'entrepôt de la Ville au lac Saint-Charles;

c) pose de plusieurs vannes d'air et de réduction de pression sur le réseau d'aqueduc afin de fournir une pression plus stable et ainsi prévenir les bris de conduites;

d) addition et remplacement de plusieurs compteurs d'eau afin de mieux contrôler le débit de plusieurs secteurs de la Ville en vue d'améliorer l'opération du réseau;

e) installation d'un système d'injection de chlore au poste de pompage Montchâtel et sur la conduite de 24 pouces vers Saint-Gabriel-de-Valcartier pour assurer une meilleure qualité de l'eau potable dans ces bouts de ligne;

f) réfection complète du système électrique des chambres de vannes Verdun nord et sud. L'ancien circuit datait de 1952 et ne répondait plus aux normes actuelles de sécurité. Lors de pluies persistantes, l'eau s'infiltrait dans les tuyaux-enveloppes et était la cause de courts-circuits. Les pannes de courant ainsi produites perturbaient l'opération à distance des vannes maîtresses et faussaient la lecture des appareils de contrôle installés dans ces chambres.

Plusieurs municipalités voisines continuent d'être alimentées en eau potable par Québec. Leur consommation en 1985 a légèrement baissé.

| Eau potable vendue/ Municipalités | 1984 m³ | 1985 m³ |
|---|---|---|
| Vanier | 2 052 162 | 2 423 647 |
| Ancienne-Lorette | 1 864 877 | 1 896 936 |
| Charlesbourg et Lac Saint-Charles | 1 232 173 | 1 129 782 |
| Saint-Émile | 509 373 | 495 732 |
| Loretteville | 220 737 | 30 051 |
| Village-des-Hurons | 808 598 | 763 990 |
| Saint-Gabriel-de-Valcartier | 19 375 | 19 075 |
| Sillery | 12 773 | 8 076 |
| Sainte-Foy | -0- | 930 |
| Total | 6 720 068 | 6 768 219 |

La plupart des protocoles d'entente relatifs à l'alimentation en eau potable, conclus avec les municipalités voisines, ont pris fin avec l'année 1984. L'année 1985 a donc été une période de renégociation de ces conventions. À la fin de l'année, de nouvelles ententes avaient été signées avec la Ville de l'Ancienne-Lorette et le Village-des-Hurons, tandis que des discussions sont encore en cours avec les municipalités de Loretteville, Charlesbourg et Lac Saint-Charles. Plusieurs de ces délibérations ont été plus longues et ardues que prévu parce que le nouveau protocole présenté par Québec est basé sur la loi prescrite par le ministère des Affaires municipales et des modifications importantes ont été apportées dans le but de traiter toutes les municipalités suivant des normes identiques.

## La Division des réseaux

La Division des réseaux a comme principales activités: l'étude, la conception et la préparation des plans et devis, la gestion et la surveillance de tous les travaux réalisés sur la voie publique comprenant l'aqueduc, les égouts et la confection des rues et des trottoirs.

Son personnel permanent se compose de 22 employés dont deux personnes à l'administration, sept à la préparation des plans et 13 à la préparation et à la surveillance des projets, auxquels viennent s'ajouter plusieurs techniciens durant la période active de la construction.

| Dépenses relatives au traitement de l'eau | 1984 $ | 1985 $ |
|---|---|---|
| Personnel | 843 436 | 719 774 |
| Produits chimiques | 399 324 | 467 281 |
| Électricité | 356 886 | 305 125 |
| Entretien (pièces et accessoires) | 292 479 | 122 184 |
| Autres | 39 325 | 107 577 |
| Total | 1 831 450 | 1 721 941 |

En raison d'une meilleure qualité de l'eau brute et des dépenses moins élevées pour le remplacement de pièces, le coût du traitement de l'eau a baissé en rapport avec celui de l'an dernier.

En outre, dans le but de favoriser la santé et la sécurité des employés, un comité de sécurité a été formé en cours d'année à l'usine de traitement d'eau. Ce comité, qui regroupe des employés manuels, des fonctionnaires et des cadres, se réunit une fois par mois et a pour objectif l'élimination à la source même des dangers pour la santé et la sécurité des travailleurs. À date, quelques améliorations ont déjà été apportées dans ce domaine.

Suite à une année d'adaptation, consécutive à la restructuration des Services de l'aqueduc et de la voie publique au début de 1984, la Division des réseaux a maintenant atteint sa vitesse de croisière. Possédant une meilleure connaissance de son travail, chacun de ses

membres, tant à l'atelier de dessin qu'à la préparation et à la surveillance des projets, a donné un meilleur rendement en 1985. Les services de personnel d'appoint ont sensiblement diminué malgré que la charge des travaux en immobilisations soit passée de 7 982 000 $ en 1984 à 9 297 000 $ en 1985.

| Travaux exécutés — Programmes d'immobilisations | 1984 $ | 1985 $ |
|---|---|---|
| Développements industriels et commerciaux | 2 267 800 | 1 283 000 |
| Programme conjoint | 418 600 | 1 820 500 |
| Projets particuliers | 2 632 600 | 423 500 |
| Trottoirs et bordures | 1 575 800 | 4 490 000 |
| Pavages | 1 087 200 | 1 280 000 |
| Total | 7 982 000 | 9 297 000 |

Bien que la coordination des travaux des sociétés de services publics telles que Bell Canada, Hydro-Québec et Gaz Inter-Cité Québec Inc. n'incombe pas au Service de l'ingénierie, la surveillance des travaux de voirie exigée par l'enfouissement de conduits a été assurée par cette Division. Tel que le démontre le tableau ci-après, les sommes de ces travaux ont aussi augmenté en 1985.

| Sociétés de services publics | 1984 km | 1985 km |
|---|---|---|
| Bell Canada | 1,2 | 13,7 |
| Hydro-Québec | 3,0 | 5,3 |
| Gaz Inter-Cité Québec Inc. | 25,0 | 16,0 |

Toutes les demandes d'information, de même que les plaintes des contribuables concernant l'état des trottoirs et de la chaussée, ainsi que la capacité des conduites d'aqueduc et d'égout, sont traitées par la Division des réseaux. Elles exigent souvent une visite sur les lieux. L'année 1985 a été très prolifique et exigeante dans tous ces domaines. L'approbation des permis de construction impliquant les réseaux est aussi de sa responsabilité.

## La Division des laboratoires

Au cours de l'année 1985, la Division des laboratoires a oeuvré dans trois domaines principaux d'activités, soit les examens d'eau et d'aliments, et les examens divers.

Le contrôle de la qualité de l'eau potable a conduit à l'examen de près de 3 200 échantillons d'eau, soit une augmentation de 5,5 % par rapport à l'année antérieure. Ces échantillons ont été prélevés dans le bassin de drainage de la rivière Saint-Charles, à l'usine de traitement d'eau et dans le réseau de distribution. Les examens visaient la mesure des caractéristiques physico-chimiques et microbiologiques dans le but de vérifier la conformité de l'eau avec les normes édictées en 1984 par le ministère de l'Environnement du Québec et pour assurer la protection du bassin de drainage contre la pollution.

Près de 1 200 échantillons d'aliments ont été examinés au cours de l'année. Ce nombre d'échantillons soumis par la Division de la qualité du milieu constitue une diminution de 21 % par rapport à 1984. Ces échantillons ont été prélevés au cours de programmes de contrôle, à l'occasion d'inspections de routine, pour le traitement de plaintes et lors d'événements publics (Expo-Québec, Carnaval).

Finalement, environ 600 échantillons divers ont été soumis par les services de la Ville de Québec, soit une diminution de 23 % par rapport à 1984. Les échantillons étaient principalement des eaux de rivières, de piscines et de pataugeoires auxquels on peut ajouter des matériaux, des produits chimiques, etc.

Au cours de l'année, la Division des laboratoires a été active dans divers domaines:

a) démarches concernant la santé et la sécurité au travail;

b) études sur l'acquisition de biens et sur l'entretien des infrastructures;

c) traitement de dossiers reliés à l'assainissement et aux déversements d'égouts; suivi du projet d'épuration des eaux usées de la C.U.Q.;

d) participation à des études diverses.

Depuis l'automne, la Division des laboratoires a à sa disposition un micro-ordinateur équipé de logiciels spécialisés (*Lotus 1-2-3, SAMNA, HTPM*). Ce nouvel outil de travail devrait permettre une augmentation de la productivité, tout en améliorant la prise de décision et le service à la clientèle.

L'année 1985 a été l'occasion de poursuivre les travaux de relocalisation du laboratoire amorcés en 1984, notamment par la construction d'un module de microbiologie isolé des autres locaux techniques et de l'administration.

## La Division de la programmation

Créée au début de 1984, cette Division a pour mission de planifier et de coordonner tous les travaux de nature capitale sur les emprises de rues et les places publiques. De plus, elle doit mettre en place et tenir à jour un inventaire du réseau routier et de ses composantes afin d'établir un système d'entretien programmé des trottoirs, chaussées, réseaux, etc., et s'assurer que ce système possède des données de base valables et adéquates à une bonne prise de décision.

Son chef a pris sa retraite en cours d'année et, suite à un concours interne, la nomination d'un nouveau chef deviendra effective au début de 1986. Un nouveau poste d'ingénieur a aussi été créé et comblé en juillet dernier, pour tenir compte de l'accroissement des travaux relatifs au programme d'assainissement des eaux.

Ces travaux ont nécessité une importante somme d'énergie affectant même les autres activités de la Division. Ils ont principalement été exécutés sur les boulevards Hamel et Masson dans le secteur Les Saules et sur les rues Saint-Nicolas, Saint-Vallier et sur la côte Samson dans le secteur Saint-Roch. Ils ont coûté environ 4 000 000 $.

Un troisième protocole d'entente concernant l'assainissement des eaux et plus spécialement l'épuration de la rivière Saint-Charles a été soumis à la Ville par le ministère de l'Environnement du Québec et approuvé sous condition par les autorités. Le gouvernement du Québec n'a pas encore acquiescé aux modifications proposées.

Des efforts ont été faits dans le but d'informatiser toutes les données recueillies en 1983 concernant l'inventaire des réseaux routiers et l'entretien programmé de la chaussée. Cette saisie de renseignements devrait débuter en 1986.

D'après ces informations, la Ville possède 529 kilomètres de rues sur son territoire et de ceux-ci, 20 % sont structuralement faibles, 17 % ont un mauvais confort au roulement et 33 % ont une surface dans un état de dégradation sévère. Depuis 1983, la chaussée a été repavée sur seulement 15 kilomètres. Des interventions plus substantielles devront être faites dans le futur.

Par ailleurs, la réfection des trottoirs a connu un regain d'activité au cours de 1985. Un montant de plus de 4 500 000 $ a été dépensé à cet effet, faisant passer la quantité de trottoirs désuets de 124 à 101 kilomètres sur un total de 407 kilomètres.

Les membres de la Division ont aussi participé aux travaux de plusieurs comités tels que le plan directeur d'aménagement et de développement, le P.D.G.I., le C.D.G.I. et les mesures d'urgence. ■

## LE SERVICE TECHNIQUE

Le Service technique fournit des services reliés aux domaines de l'arpentage et de l'électricité. De plus, il est chargé de fournir en équipements motorisés les divers services de la Ville et il voit à la réalisation des projets techniques ainsi qu'à la gestion des propriétés municipales.

Présentement, le Service technique est composé de cinq divisions regroupant environ 174 employés. À l'exception du personnel administratif, tous les employés sont soit des ouvriers spécialisés en mécanique ou en électricité, soit des techniciens, ou encore des professionnels.

## La Division de l'arpentage

La Division de l'arpentage réalise les arpentages fonciers, les relevés techniques, la mise à jour de la cartographie topographique et cadastrale, et l'établissement des réseaux de repères altimétriques et géodésiques. Elle diffuse l'information cadastrale et prépare différents dossiers d'approbation pour la Commission d'urbanisme.

La Division est impliquée dans des travaux majeurs tels ceux concernant la Gare intermodale ou les réaménagements et réfections de rues et places publiques aussi bien que dans des travaux en apparence moins importants comme des travaux de nivellement ou de vérification de lignes de rues pour divers services. De plus, elle est appelée à assister le Service du contentieux à titre d'expert dans diverses causes de réclamations, d'expropriations ou de bornages.

La Division de l'arpentage est intervenue dans près de 190 dossiers concernant les domaines suivants:

### Les arpentages fonciers

- 30 cas d'acquisition ou d'expropriation de propriétés;
- 35 dossiers de recadastration ou de parcellaires pour fins de vente ou d'arpentage de sites tels que les projets Ferme Semple, bibliothèques Saint-Charles-de-Limoilou et Saint-Albert, cathédrale anglicane, ainsi que des certificats de localisation;
- 13 dossiers de servitudes;
- 25 interventions pour alignements de rues, délimitations de propriétés de la Ville et arpentages divers.

### Les arpentages techniques

- 25 relevés topographiques, calculs de nouvelles géométries de rues et implantation des nouveaux tracés pour les Services de l'ingénierie ou de la circulation et du transport tels que: intersection Charest/Saint-Vallier/Langelier, autoroute Dufferin-Montmorency, boulevard Martel, rue Cook, approches du pont Bastien, Place d'Youville, secteur compris dans le SPI Saint-Roch (rues Sagard, Letellier, Laberge, Daulac, de la Chapelle, du Pont), rue des Cèdres, boulevard Masson entre Hamel et Chevalier, etc.;
- 10 arpentages techniques pour différents parcs de la Ville ou terrains de stationnement, soit pour du nivellement ou des relevés (piscine de la polyvalente de Duberger, parc Fatima, parc Victoria), soit pour l'implantation de terrains de soccer, de football ou d'anneaux de vitesse;
- 20 relevés techniques divers pour la Division de projets ou le Service de l'urbanisme, notamment concernant l'érection d'un mur antibruit sur l'autoroute de la Capitale;
- 15 interventions dans le projet de la Gare intermodale pour lequel la Division de l'arpentage agit comme coordonnateur entre les différents intervenants en matière d'arpentage, de localisation des structures et de nouvelles géométries de rues.

### Les réseaux altimétriques et géodésiques

Notre Division a procédé en 1985 à l'extension des réseaux altimétriques (32 nouveaux points) et géodésiques (110 nouveaux points) des secteurs Saint-Sauveur, Saint-Roch et Notre-Dame-de-la-Garde. Cette extension permettra le rattachement des futurs travaux de génie, d'arpentage et de nivellement afin d'en assurer la permanence.

### La cartographie cadastrale

Environ 260 dossiers pour fins cadastrales ont été acheminés par la Division de l'arpentage au Service de l'urbanisme et à la Commission d'urbanisme pour approbation.

Près de 800 nouveaux lots, modifications ou corrections cadastrales officielles ont dû être définis ou apportés sur les cartes de compilation cadastrale de la Ville.

## La Division des projets

La Division des projets effectue ou fait effectuer les études techniques qui lui sont confiées, prépare les plans et devis de différents projets de construction et assure la gestion des projets spéciaux de la Ville.

| Plans et devis préparés par des consultants | 1985 |
|---|---|
| • Piscine Limoilou (phase de construction) | 3 200 000 $ |
| • Piscine J.-A.-Lachance (phases de plans et devis et de construction) | 3 200 000 $ |
| • Centre des congrès — aménagement de la salle Place Québec (phase de construction) | 910 000 $ |
| • Domaine Maizerets (études préliminaires) | 1 000 000 $ |
| • Tunnel édifice Price (finalisation de la phase) | 500 000 $ |
| • Stationnement Jacques-Cartier | 260 000 $ |
| • Centre communautaire Charles-Auguste-Savard (phase de construction) | 600 000 $ |
| • Pont boulevard Bastien (phases de plans et devis et de construction) | 500 000 $ |
| • Ventilation de l'Atelier municipal | 160 000 $ |

| Plans et devis préparés par la division des projets | 1985 |
|---|---|
| • Parc Saint-Mathieu — finalisation | 600 000 $ |
| • Écran antibruit Duberger — finalisation | 650 000 $ |
| • Côte Dinan III | 60 000 $ |
| • Éboulis côte de la Montagne | 70 000 $ |
| • Stationnement Hôtel de Ville | 110 000 $ |
| • Entrepôt Canardière | 1 250 000 $ |
| • Parapet rue Lavigueur | 20 000 $ |
| • Câbles de sécurité — Rivière Saint-Chalres | 100 000 $ |
| • Mains courantes — Îlot 8 | 32 000 $ |
| • Mains courantes Claire-Fontaine | 15 000 $ |
| • Garde-corps Quai Chouinard | 8 000 $ |
| • Stationnement de l'Esplanade | 80 000 $ |
| • Centre communautaire Marchand | 450 000 $ |
| • Stationnement Commission de l'exposition | 80 000 $ |
| • Pont boulevard Valcartier | 18 000 $ |
| • Domaine des Berges | 15 000 $ |
| • Projets P.A.D.E.L. | 222 000 $ |
| • Cimetière St. Matthew's II | 82 000 $ |
| • Centre Mgr-Bouffard (Insonorisation) | 15 000 $ |
| • Parc Sainte-Odile | 75 000 $ |
| • Parc Saint-Joseph | 31 000 $ |
| • Parc Ibert | 10 000 $ |
| • Parc Bardy | 15 000 $ |
| • Parc de la Colline | 22 000 $ |
| • Parc Ferland I | 125 000 $ |
| • Centre J.-B.-Lafrance | 15 000 $ |
| • Parc de la Jeunesse I | 115 000 $ |
| • Parc Saint-André (C.-A.-Savard) | 15 000 $ |
| • Parc Saint-Sacrement, jeu d'eau | 10 000 $ |
| • Parc du Musée | 14 000 $ |
| • Parc Cartier-Brébeuf | 14 000 $ |
| • Parc Prévert | 23 000 $ |
| • Stationnement Caserne no 14 | 5 000 $ |
| • Stationnement Carillon-Bédard | 6 000 $ |

## La division de l'équipement

### Les acquisitions de véhicules neufs

La Ville a acheté 88 véhicules divers comprenant 77 véhicules de remplacement et 11 additions pour un déboursé total, en 1985, de 1 990 942 $. Ce montant représente une légère augmentation de 13 186 $ par rapport à 1984.

### La réparation de l'équipement motorisé

En 1985, l'atelier municipal a été très actif et a vécu un achalandage d'environ 80 véhicules par jour. Plus de 12 000 cartes de travail pour la réparation des équipements ont été préparées et environ 10 000 bons de commande pour diverses pièces ont été émis chez des fournisseurs locaux.

### L'entraînement des chauffeurs

L'activité de la Section de l'entraînement des chauffeurs et des opérateurs a été soutenue toute l'année. L'instructeur a dispensé des cours pratiques et théoriques sur balai mécanique, souffleuse à neige, niveleuse, chariot-élévateur, épandeur, surfaceuse, tracteur de trottoir, etc., à 250 chauffeurs et opérateurs de la Ville.

La Section de l'entraînement a également procédé à 263 examens de la vue et de qualification. L'étude et l'analyse des 429 accidents survenus aux véhicules de la Ville durant l'année 1985, comparativement à 399 en 1984, ont aussi été effectuées.

### La location d'outillage

La Section de la location d'outillage a loué des équipements de l'extérieur pour un montant de 1 990 921 $ comparativement à 2 162 817 $ en 1984. Cette Section a également contribué à la répartition de divers véhicules d'un service de la Ville à l'autre.

### L'économie d'énergie

La consommation de carburant en 1985 a été de seulement 2 504 000 litres contre 2 835 000 litres en 1984, soit une diminution sensible due en partie à un ralentissement des activités du Service des travaux publics.

## La Division des propriétés municipales

La Division des propriétés municipales voit à l'acquisition et à l'administration des propriétés de la Ville.

### La gestion des propriétés

La Section de la gestion des propriétés est responsable de l'acquisition, de la vente, de la location de toutes les propriétés de la Ville et de l'obtention des servitudes requises par la Ville. Ces propriétés sont nécessaires à la construction ou à l'élargissement des rues, aux projets de construction de bâtisses, dans le cadre des programmes de restauration urbaine, à la construction de H.L.M., ou à des fins de parcs.

Elle procède à l'évaluation et à la négociation des acquisitions et assiste le Service du contentieux, à titre d'expert, dans les causes devant le Tribunal de l'expropriation.

| Valeur des propriétés municipales | 1985 |
|---|---|
| Terrains | 67 007 170 $ |
| Bâtisses | 120 918 670 $ |
| Total: | 187 925 840 $ |

## La Division de l'électricité

### La Section technique

Cette Section effectue l'étude, l'analyse, la conception, l'estimation de coûts, la préparation de devis, la mise en plan et la surveillance de travaux d'électricité de la Ville. Des centaines de demandes proviennent chaque année des services de la Ville, des programmes conjoints, des programmes de développements domiciliaires et des programmes de dépenses capitales pour l'ensemble de la Ville.

La Section a oeuvré dans les domaines de l'éclairage de rues, de stationnement, de parcs, de bureaux, d'arénas et en matière d'architecture. Elle a implanté de nouveaux systèmes de feux de circulation et de signalisation de voies réservées dans le tunnel de la Gare intermodale. Elle a également procédé à l'aménagement de locaux et à l'électrification de voûtes, ainsi que de systèmes de contrôle à distance, de télémétrie et d'alarme.

De plus, la Section technique assume la gestion des systèmes télé-

phoniques et des systèmes d'intercommunication de la Ville. Une analyse détaillée des besoins en téléphonie de la Ville fut effectuée au cours de l'année, le tout en prévision de l'implantation du système téléphonique Centrex III de Bell Canada en janvier 1986. Ainsi, la Ville sera dotée d'un système téléphonique ultra-moderne qui générera des économies fort appréciables.

Enfin, la Section s'est aussi impliquée activement dans le dossier de la conservation de l'énergie de la Ville de Québec, comme en fait foi le rapport annuel du Comité de l'énergie, déposé récemment.

**La Section de l'entretien**

Elle est responsable de l'installation et de l'entretien des différents équipements électriques.

• *L'éclairage des rues*
Elle maintient fonctionnel l'éclairage des rues, des parcs, des stationnements, des escaliers, des terrasses et des berges de la rivière Saint-Charles, ainsi que l'éclairage architectural des monuments et des bâtiments historiques.

• *Les signaux lumineux*
Elle entretient les feux de circulation d'environ 300 intersections. Elle est chargée du bon fonctionnement de ces systèmes, du respect de la synchronisation des systèmes, du contrôle des feux à distance pour le Service de protection contre l'incendie, de même que de la programmation des contrôleurs mécaniques et électroniques. Cette section participa activement à l'installation de quelque 150 têtes de stationnement lumineuses, projet expérimental de stationnement d'hiver.

• *Les installations électriques*
Elle maintient sécuritaires et opérationnelles toutes les installations électriques de la Ville. Elle est aussi responsable du bon fonctionnement des systèmes d'urgence et des systèmes d'alarme protégeant les propriétés municipales ainsi que de l'entretien préventif des groupes électrogènes.

De plus, la Section gère une équipe dont le travail consiste à répondre aux plaintes des contribuabes, à vérifier l'éclairage, la sécurité des tréteaux, à ramasser les débris, etc., le soir et les fins de semaine.

**L'entretien électronique**

Cette Section voit à l'entretien et au bon fonctionnement de divers appareillages électroniques, des radiocommunications, des systèmes de son, etc.

Elle a rapatrié au cours de l'année 1985 les effectifs techniques qui relevaient des Services de police et de protection contre l'incendie. Les responsabilités de cette Section comprennent la conception, la réalisation et l'entretien de divers appareillages électroniques, des radiocommunications, des systèmes de son ainsi que le montage et l'entretien des micro-ordinateurs. ■

## LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Globalement, le Service des travaux publics a la responsabilité d'assurer le bon état, le fonctionnement et la sauvegarde de la presque totalité de l'avoir matériel de la Ville: le réseau routier, l'aqueduc, le réseau d'égout, les parcs et espaces verts, les mobiliers récréatif et urbain, les centres de loisirs, les structures et les édifices municipaux.

Il est bon de relier l'ensemble des activités du Service aux grandes fonctions que le législateur a dévolues aux villes dans la réalisation de leur mission. Dans le cas du Service des travaux publics, mentionnons:

a) l'hygiène du milieu (enlèvement des ordures, aqueduc, égout et nettoyage);

b) les loisirs et la culture (centres de loisirs, terrains de jeux, patinoires, etc.);

c) le transport (entretien des chaussées, signalisation, déneigement);

d) des dépenses diverses (dépenses recouvrables, dommages à la propriété de la Ville, utilités publiques, Commission de l'exposition provinciale);

e) des dépenses à redistribuer comme l'entretien des édifices administratifs.

Sous la responsabilité du directeur du Service, deux divisions se partagent un grand nombre d'activités. Un secrétariat d'une trentaine de personnes réparties en neuf endroits distincts fournit l'appui administratif nécessaire à la bonne marche du Service.

L'effectif ouvrier du Service est de 437 personnes, dont 152 à la Division des bâtiments et structures, et 285 à la Division des opérations. Toutefois, le nombre d'ouvriers varie selon les saisons et les besoins: la Division des opérations peut employer une vingtaine d'employés temporaires en été et environ 120 en hiver lors des précipitations de neige.

Le personnel fonctionnaire est établi à 84, dont 33 postes de maîtrise du personnel ouvrier. Les négociations menées en 1985 avec le Syndicat des employés manuels, et auxquelles a participé la direction du Service, ont été considérées comme une préoccupation majeure par les responsables du Service en raison de l'importance de l'effectif ouvrier. La signature d'une nouvelle convention collective à l'automne 1985 a donc été un événement.

### La Division des bâtiments et structures

En 1985, cette division s'est vu confier l'entretien des nouvelles propriétés suivantes: le Centre Charles-Auguste-Savard, le Centre Édouard-Lavergne, le chalet du parc Marchand, la piscine du Centre communautaire Ferland et l'étage de transition de la Gare intermodale. L'aménagement de locaux, principalement à cause de la relocalisation de certains services, est une activité qui n'a pas cessé d'augmenter depuis quelques années. Elle s'établit à plus d'un million de dollars en 1985.

La Division des bâtiments et structures a procédé à l'acquisition d'un outil informatique pour la gestion de l'entretien mécanique des édifices. Cet entretien, fortement caractérisé par l'aspect préventif, est, si l'on peut dire, géré au jour le jour par un ordinateur qui fixe les visites d'inspection et les interventions périodiques de nature à prévenir les pannes. Cette façon d'entretenir les appareillages mécaniques permet de diminuer la fréquence des appels d'urgence, qui sont toujours coûteux, tout en assurant un service accru.

Mentionnons enfin une préoccupation fortement ressentie chez les responsables de l'entretien des édifices: le rapport des dépenses d'entretien à la valeur globale des édifices entretenus.

À ce sujet, la Division entend établir des normes réalistes permettant d'éviter la détérioration des édifices de la Ville.

### La Division des opérations

Cette Division a été augmentée, à la fin de 1985, de l'équipe de signalisation anciennement rattachée au Service de la circulation et du transport. Cette équipe, rattachée au secteur nord, exerce ses activités sur tout le territoire de la Ville et est composée d'un surintendant, d'un contremaître et d'une vingtaine d'ouvriers, auxquels sont ajoutés des employés auxiliaires selon les besoins. Sur le plan technique, cette équipe reçoit ses directives du Service de la circulation et du transport. En plus de la signalisation horizontale (marquage des rues), elle entretient la signalisation verticale et apporte une participation importante à la tenue d'événements spéciaux.

À la Section de l'enlèvement des ordures, le contrat de collecte dans les districts Duberger et Les Saules a pris fin et n'a pas été renouvelé, conformément

à un engagement pris par la Ville lors de l'avant-dernière négociation avec le Syndicat des employés manuels. La collecte des ordures est donc effectuée par les équipes de la Ville sur tout le territoire de la Ville. Seules les conteneurs sont confiés à l'entreprise privée, à l'exception toutefois de ceux qui sont

| Quelques statistiques |
|---|
| • 85 000 tonnes d'ordures ont été déposées à l'incinérateur de la Communauté urbaine de Québec |
| • 775 conteneurs de 30 mètres cubes ont été acheminés au site d'enfouissement de Saint-Tite-des-Caps |
| • Chaque année, 10 000 puisards, sur un total de 35 000, sont vidés |
| • 140 000 voyages de neige ont été déversés dans les dépôts à neige durant l'hiver 1984-1985 |
| • L'épandage de fondants et d'abrasifs dans nos rues coûte environ 25 000 $ le kilomètre |

levés par notre camion à chargement par l'avant. Toujours en relation avec l'enlèvement des ordures, le Service des travaux publics opère un dépôt sur le boulevard Montmorency à l'intention des citoyens qui veulent se débarrasser de rebuts non putréfiables.

La réparation des trous dans la chaussée, l'entretien général des rues et l'épandage de fondants et d'abrasifs constituent des tâches importantes des équipes de cette Division.

Depuis plusieurs années, des efforts ont été faits pour moderniser l'équipement de déneigement de trottoirs. Les chenillettes sont maintenues pour le déneigement des trottoirs plus larges, mais elles sont remplacées par de petits tracteurs sur roues dans les endroits plus restreints. Plus récemment, nous avons formé une flottille de petites pièces d'équipement pour déneiger la Place Royale, la Place de la Rivière et le Vieux-Québec. La productivité diminue quelque peu, mais les risques de dommages à la propriété sont à la baisse et le bruit est plus tolérable.

La Ville de Québec offre à ses citoyens une façon économique de se débarrasser de la neige de leurs terrains. Il suffit d'obtenir un permis de déneigement de terrain privé et de pousser la neige dans la rue avant le passage des équipes de ramassage. Environ 1 500 permis ont été émis à cette fin en 1985. Malheureusement, beaucoup de citoyens ne respectent pas la réglementation à ce sujet et disposent leur neige en dehors du temps prévu, obstruant ainsi la voie de circulation et créant de nombreux problèmes aux automobilistes.

Pour s'assurer des services de camionneurs en quantité suffisante, la Ville a pris certaines mesures incitatives dont l'adoption d'un processus rapide de paiement mis au point par notre secrétariat. Ce processus étant maintenant effectué par ordinateur, il est possible d'établir en moins de huit heures le montant dû à chacun des 70 camionneurs. Par la suite, le Service des finances se charge de l'émission des chèques, lesquels sont remis aux camionneurs à l'issue de la réunion du Comité exécutif qui en autorise la remise. C'est une performance remarquable quand on pense que les montants sont établis à partir de taux tenant compte de la capacité de la benne de chaque camion et de la distance moyenne parcourue dans chacune des 25 zones déneigées par la Ville. Pour une précipitation importante, le montant total des chèques émis peut aller jusqu'à 100 000 $.

Il est intéressant de noter que le nombre de permis d'ouvrage qui ont été émis pour des travaux remboursables a doublé en 1985 pour s'établir à environ 300.

**Les préoccupations de la Division des opérations**

Grâce au programme gouvernemental d'aide à l'emploi « DÉFI 1985 », la Division des opérations a pu augmenter sa connaissance des réseaux d'aqueduc et d'égout en engageant 13 étudiants pendant quatre mois. Cet effort a porté sur la moitié du secteur est, territoire où le réseau est le plus vétuste, le plus susceptible de se briser et où les réparations risquent d'être longues. Il serait important d'étendre cette tâche à tout le territoire de la Ville.

La rue Petit-Champlain a été profondément transformée à l'automne 1985. Tous les réseaux existants ont été rénovés et les compagnies de services publics y ont ajouté leurs réseaux souterrains. Ce chantier était considéré comme très difficile en raison de l'espace restreint, des contraintes dues à l'archéologie et de la présence de nombreux commerces dont les responsables s'inquiétaient de l'effet négatif des travaux sur l'achalandage de leurs établissements. En collaboration avec le

Service de l'ingénierie, un échéancier très détaillé a été suivi au jour le jour par les responsables du chantier; les délais ont été respectés et les résidents et commerçants, dont les représentants avaient été consultés au préalable, ont reçu toute l'attention nécessaire.

Si bien qu'à la fin des travaux une réception a été offerte à tous les ouvriers du chantier et leurs patrons par l'Association des commerçants.

En ce qui concerne la sécurité, l'année 1985 a été marquée par plusieurs interventions des représentants de la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) et un refus de travail qui a immobilisé les voiturettes électriques pendant plusieurs mois, occasionnant ainsi une augmentation importante des coûts de nettoyage des rues et places publiques.

Plusieurs aménagements spéciaux ont été réalisés ces dernières années dans le Vieux-Québec: par exemple, la rue Saint-Jean intra-muros, la rue Sainte-Anne, la Place de l'Hôtel de Ville, etc. Ces ouvrages esthétiques doivent recevoir un entretien très spécial pour être gardés en bon état. Ils sont particulièrement vulnérables durant la saison d'hiver.

La formation du personnel ouvrier demeure un besoin constant. Ce besoin est accentué par les départs à la retraite et la baisse de l'effectif, qui est la conséquence directe des restrictions budgétaires. Par ailleurs, le respect des règles de la convention collective nous oblige à former plusieurs ouvriers lorsqu'il y a lieu de combler un poste parce que plusieurs ouvriers peuvent se succéder à un même poste. Le besoin est donc grand et porte principalement sur les opérateurs de machinerie, les tuyauteurs et les chefs de groupe. La mise sur pied d'un laboratoire pour les travaux d'aqueduc et d'égout, et la préparation d'un manuel d'opérations pour les travaux d'aqueduc et d'égout sont des mesures nécessaires pour former notre personnel et assurer une bonne relève.

Dans notre rapport de l'an passé, nous mentionnions la mécanisation du tableau des activités du secteur sud. Le projet a été réalisé en 1985 mais sa mise au point n'est pas terminée. Cet outil informatique devrait remplacer sous peu la préparation manuelle des organigrammes opérationnels.

Reste à mentionner les objectifs nourris par les responsables du Service: contrôle plus serré des dépenses, cheminement plus rapide des charges, perfectionnement des surveillants de premier niveau, augmentation des données et statistiques, principalement les coûts, persévérance dans la préparation et la mise à jour d'inventaires informatisés si possible, formation et perfectionnement des ouvriers semi-spécialisés. ■

## LE SERVICE DE L'URBANISME

L'objectif fondamental que poursuit le Service de l'urbanisme est l'amélioration constante de la qualité de la vie urbaine. Aussi se voit-il confier la mission d'aménager la Ville de Québec selon des impératifs d'ordre physique, économique et social. Son champ d'action rejoint l'ensemble des activités humaines.

## Module du plan directeur d'aménagement et de développement

Le module du plan directeur a été créé afin d'élaborer le premier plan directeur d'aménagement et de développement de la Ville de Québec. Ce plan vise à doter la Ville d'un ensemble de stratégies de développement socio-économique, culturel et territorial.

### Élaboration des politiques sectorielles

Les activités du module du plan directeur ont porté, au cours de l'année 1985, sur la réalisation de sept politiques de développement dans les secteurs suivants: habitation, développement économique, espaces et équipements récréatifs, transport, services d'utilités publiques, sécurité publique et environnement.

La politique d'aménagement axée sur l'aménagement et le développement des zones prioritaires composées par le centre-ville, la rivière Saint-Charles et le secteur Lebourgneuf a fait l'objet de différentes études préliminaires visant à préciser les objectifs et les stratégies de développement, ainsi que leur concept d'aménagement.

Au niveau des mandats d'études particuliers, le module a préparé la publication des travaux de recherche portant sur l'inventaire des équipements scolaires et hospitaliers, les prévisions démographiques, les prévisions du marché résidentiel et les besoins en logements sociaux, le profil des édifices à bureaux, la structure d'emploi, la conservation énergétique, ainsi que l'analyse du secteur secondaire et des activités agricoles.

Signalons qu'en plus des tâches d'analyse et de rédaction le module a coordonné les activités de vingt groupes de travail en rapport avec les politiques sectorielles et d'aménagement, ainsi que des mandats d'études particuliers.

### Plans de secteur

En ce qui a trait à l'élaboration des plans de secteur, le module a complété les tâches suivantes:

- l'analyse des données socio-économiques pour tous les quartiers;
- la problématique et les fiches d'objectifs pour tous les quartiers;
- la rédaction de projet de plan pour trois quartiers, soit Cap-Blanc, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Roch.

### Devis de consultation et autres

Le comité de concertation a élaboré, au cours du mois d'août 1985, un devis de consultation publique, à l'aide du Service des communications.

Le module a également participé à certains dossiers, notamment: la Commission d'étude sur la Ville de Québec, la relance de Lebourgneuf et l'organisation d'un atelier au congrès international de l'American Planning Association.

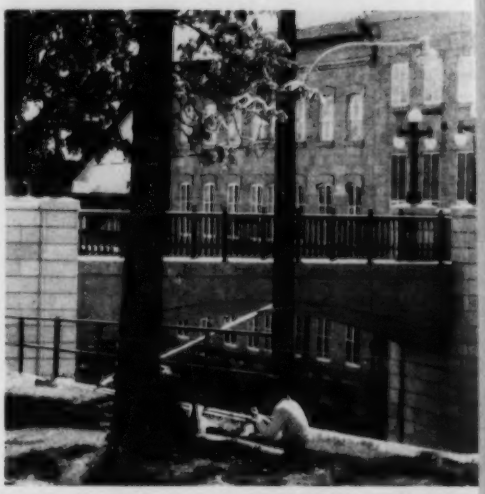

## Le centre de documentation

Le centre de documentation joue, de par sa mission essentielle, un rôle de charnière entre les différentes divisions du Service de l'urbanisme, tant au point de vue de la diffusion de l'information nécessaire aux recherches de base qu'effectuent les professionnels des secteurs reliés à la planification que sur le plan des orientations et des conseils prodigués en matière de recherches documentaires pour l'ensemble du service.

Ce rôle et cette situation de plaque tournante se sont largement manifestés en 1985, alors que de nombreuses et très fréquentes sollicitations des groupes de travail (une vingtaine) impliqués dans l'élaboration du plan directeur se sont faites pressantes auprès du centre de documentation.

Par ailleurs, une clientèle de chercheurs et de citoyens ont occasionné de multiples rencontres au cours de cette année 1985. Dans la plupart des cas, on peut mentionner l'intérêt grandissant se rapportant aux projets, concepts, options et réalisations du Service de l'urbanisme et de la Ville de Québec dans des domaines aussi variés que l'aménagement du territoire, les politiques en matière d'habitation et le patrimoine, ainsi que pour d'autres fonctions urbaines.

Signalons également qu'un mandat important et particulier émanant du Comité directeur, chargé de coordonner la préparation d'un mémoire devant être soumis en 1986 à la Commission d'étude sur la Ville, a échu au

responsable du centre à la mi-octobre 1985. La mission principale résidait dans l'élaboration et la préparation des termes d'une vaste et complète bibliographie. Pour ce faire, il a fallu procéder à l'inventaire de tous les documents existants et reconnus en tant « qu'outils de référence indispensables » reliés de près ou de loin à l'aménagement de la Capitale, à la notion de Capitale, etc. Pas moins de quatorze mandats ont été ainsi alimentés et ont pu trouver une réponse. Ces recherches bibliographiques ont nécessité une exploration dans le temps remontant aux 20 dernières années.

## Module des opérations

La coordination, la conception et l'assistance technique ont été les principales activités du module en 1985.

### La coordination

Huit projets domiciliaires furent réalisés, soit l'ouverture des rues René-Richard (développement Montchâtel) et des Brumes (développement Amex), et le prolongement des rues Nantel (développement Pincourt), des Ancêtres (Charlesbourg-Ouest), du Gîte (projet Baxter et Charlesbourg-Ouest), Terriot (Les Saules), Le Jason (Neufchâtel), de la Morille et Latreille (Charlesbourg-Ouest). Le coût de ces réalisations est estimé à 1 750 975 $.

D'autres activités portant notamment sur la préparation du règlement d'emprunt pour l'année 1985, le rapport concernant les lots vacants desservis (1 977 au 1er mai 1985), les recommandations pour échanges, acquisitions, expropriations et servitudes requises pour l'installation des services municipaux, ainsi que des modifications de subdivisions cadastrales sont à inscrire à l'actif du module et du responsable de ces dossiers.

### La conception et l'assistance technique

Architecture du bâtiment

Les activités sur le plan architectural, nombreuses et variées au cours de l'année 1985, ont nécessité le concours fréquent de l'architecte du module:

a) Travaux dans des édifices municipaux:
   édifice Price (rez-de-chaussée, 2e et 3e étages, colonne de signalisation, hall d'entrée), Hôtel de Ville (bureau du greffe 2e étage, réaménagement du casse-croûte, niveau 1, installation murale Champlain, 2e étage), édifice Chauveau (Organisation du travail et de l'informatique), Colisée (aménagements intérieurs et signalisation), Mail Centre-Ville (enseignes extérieures et études des rénovations des façades commerciales (SIDAC)), Centre communautaire Marchand, Centre Mgr-Bouffard.

b) Autres travaux:
   Lien piétonnier Hôtel de Ville — édifice Price (tunnel), lien piétonnier Dufferin (conception — esquisses), Place d'Youville (terminus d'autobus — plans et devis), Bâtir en Ville (coordination).

Architecture du paysage

Un autre volet important des activités de ce module réside dans les interventions de l'architecte-paysagiste qui, outre sa mission d'assurer la qualité environnementale de la Ville de Québec et de son embellissement continu, ne cesse d'étendre ses efforts constants en vue de concilier l'environnement contemporain, la création de nouveaux espaces, ainsi que l'amélioration des espaces et sites existants.

Les réalisations et les projets les plus marquants concernent des parcs, des espaces verts et des sites divers comme le Cimetière St. Matthew's, la rivière Saint-Charles, la Terrasse Borne ou la Place d'Youville.

De son côté le personnel de l'atelier de dessin a consacré 6 807 heures de ses activités au Service de l'urbanisme, soit 77,4 %, et 379 heures aux autres services, soit 4,4 %.

## Division de l'aménagement du territoire

### La recherche et le développement

*Les politiques et projets de planification et d'aménagement*

L'année 1985 a marqué l'adoption du schéma de la Communauté urbaine de Québec et, pour sa part, la Division de l'aménagement du territoire a largement contribué aux négociations avec les autres villes participantes à son aboutissement.

Dans le cadre du plan directeur, la Division a participé à la redéfinition et à l'actualisation des plans d'aménagement de la rivière Saint-Charles (Kabir Kouba) et de Lebourgneuf.

Pour faire suite au sommet économique de la grande région de la Capitale, une étude exhaustive de l'historique de l'aménagement du territoire au cours des trente dernières années a été effectuée.

*Les études socio-économiques et fiscales*

Grâce à la mise sur pied d'un comité sur la fiscalité, au sein duquel siégeaient la Direction générale et les Services des finances et de l'urbanisme, une politique générale des revenus municipaux, ainsi que diverses analyses

financières et fiscales ont été complétées.

Les différents projets résidentiels, industriels et commerciaux, dont la réalisation est prévue en 1986, ont été examinés. Une classification par ordre de rendement a permis de choisir les projets les plus intéressants financièrement pour la Ville et de définir le montant d'immobilisations réservé pour l'ouverture de rues.

La rentabilité municipale d'un futur centre récréo-touristique, près des Galeries de la Capitale, a été établie de même que l'examen d'une proposition de cession à la C.U.Q. du Centre des congrès.

*Politique de réglementation*

En collaboration avec le Service de la circulation et du transport, la Division a défini une politique de stationnement pour le secteur Vieux-Québec/Basse-Ville.

*L'utilisation de l'ordinateur*

En fin d'année, le Service de l'urbanisme s'est doté d'un micro-ordinateur IBM. Son utilisation s'est avérée particulièrement efficace pour la réalisation du bilan de l'activité économique de la région métropolitaine de Québec et pour le comité sur la fiscalité.

*Applications cartographiques, publications et promotion*

L'année 1985 a été l'occasion de publier ou de rééditer les documents que voici:

- carte-synthèse d'utilisation du sol (nouveaux districts);
- plan-synthèse d'urbanisme et d'aménagement du territoire;
- la région métropolitaine de Québec: bilan économique au 1er juin 1985;
- dépliant Kabir Kouba: aménagement de la Saint-Charles dans les anciennes limites.

*Subventions à des fins de développement et d'amélioration de l'environnement*

La Division a collaboré à la mise en place du programme «Revi-Centre» négocié avec le ministère des Affaires municipales.

Le groupe d'aménagement et d'animation de la rivière Saint-Charles a procédé, dans le cadre d'un projet «Canada au Travail», à l'analyse des coûts d'aménagement de la rivière dans les anciennes limites pour le programme «Berges Neuves». Par la suite, un dossier a été produit en vue de réaliser un parc national urbain autour de l'ensemble de la rivière Saint-Charles.

**La planification opérationnelle**

*Plans de secteur et projets d'ensemble*

Une priorité d'aménagement pour les plans de secteur a été établie, soit l'identification et l'utilisation facile des grands équipements, surtout par l'établissement de meilleurs réseaux de circulation routière. Les plans du parc Prévert, du parc Masson de l'aréna Michelet, du parc technologique et du parc industriel Duberger s'inscrivent à l'intérieur de cet objectif.

*La réglementation et le zonage*

Durant la campagne électorale municipale de 1985, les autorités municipales ont décidé de suspendre, pour une période d'environ cinq mois, la présentation de toute demande de modification aux règlements de zonage.

Ainsi, le bilan se résume à 79 demandes reçues, dont 19 ont été acceptées, 11 ont été refusées et 49 sont encore à l'étude en plus des 865 nouvelles demandes reçues depuis janvier, (63 dossiers actifs à ce jour).

*Procédure d'acceptation de projets et d'ouverture de rues*

Les demandes d'ouverture de rues pour 1985 ont été évaluées sur le plan physique ainsi que sur le plan économique. Mentionnons à titre d'exemples, les Constructions de la Vieille Capitale, le prolongement de la rue Subercase et le projet Baxter dans Lebourgneuf.

**Projets spéciaux**

La Division intervient dans les projets importants pour répondre à des demandes spéciales provenant de la Direction générale, du Cabinet de la Mairie et d'autres services ou divisions. Il s'agit souvent de projets municipaux sur des terrains appartenant à la Ville de Québec.

Les projets suivants ont fait l'objet, en tout ou en partie, d'une analyse d'ensemble en 1985:

- marché public du Vieux-Port, Pavillon Saint-Jean-Baptiste, centre récréo-touristique (coin du Vallon et boulevard Lebourgneuf), analyse de marché: espaces commerciaux, Gare intermodale, mise à jour des projets au centre-ville.

En 1985, dans le cadre du programme «Canada au Travail», la Division a procédé à l'embauche d'une équipe de six personnes afin d'identifier les problèmes d'aménagement et d'entretien de la rivière Saint-Charles, de suggérer des solutions et de faire la promotion et l'animation de cet atout de la Ville.

**Les services-conseils, avis et informations**

La Division touche un ensemble varié de domaines et d'activités qui affectent ou peuvent affecter l'environnement des citoyens de Québec. Elle se doit donc de les informer des politiques d'urbanisme, des recommandations d'aménagement et des avis de réglementation.

De façon plus spécifique et ce, à la suite de rencontres avec les contribuables ou les autorités, des avis, des esquisses et des mémoires sont produits.

## Division de l'habitation

Le mandat de la Division de l'habitation est de planifier et promouvoir le développement de l'habitation à Québec.

### Section de la planification

La Section de la planification effectue de nombreuses recherches pour l'établissement de politiques d'habitation, prépare des programmes et évalue systématiquement ces derniers.

*Recherche et évaluation*

La Section a été directement impliquée dans les dossiers suivants:

- publication du document « Perspectives 85 ». Ce document annuel retrace les activités de la Ville de Québec dans le domaine de l'habitation. On trouve dans ce document l'énoncé de la politique d'habitation pour l'année qui vient, ainsi que les objectifs visés, compte tenu de la conjoncture économique présente;
- mémoire sur le Livre vert *Se loger au Québec*. Amorcée dans le courant de 1984, la réflexion sur le Livre vert sur l'habitation du gouvernement du Québec a permis de produire un document fouillé où s'est établi le point de vue de la Ville de Québec sur les éléments de la politique d'habitation qui sont de son domaine de juridiction;
- prévisions du marché résidentiel et besoins en logements sociaux. Une étude a été produite qui a permis à la Section de proposer un mode d'évaluation de la répartition des H.L.M. et des logements coopératifs ou sans but lucratif sur le territoire de la Ville;
- prévisions démographiques. Un groupe d'étude a été formé afin de formuler des projections démographiques à long terme;
- inventaire des coopératives et O.S.B.L. Liste publiée et mise à jour annuellement;
- politique d'habitation. Dans le cadre du plan d'urbanisme, la Division de l'habitation a été mandatée pour produire un projet de politique d'habitation;
- la Section a également été impliquée dans d'autres recherches, dont celles sur la Pointe-aux-Lièvres, l'agrandissement du Cegep Limoilou et l'étude d'évaluation du P.S.I. Saint-Roch.

*Mise en place des programmes et suivi administratif*

Sûrement une des plus importantes réalisations de la Section de la planification en 1985, a été la mise en place du programme d'aide à la revitalisation du centre-ville et des artères commerciales. Ce programme conjoint prévoit des dépenses de l'ordre de 8 M$ répartis entre la Ville et le gouvernement du Québec.

La Section a été également impliquée dans la mise en place du programme de crédit de taxes dans les parcs et zones industriels, ainsi que dans le renouvellement des programmes d'assainissement et de nettoyage des arrière-cours, de restauration résidentielle Saint-Roch et d'installation de gicleurs automatiques dans les édifices résidentiels.

Elle a aussi offert son concours à la préparation du budget d'immobilisations concernant l'habitation.

En outre, la Section assure un service d'informations statistiques aux citoyens et aux divers organismes municipaux et non municipaux.

### Section de la promotion résidentielle

En 1985, la Section de la promotion résidentielle est intervenue de façon directe dans 13 cas qui ont permis ou permettront la réalisation de 644 logements et 44 chambres. Elle a participé également à cinq expositions et à 14 manifestations reliées à l'habitation, dont principalement celle du Gala de l'habitation où la Ville a remporté le titre de « municipalité de l'année, meilleure contribution à l'habitation ».

La Section a contribué à deux opérations reliées à la promotion du quartier Saint-Roch. Il s'agit du programme spécial d'intervention (PSI) Saint-Roch et de l'élaboration d'une série de proposition de design pour différents sites de cette partie du centre-ville.

En 1985, la Section a apporté son soutien à la mise en opération du Centre urbain de Québec, organisme à but non lucratif voué à la promotion de la réhabilitation du patrimoine immobilier.

Enfin, elle a continué à offrir son soutien technique aux coopératives et

OSBL, ce qui a impliqué de nombreuses interventions auprès des gouvernements fédéral, provincial et municipal.

## Division du Vieux-Québec et du patrimoine

La Division du Vieux-Québec et du patrimoine a pour mission de guider et de coordonner l'action des intervenants publics et privés dans le Vieux-Québec.

Les activités de la Division du Vieux-Québec peuvent être regroupées sous quatre volets: la gestion d'ententes, la restauration du domaine bâti, la recherche archéologique et historique, et la diffusion.

### La gestion d'ententes

Au cours de l'année 1985, la Division du Vieux-Québec et du patrimoine a géré l'entente 1984-1985, considérée comme une entente intérimaire, intervenue entre la Ville, le ministère des Affaires culturelles et l'Office de planification et de développement du Québec.

Cette entente a permis de poursuivre le programme d'aide à la restauration des sites incendiés ou abandonnés de l'arrondissement historique (P.A.R.S.I.A.).

Grâce à ce programme, les propriétés abandonnées situées aux numéros 67-73, rue Saint-Paul, 1134, rue Saint-Vallier Est et 17, rue Couillard ont été restaurées. L'entente a aussi permis de réaliser le projet de réfection de la rue Petit-Champlain.

La Division du Vieux-Québec et du patrimoine a poursuivi avec les officiers du M.A.C. et de l'O.P.D.Q. la négociation des termes d'une entente (1985-1990) sur la mise en valeur des biens culturels de la Ville.

Cette entente prévoit la réalisation d'investissements publics devant totaliser 20 616 900 $, le gouvernement du Québec y contribuant pour 10 367 400 $ et la Ville de Québec pour 10 249 500 $.

On estime que cette participation du secteur public générera environ 25 000 000 $ d'investissements privés dont 12 000 000 $ de la part d'Hydro-Québec d'ici la fin de la présente décennie.

### La recherche archéologique et historique

Au cours de l'année, deux chantiers ont été l'objet de surveillance archéologique: l'un sur la côte Samson et les rues Saint-Vallier et Saint-Nicolas, et l'autre sur la rue Petit-Champlain, au moment du renouvellement des infrastructures. La Division a également procédé à l'inventaire et à l'identification des artefacts trouvés en 1983, lors des travaux menés par la Ville et par Hydro-Québec.

Au point de vue de la recherche historique, une étude sur la fonction résidentielle (1760-1820) à la Place Royale a été amorcée et une étude de l'actif patrimonial des secteurs Charlesbourg-Ouest, Saint-Roch, Saint-Sauveur et Limoilou a été réalisée.

### La diffusion

Au cours de 1985, plusieurs études ont été réalisées et diffusées par le personnel de la Division ou sous sa supervision.

Citons-en quelques-unes:

- le bilan des projets d'interprétation historique de *Découvrir Québec*;
- l'étude de la mise en valeur du secteur de la côte du Palais (proposition pour la construction d'un stationnement public relié à l'Hôtel-Dieu de Québec);
- l'évaluation du potentiel archéologique de la rue Petit-Champlain;
- le rapport de surveillance archéologique de la côte Samson et des rues Saint-Nicolas et Saint-Vallier.

La Division a également présenté deux expositions: l'une à l'occasion de son dixième anniversaire de fondation, intitulée *Québec, un patrimoine historique, archéologique et architectural à mettre en valeur*, l'autre, à l'occasion de l'inscription de la Ville sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, intitulée *Québec, ville unique... trésor d'Amérique*.

## Division de la qualité du milieu

La nouvelle mission de la Division de la qualité du milieu s'est orientée vers de nouveaux défis visant d'une part à maintenir à un niveau optimal la qualité du domaine bâti, de l'environnement, des aliments et des établissements alimentaires et, d'autre part, à améliorer divers programmes adaptés aux besoins du milieu, notamment en matière de restauration, de conservation et de remise aux normes des bâtiments.

### Section inspection

Le mandat de cette Section consiste à préserver et améliorer la qualité de vie des citoyens de la Ville de Québec.

Au cours de l'année 1985, les activités de la Section inspection ont comporté 32 282 interventions, 2 218 prélève-

ments d'échantillons pour fins d'analyses et de contrôles, 3 179 demandes des contribuables et 202 plaintes traitées devant la Cour municipale.

•Bâtiments et occupation résidentielle

Les principales fonctions de ce module consistent au suivi des permis de rénovation et de construction émis, au contrôle des travaux effectués dans le cadre des programmes de restauration, au dépistage des travaux et des occupations sans permis et à l'inspection des bâtiments, par suite des plaintes formulées. Le tout s'est soldé par 16 295 interventions et 65 procédures légales.

Le programme P.A.B.I.A. a poursuivi son action en intervenant directement sur 44 bâtiments par suite d'un incendie ou de leur état d'abandon. De ce nombre, 31 ont été rénovés alors que 13 ont dû être démolis.

•Environnement et salubrité

Les nouvelles fonctions rattachées à ce module sont l'application de la réglementation concernant l'aménagement des terrains, l'abattage et la plantation des arbres, l'utilisation de la voie publique, les conditions d'habitabilité des logements et également le suivi des permis reliés à ces différents champs d'activités.

L'ensemble des activités a nécessité 11 643 interventions, 1 002 prélèvements et 21 procédures légales. Le programme de dératisation s'est également poursuivi sur l'ensemble du territoire de la Ville de Québec et 1 618 unités de raticide ont été déposées dans les bouches d'égout de la Ville.

•Alimentation et occupation commerciale

Dans le cadre du protocole d'entente intervenu entre la Ville de Québec et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, 3 398 interventions ont été effectuées dans les 1 350 établissements alimentaires reliés aux activités de vente au détail et 1 216 échantillons furent prélevés.

La vigilance apportée par la Section l'a conduit à confisquer 43 868 kilogrammes d'aliments et à formuler 76 plaintes devant la Cour municipale.

**Section de la gestion des programmes**

Le mandat de cette section consiste à assurer, via l'administration des programmes qui lui sont confiés, la conservation, l'amélioration et le développement du domaine bâti sur le territoire de la Ville de Québec.

Les activités de cette section englobent 13 programmes, dont la restauration et la remise aux normes.

| | Nombre de projets |
|---|---|
| Programme de restauration | 110 |
| Programme de remise aux normes des bâtiments non sécuritaires et insalubres | 15 |
| Expertises diverses (recyclage, bâtiments incendiés, etc.) | 21 |

**Liste des programmes sous administration (1er janvier au 31 décembre 1985)**

| Désignation des programmes | Nombre de demandes traitées | Nombre de logements | Montant de subvention |
|---|---|---|---|
| Loginove (programme d'aide à la restauration résidentielle) | 102 | 512 | 5 157 121,67 $ |
| PAREL (programme fédéral d'aide à la remise en état des logements) | 110 | 307 | 1 073 300,00 |
| PARR (programme municipal d'aide à la restauration zone Saint-Roch) | 17 | 71<br>21 chambres | 274 000,00 |
| Construire à Québec...<br>Québec — programmation 1983-1984<br>construction neuve<br>volet recyclage | <br><br>26<br>44 | <br><br>59<br>410<br>41 chambres | <br><br>97 000,00<br>1 178 000,00 |
| PANAC (démolition de hangars) | 107 | | 88 795,00 |
| PARSIA — VIEUX-QUÉBEC (programme d'aide à la restauration des sites incendiés et abandonnés du Vieux-Québec) | 3 | 52 | 435 000,00 |

Note: Le montant des subventions dans le programme de giclage: 166 940 $ pour un total de 5 732 gicleurs.

## Division des permis

L'année 1985 a été pour la Division des permis une année marquante quant à l'attribution de son nouveau mandat et aux défis qui l'accompagnent, visant à la fois son image de marque et la qualité de ses services. Les nouvelles responsabilités ainsi dévolues à la Division peuvent se résumer comme ceci: émettre des permis et répondre, par écrit, par téléphone ou par visite, à toute demande d'information concernant les normes de construction et de zonage.

| Construction neuve | 1985 | 1984 | 1983 |
|---|---|---|---|
| Unifamiliale | | | |
| Nombre de permis | 231 | 255 | 310 |
| Nombre de logements | 231 | 255 | 312 |
| Montant $ | 13 328 535 $ | 13 337 537 $ | 14 205 429 $ |
| Bifamiliale | | | |
| Nombre de permis | 9 | 3 | 2 |
| Nombre de logements | 16 | 6 | 4 |
| Montant $ | 706 000 $ | 260 000 $ | 170 000 $ |
| Multifamiliale | | | |
| Nombre de permis | 55 | 28 | 34 |
| Nombre de logements | 670 | 415 | 680 |
| Montant $ | 28 926 000 $ | 22 272 682 $ | 24 439 216 $ |
| Édifices commerciaux | | | |
| Nombre de permis | 33 | 16 | 12 |
| Nombre de logements | 0 | 10 | 0 |
| Montant $ | 9 842 500 $ | 7 484 000 $ | 4 520 000 $ |
| Édifices gouvernementaux | | | |
| Nombre de permis | 19 | 5 | 3 |
| Nombre de logements | 376 | 5 | 0 |
| Montant $ | 64 522 344 $ | 24 023 073 $ | 9 925 000 $ |
| **Réparation** | | | |
| Logements | | | |
| Nombre de permis | 2 800 | 2 188 | 2 297 |
| Nouveaux logements | 563 | 455 | 484 |
| Montant $ | 31 471 292 $ | 40 122 720 $ | 22 248 189 $ |
| Commercial | | | |
| Nombre de permis | 975 | 1 533 | 1 419 |
| Nombre de logements | 4 | 10 | 0 |
| Montant $ | 39 996 032 $ | 17 459 289 $ | 15 517 229 $ |
| Gouvernemental-Institutionnel | | | |
| Nombre de permis | 171 | 179 | 334 |
| Nombre de logements | 132 | 0 | 0 |
| Montant $ | 32 873 422 $ | 4 835 808 $ | 17 132 203 $ |
| Nombre de logements neufs | 1 293 | 691 | 996 |
| Nombre de logements additionnels | 699 | 465 | 484 |
| Total du nombre de permis | 3 426 | 4 207 | 4 411 |
| Coût total des travaux $ | 221 666 125 $ | 129 795 109 $ | 108 157 266 $ |
| Coût total des permis $ | 311 835 $ | 254 420 $ | 202 695 $ |
| **Démolition** | | | |
| Nombre de permis | 26 | 19 | 49 |
| Nombre de logements | 25 | 22 | 70 |
| Montant $ | 293 917 $ | 187 027 $ | 308 950 $ |
| **Construction garages — abris** | | | |
| Nombre de permis | 54 | 81 | 51 |
| Montant $ | 362 673 $ | 359 367 $ | 215 125 $ |

Sa mission initiale de surveillance, qui a été longtemps son apanage, a été transférée à la Division de la qualité du milieu. Par contre, la Division des permis continue de développer, sur une base permanente, la constitution des dossiers par propriété. La qualité d'information technique va en s'améliorant grâce au support d'une équipe de plus en plus rodée et apte à répondre à toute demande d'information sur la réglementation en vigueur à la Ville et à toute demande de permis.

**Statistiques**

En 1985, la Division a émis 3 426 permis pour un montant total de 221 666 125 $ comparativement à 4 207 permis pour une valeur totale de 129 795 109 $ soit une augmentation de 71 % sur les coûts des travaux. La diminution dans le nombre de permis est principalement due à la diminution du dépistage dans les travaux mineurs. En ce qui concerne la démolition, la Division des permis a émis 26 permis pour un nombre total de 25 logements.

# LES SERVICES ADMINISTRATIFS

## LE SERVICE DU CONTENTIEUX

Le Service du contentieux est formé du Bureau des avocats et du Bureau des notaires de la Ville. De plus, la Cour municipale est intégrée au Service du contentieux depuis 1964, à la suite d'une recommandation contenue dans le rapport de la Commission d'étude du système administratif de la Ville de Québec présidée par l'Honorable Juge Charles-Auguste Sylvestre.

Le Bureau des avocats règle toutes les questions juridiques qui lui sont soumises par l'administration municipale. Il veille à tout ce qui a trait à l'aspect légal des projets, des contrats et des transactions de la Ville de Québec.

Le Bureau des notaires voit, quant à lui, à la rédaction et à la réception des actes auxquels la Ville veut ou doit donner un caractère d'authenticité.

Le Service du contentieux émet des opinions légales sur les problèmes que lui soumettent le Conseil municipal, le Comité exécutif, le Bureau du directeur général, les divers services et organismes de la Ville.

Ce Service est également responsable de la sauvegarde des intérêts de la Ville et de ses organismes lors des procédures judiciaires dans lesquelles elle est impliquée. Dans l'exercice de cette fonction, le Bureau des avocats est appelé à faire valoir le point de vue de la Ville ou de ses organismes devant les tribunaux, régies ou organismes de nature civile, pénale ou administrative.

En 1985, et de façon non limitative, le Service du contentieux est intervenu au nom de la Ville devant les tribunaux et organismes suivants: la Cour d'appel, la Cour provinciale, la Cour municipale, le Tribunal de l'expropriation, la Régie des services publics, la Commission municipale, la Régie de l'électricité et du gaz, la Régie des permis d'alcool, la Régie du logement, la Commission de la santé et de la sécurité au travail, le Bureau de révision de l'évaluation foncière, etc.

D'un autre côté, le Service du contentieux prépare les projets de loi nécessaires pour tenir à jour la Charte de la Ville. En effet, la Ville de Québec, en

raison de son ancienneté et de son importance, est régie par une charte spéciale, alors que les pouvoirs de la majorité des autres villes de la province relèvent de la Loi sur les cités et les villes.

Quant à la Ville elle-même, elle exerce ses pouvoirs en édictant des règlements, par l'entremise du Conseil municipal, afin que les territoires sous sa juridiction soient bien administrés. C'est le Service du contentieux qui veille a rédiger ces règlements.

Enfin, notons que si la Cour municipale est intégrée au Service, la nomination des juges relève toujours du gouvernement provincial. La Cour a juridiction exclusive pour entendre les causes portant sur des offenses aux règlements municipaux et aux dispositions de la Charte de la Ville. Elle entend également les causes relevant du Code de la sécurité routière et d'une partie du Code criminel. Elle a juridiction civile en ce qui concerne toute somme due à la Ville.

Signalons que c'est la Cour municipale qui se charge de la perception des amendes imposées pour les infractions aux règlements de circulation et de stationnement.

## Codification administrative de la Charte

Profitant d'un programme Canada au Travail 1985, le Service du contentieux, de concert avec le Service du greffe, a entrepris un projet ayant pour but d'effectuer une codification administrative de la Charte. Celle-ci, une fois réalisée, sera publiée. De plus, le texte de la charte ainsi codifié sera versé dans l'ordinateur central de la Ville afin qu'il puisse être directement accessible aux différentes unités administratives de la Ville, par l'intermédiaire des équipements informatiques récemment implantés dans tous les services. Un avocat et deux sténodactylos ont été engagés dans le cadre de ce projet et ils consacrent leurs énergies, à temps plein, à sa réalisation. Nous prévoyons que ce travail sera terminé dans les premiers mois de 1986. Par la suite, ce groupe de travail se verra confier la tâche de refondre un certain nombre de règlements de la Ville. ■

## Les activités

| Bureau des avocats | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|
| Nouveaux dossiers ouverts: | | | |
| Contrats | 32 | 32 | 24 |
| Expropriations | 41 | 25 | 9 |
| Faillites | 124 | 108 | 66 |
| Litigieux | 135 | 252 | 288 |
| Ventes en justice | 69 | 103 | 24 |
| Mutations immobilières | — | 4 | 3 |
| Total: | 400 | 524 | 414 (−20,9 %) |
| Dossiers encore actifs 31 décembre de chaque année: | | | |
| Contrats | 82 | 126 | 143 |
| Expropriation | 173 | 172 | 173 |
| Faillites | 334 | 318 | 287 |
| Litigieux | 294 | 426 | 475 |
| Ventes en justice | 107 | 116 | 86 |
| Mutations immobilières | — | 9 | 9 |
| Total: | 990 | 1 167 | 1 173 (+0,5 %) |
| Règlements rédigés | | | |
| Nombre | 91 | 54 | 75 (+38,8 %) |
| Montants perçus | | | |
| Taxes | 1 362 369,16 $ | 1 837 036,51 $ | 904 880,52 $ |
| Divers | 34 371,48 $ | 256 668,05 $ | 576 585,20 $ |
| Total: | 1 396 740,64 $ | 2 093 704,56 $ | 1 481 465,72 $ (−29,24 %) |

| Bureau des notaires | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|
| Nombre de résolutions confiant un mandat | 139 | 169 | 143 (−15,3 %) |
| Mandats remplis par les notaires de la Ville | 103 | 112 | 55 (−50 %) |
| Documents signés devant le notaire de la Ville (minutes) | 99 | 119 | 93 (−21,8 %) |
| Mandats remplis par les notaires de l'extérieur | 36 | 57 | 12 (−78,9 %) |
| Mandats encore en suspens | 43 | 62 | 76 (+22,5 %) |
| Nombre approximatif total de mandats en suspens au 85-12-31 | 375 | 350 | 140 (−60 %) |

| Cour municipale | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|
| Actions civiles: | | | |
| Nombre de dossiers soumis au Tribunal | 1 324 | 1 067 | 1 073 |
| Montants ($) | 6 175 825 $ | 3 451 170 $ | 3 153 915 $ |
| Actions pénales: | | | |
| Nombre de dossiers soumis au Tribunal | 35 913 | 36 473 | 34 171 |
| Montants ($) | 3 947 249 $ | 4 054 845 $ | 3 846 492 $ |

N.B.: De plus, la Cour municipale a traité 189 271 billets d'assignation ou d'infraction, ce qui représente une diminution de 10,3% par rapport à 1984.

## LE SERVICE DES FINANCES

Le Service des finances contrôle et comptabilise les recettes, les dépenses, les biens et les dettes de la Ville. Les achats de plusieurs biens et services, de même que la gestion des inventaires, sont aussi sous le contrôle du Service.

Les prêts ou emprunts temporaires de fonds, de même que les émissions d'obligations à long terme, sont effectués par les responsables du Service.

Le Service des finances participe à la préparation du budget et à la planification fiscale de la Ville, en collaboration avec le Bureau du Directeur général et tout particulièrement la Division de la gestion budgétaire.

**La Division de l'imposition et de la perception**

Elle s'assure que:

- tous les contribuables sont facturés selon la Loi et les règlements;
- tous les débiteurs font remise des sommes dues à la Ville;
- tous ceux qui exploitent un lieu d'amusement acquittent un droit sur les divertissements;
- tous les systèmes de gestion reflètent fidèlement toutes les transactions.

**La Division des approvisionnements et inventaires**

Cette division:

- assure l'approvisionnement de la Ville, en tenant compte des besoins des requérants;
- contrôle et gère les inventaires;
- répond aux besoins d'impression de tous les services de la Ville.

**La Division de la comptabilité**

Cette division:

- contrôle les disponibilités budgétaires;
- assure le paiement des fournisseurs, après vérification des factures;
- comptabilise les dépenses par activités;
- verse le salaire aux employés de la Ville;
- suit les dossiers transmis à la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec;
- prépare les analyses comptables, les statistiques financières et les états financiers de la Ville;
- administre le portefeuille des valeurs des fonds d'amortissement, du Régime de rentes des employés de la Ville et des autres fonds;
- fait la gestion des assurances et prépare les devis nécessaires aux demandes de soumissions;
- vérifie les rapports de dépenses électorales et les rapports financiers annuels des partis politiques.

### Les activités

La réforme de la fiscalité municipale a entraîné, au cours des dernières années, des changements financiers importants pour les municipalités. Elle préconise, entre autres, un mode de financement municipal axé sur le champ fiscal de l'impôt sur l'évaluation foncière. Le rôle de la Division de l'imposition et de la perception a donc pris de l'importance, puisque le pourcentage des recettes de la Ville basé sur l'évaluation foncière a considérablement augmenté. Ce pourcentage est maintenant de l'ordre de 85 %, alors qu'à la fin des années 1970, avant la réforme, il était d'environ 65 %.

Étant donné l'importance grandissante des compensations tenant lieu de taxes payées par les gouvernements supérieurs et leurs entreprises, des démarches ont été amorcées pour qu'une personne assure dorénavant à temps plein le suivi des demandes de compensations et leurs paiements.

Les taxes scolaires imposées par la Commission des écoles catholiques de Québec et le Greater Quebec School Board sont facturées et perçues par le Service des finances. Le montant perçu et remis aux deux commissions scolaires se chiffre à 3 762 170 $ pour l'année 1985-1986, par rapport à 3 533 268 $ l'année précédente.

Au cours de l'exercice 1985, des négociations ont été entreprises avec la Commission scolaire de Charlesbourg pour que la Ville facture et perçoive les taxes scolaires imposées par cette commission, ce qui a été fait au début de 1986.

| Imposition et perception | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|
| Nombre de factures émises par la Communauté urbaine de Québec pour le compte de la Ville | 53 021 | 71 239 | 54 793 |
| Nombre de factures émises par la Division | 14 974 | 25 729 | 25 606 |
| Nombre de certificats d'évaluation reçus | 8 196 | 9 774 | 9 197 |
| Montant des encaissements | 245 580 538 $ | 256 145 019 $ | 265 629 459 $ |

| | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|
| Nombre d'appels téléphoniques | 24 917 | 23 972 | 23 743 |
| Nombre de lettres et colis mis à la poste | 352 981 | 352 527 | 322 803 |
| Nombre de licences émises | 7 013 | 6 449 | 10 381 |
| Nombre d'actions intentées en Cour municipale | 1 260 | 1 100 | 1 013 |
| Pourcentage de perception: | | | |
| • taxe foncière | 93,7 % | 93,5 % | 95,3 % |
| • taxe d'affaires | 92,6 % | 95,3 % | 96,7 % |

Afin de permettre aux unités opérationnelles de se consacrer à leurs activités et d'uniformiser les transactions avec les fournisseurs, la Division des approvisionnements et des inventaires a continué de rapatrier les transactions d'approvisionnement, en affectant directement sur les lieux un acheteur pour s'occuper des transactions de l'atelier municipal.

De plus, le regroupement d'achats de plusieurs produits ou services a été accentué pour obtenir des escomptes additionnels, permettre une procédure administrative de réapprovisionnement plus rapide et ainsi combler les besoins opérationnels dans des délais plus courts. Ces procédures sont maintenant possibles étant donné les efforts consentis, au cours des derniers exercices, afin de bâtir le fichier informatisé des fournisseurs, lequel est maintenant tout à fait opérationnel.

| Approvisionnements et inventaires | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|
| Nombre de commandes émises | 12 609 | 13 648 | 14 759 |
| Nombre de commandes traitées en urgence | 2 797 | 3 632 | 3 816 |
| Montant impliqué | 10 327 200 $ | 13 689 900 $ | 14 056 200 $ |
| Nombre de fournisseurs sur le fichier | 3 021 | 3 321 | 3 612 |
| Volume d'impression (copies) | 4 320 000 | 4 970 000 | 6 030 000 |
| Nombre d'entrées et de sorties des magasins (cardex) | 75 700 | 78 859 | 76 318 |
| Nombre d'items selon la nouvelle nomenclature | 25 555 | 27 103 | 28 006 |
| Nombre de dossiers informatisés pour le matériel-équipement | 17 626 | 19 480 | 22 711 |

Au cours de l'exercice 1985, la Division de la comptabilité a participé activement à la mise sur pied, en collaboration avec la Division de la gestion budgétaire relevant du bureau du directeur général, de la codification budgétaire nécessaire au nouveau système budgétaire adopté.

De plus, une émission d'obligations de 45 000 000 $, au taux d'intérêt de $11\frac{1}{2}$ % pour une durée de sept ans, a été réalisée sur le marché de l'euro-dollar canadien le 20 février 1985.

Deux refinancements totalisant 32 100 000 francs suisses ont également été réalisés au cours du même exercice à des taux d'intérêt de 5,25 % et 3,9 % pour des périodes d'un an et de six mois respectivement. ■

| Comptabilité | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|
| • Engagements traités | 12 887 | 13 784 | 14 811 |
| • Factures traitées | 49 862 | 53 958 | 54 209 |
| • Chèques émis | 25 744 | 26 125 | 30 208 |

| | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|
| Paie: | | | |
| • Fonctionnaires — cadres et professionnels — surintendants et contremaîtres | 24 147 795 $ | 25 794 757 $ | 27 212 580 $ |
| • Employés manuels | 18 184 151 $ | 18 330 627 $ | 18 442 029 $ |
| • Pensionnés et invalides | 12 180 991 $ | 13 060 124 $ | 14 708 034 $ |
| • Policiers | 13 626 548 $ | 16 019 297 $ | 14 341 238 $ |
| • Pompiers | 10 047 014 $ | 11 001 364 $ | 11 538 254 $ |
| • Autres | 2 894 283 $ | 4 383 977 $ | 4 505 587 $ |
| Total: | 81 080 783 $ | 88 590 146 $ | 90 747 722 $ |
| Nombre de chèques émis | 161 921 | 155 478 | 156 148 |
| Nombre de T4 et relevés 1 émis | 7 055 | 6 427 | 6 377 |
| Comptabilité générale: | | | |
| • Placements sous administration Régime de rentes des employés | 122 468 000 $ | 139 590 000 $ | 159 338 000 $ |
| • Fonds d'amortissement | 10 913 000 | 15 106 000 | 17 858 000 |
| • Fonds des Usines St-Malo | 1 951 000 | 1 953 000 | 2 183 000 |
| • Autres | 335 000 | – | – |
| Total: | 135 667 000 $ | 156 649 000 $ | 179 379 000 $ |

## LE SERVICE DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL ET DE L'INFORMATIQUE

Le Service de l'organisation du travail et de l'informatique voit à l'amélioration de l'efficacité et de la productivité dans le processus de l'administration municipale. À cette fin, le service intervient de différentes manières:

- il procède à l'analyse, à l'élaboration et à l'implantation de nouveaux systèmes, tant manuels qu'informatisés;
- il assure la révision des systèmes existants;
- il exploite sur un ordinateur central les systèmes informatisés de la Ville;
- il coordonne toutes les relations avec le Service de l'informatique de la Communauté urbaine de Québec;
- il assiste le personnel de l'ensemble des services de la Ville dans leurs utilisations des micro-ordinateurs;
- il évalue les besoins et implante les instruments de travail appropriés;
- il gère les photocopieurs;

### Les études et le développement

Au cours de l'année 1985, ce secteur a réalisé les activités suivantes:

*a)* Il a participé à l'élaboration du Plan de développement de la gestion de l'information (P.D.G.I.).

*b)* Il a finalisé l'implantation des systèmes suivants:
- la transmission automatisée d'alarme d'incendie;
- la préparation d'organigrammes opérationnels pour le Service des travaux publics;
- l'installation d'une famille de logiciels d'aide au développement.

*c)* Il a poursuivi les projets suivants:
- la conception et le développement d'un nouveau système d'information sur les propriétés et places d'affaires situées sur le territoire de la Ville;
- le développement d'un système informatique pour la gestion de l'atelier municipal;
- le développement de la gestion de l'équipement motorisé;
- une étude sur le contrôle et la gestion du carburant;
- la gestion des photocopieurs;
- la mécanisation de l'enregistrement du temps des employés syndiqués de l'intérieur et le contrôle de l'accès aux édifices;
- l'utilisation de l'outil informatique par le Service de la circulation et du transport pour les relevés sur la signalisation routière et le mobilier urbain;
- une étude sur l'implantation d'un fichier des tronçons de rues pouvant servir au Service de la circulation et du transport (pour l'inventaire de la signalisation), au Service de l'ingénierie (pour l'état de la chaussée), au Service des travaux publics (pour l'infoneige);
- une étude de logiciel de traitement et de repérage de documents pouvant servir à des applications informatiques basées sur le texte pour, entre autres, les Services du greffe et du contentieux.

*d)* Il a réalisé l'implantation d'un système de signalisation dynamique et d'information interactive au Centre municipal des congrès de Québec.

*e)* Il a commencé les projets suivants:
- l'étude des divers systèmes d'information susceptibles de répondre aux besoins du Service de police;
- l'étude des divers progiciels qui assurent une gestion intégrée des documents (localisation, index de classement, calendrier de conservation, etc.) tout en nous permettant de répondre aux exigences de la loi sur l'accès à l'information;
- la mécanisation de la gestion de l'ensemble des interventions réalisées par les techniciens, les inspecteurs et les autres intervenants du Service de l'urbanisme.

### Le Centre d'assistance

Conformément au Plan de développement de la gestion de l'information (P.D.G.I.), dont le plan d'action a été arrêté au mois d'avril 1985, le Service de l'organisation du travail et de l'informatique a mis sur pied un Centre d'assistance devant permettre aux éventuels usagers des micro-ordinateurs de recevoir la formation nécessaire à l'utilisation de ces équipements ainsi que le support et l'assistance pour les aider à développer des systèmes locaux de gestion et d'aide à la décision.

Pour ce faire, le Centre d'assistance facilite l'accès aux données que les usagers, dans chacune des unités de travail, sont appelés à consulter, supporte l'usager dans le développement de systèmes locaux autonomes et promeut l'usage de l'informatique à bon escient.

**La formation**

Dans un premier temps, le Centre s'est attaqué à la tâche de former un certain nombre de personnes à l'utilisation du micro-ordinateur. Ainsi, le 22 octobre 1985, le Centre donnait son premier cours. Depuis lors, 74 «étudiants», dont un certain nombre de l'Organisation du travail et de l'informatique, sont passés à «l'école» du Centre. Parmi les 64 personnes des autres services, 36 ont suivi le cours sur le chiffrier électronique, 12 sur la gestion de projet et 16 sur le traitement de texte par micro-ordinateur.

**Le support**

Une fois cette formation de base acquise, les usagers peuvent, en tout temps, recevoir un support de la part du Centre d'assistance. Ce support se matérialise par une aide ponctuelle lors de difficultés en cours de séances de travail.

Dans tous les cas, l'usager peut faire appel au Centre en s'y rendant ou par consultation téléphonique. De plus, lorsque cela s'avère nécessaire, les personnes ressources se déplacent chez l'usager afin de résoudre les problèmes ou répondre aux nombreux besoins.

## L'exploitation

Le rôle du secteur de l'exploitation consiste à assurer les services de support technique et de production aux usagers dans le cadre du développement et de l'utilisation des systèmes informatiques.

Au cours de l'année 1985, le secteur de l'exploitation a réalisé les activités suivantes:

*a)* Il a fourni le support d'exploitation pour l'ordinateur central de la Ville ainsi que pour un autre ordinateur que possède la Ville. Cette activité comportait notamment:

- l'ajout d'unités de disque magnétique pour répondre aux besoins additionnels d'emmagasinage d'information;
- l'augmentation de la mémoire centrale pour une meilleure performance;
- l'ajout d'une imprimante rapide et d'un dérouleur de bandes magnétiques pour une plus grande capacité de traitement;
- la formation, l'installation et le support de logiciels de quatrième génération et de bases de données relationnelles;
- l'installation de versions améliorées des logiciels en usage;
- la maintenance et l'optimisation des logiciels installés;
- l'étude et l'optimisation dans la répartition et l'utilisation des ressources-ordinateur;
- la formation du personnel de support sur des méthodes de mesure et d'optimisation des réseaux interactifs, de même que sur l'étude des capacités de traitement de l'ordinateur;
- l'installation et l'utilisation d'un logiciel pour analyser l'utilisation des ressources-ordinateurs;
- la vente, en fin d'année, des unités de disque magnétique en place pour les remplacer par de nouvelles unités de plus grande capacité et de plus grand débit;
- le remplacement des trois imprimantes installées par deux autres de plus grande vitesse;
- l'ajout de terminaux et d'équipements connexes pour les nouveaux usagers sur les réseaux interactifs;
- la participation à l'installation des micro-ordinateurs relevant du Centre d'assistance;
- la participation à l'implantation de nouvelles normes et méthodes de travail dans le service;
- la contribution à l'effort de développement du nouveau système de contrôle budgétaire pour 1986;
- l'assistance technique lors de problèmes reliés aux équipements des réseaux interactifs;
- la standardisation des terminaux, incluant l'utilisation des caractères accentués;
- la participation à des rencontres de groupes d'usagers externes ayant un environnement d'exploitation similaire à celui de la Ville.

*b)* Il a exploité les divers systèmes informatiques de la Ville, c'est-à-dire la paie, le contrôle budgétaire, les comptes à payer, les prévisions budgétaires, les prévisions des salaires, le contrôle de l'assiduité, la gestion des effectifs, les listes de personnel, les statistiques policières, les billets de contravention de stationnement, les achats, l'inventaire-nomenclature, l'inventaire-équipements, les statistiques d'accidents, le Livre d'or, les élections, les arbres publics, les demandes de permis, les diagnostics médicaux, le Régime de rentes, la titularisation, le traçage de plans, la préparation d'organigrammes opérationnels et, enfin, la vérification des fichiers. ■

## LE SERVICE DU PERSONNEL

Le Service du personnel a la responsabilité de la mise en place des mécanismes assurant la saine gestion des ressources humaines de la Ville. Les relations de travail et certains aspects du recrutement sont les activités les mieux connues de ce Service. Cependant, il voit aussi à la classification et à la rémunération des emplois; il coordonne les activités relatives à la sécurité et à la santé des employés. Il introduit également et met en oeuvre des programmes de formation et de perfectionnement à l'intention des employés; enfin, il est chargé de l'administration du régime des rentes des employés de la Ville.

### La Division des relations de travail

La Ville négocie des conventions collectives avec onze syndicats qui représentent les employés permanents (583 fonctionnaires, 649 employés manuels, 350 policiers et 299 pompiers), les employés temporaires (brigadiers scolaires, employés de scène, musiciens, ainsi que gardiens et barmen au Colisée), de même que les employés de la Corporation du Mail Saint-Roch regroupés en deux syndicats. Il existe aussi quatre associations représentant des employés non syndiqués, soit l'Association des professionnels et cadres, l'Association des surintendants, assistants-surintendants et contremaîtres, l'Association des officiers du Service de police et l'Association professionnelle des chefs de pompiers.

Les responsables des services concernés ont été informés de l'interprétation à donner aux divers articles des conventions collectives et conseillés en matière d'administration du personnel. Le Service a également rencontré 90 nouveaux employés de l'intérieur, occasionnels et réguliers, lors de leur entrée en fonction pour les informer de leurs conditions de travail, comparativement à 103 en 1984.

Trois grandes conventions collectives nécessitant un total de 55 rencontres de négociations au cours de l'année ont été signées en 1985, soit celles des fonctionnaires, des pompiers et des employés manuels.

Parallèlement, des négociations requérant 29 autres rencontres ont été entreprises en 1985 dans le but de renouveler les conventions collectives des policiers, des gardiens au Colisée, des brigadiers scolaires, des employés de scène, des musiciens et également pour en arriver à la conclusion de premières conventions collectives avec les barmen et les employés de soutien de la Corporation du Mail Saint-Roch.

De plus, 55 dossiers de griefs ont été traités; huit rencontres patronales-syndicales ainsi que cinq rencontres d'information sur l'application et l'interprétation des conventions collectives, à l'intention des gestionnaires, ont été tenues.

Au cours de cette année, 77 employés non syndiqués et 270 employés syndiqués ont bénéficié d'un avancement d'échelon. Un avancement de grade a aussi été accordé à 15 employés non syndiqués et 31 employés syndiqués.

Le Service administre deux polices d'assurance accident-maladie collective qui couvrent près de 1 600 employés et qui coûtent au total 516 595,00 $ par année.

#### La section de l'administration du régime de rentes

En 1984, l'actif de la caisse de retraite s'élevait à 143,2 millions de dollars. Les revenus des contributions et des placements atteignaient 32 millions de dollars et environ 12,5 millions furent versés en bénéfices et en frais d'administration.

En 1985, 66 employés actifs ont pris leur retraite. Au 31 décembre 1985, 1 076 rentes ou prestations d'invalidité étaient payées aux retraités, invalides ou conjoints survivants, comparativement à 1 040 en 1984. Le nombre de rentes payées est passé de 955 à 1 008 en 1985. Dans le cours de l'année, 12 employés actifs sont décédés.

En 1985, le placement des fonds de la caisse de retraite a été confié à des firmes spécialisées, afin de maximiser le rendement de ces sommes.

### La Division du personnel ouvrier

L'étude de l'effectif des emplois manuels s'est continuée au cours de l'année 1985. Cette étude a amené l'abolition de trois postes, la création de quatre postes et la modification de 17 postes; le nombre de postes prévu à l'effectif est passé de 689 à 690 à la Ville de Québec et est demeuré à 30 à l'Office municipal d'habitation de Québec.

La Ville a continué l'application de sa politique de mobilité du personnel manuel dans les services. Au cours de la dernière année, 1 931 déplacements d'employés réguliers ont été effectués, dont 299 pour plus d'un jour, et 1 999 changements d'horaires ont été apportés.

La Division a reçu, au cours de l'année 1985, 728 demandes d'emplois et 14 concours de promotion ou de recrutement ont suscité 369 inscriptions. Ces concours ont permis la nomination de 24 nouveaux employés réguliers.

Le contrôle de l'assiduité des employés manuels demeure une préoccupation constante: cinq réunions du bureau médical ont été tenues durant lesquelles 307 dossiers ont été étudiés. Ces réunions regroupent les médecins de la Ville, les gestionnaires des différents services ainsi que trois employés du Service du personnel.

Huit rencontres syndico-patronales ont été tenues durant lesquelles furent étudiés 170 cas concernant les employés manuels.

## La Division des ressources humaines

La Division des ressources humaines est particulièrement responsable du recrutement et de la sélection des ressources qualifiées pour diverses catégories d'emplois en conformité avec les politiques de la Ville, les lois et les règlements, de façon à répondre aux besoins du personnel des services municipaux.

Les postes vacants sont d'abord comblés par voie de remplacement ou de mutation avant d'être l'objet de concours de promotion. Lorsque requis, des concours de recrutement public sont tenus.

Les techniques de sélection les plus fréquemment utilisées sont les tests d'aptitudes générales, les épreuves de connaissances techniques et de rendement, les simulations (l'accomplissement de tâches sous observation), les études de cas et solutions de problèmes, les tests d'aptitudes physiques, l'entrevue devant un comité de sélection et l'enquête de caractère.

La Division des ressources humaines assure également la gestion de toutes les demandes d'emplois hors-concours transmises au Service du personnel. Elle voit à l'administration de programmes particuliers tels que programmes de créations d'emplois, embauche d'étudiants et stages. En 1985, la Division a, entre autres, assuré la coordination des travaux liés à la présentation de la Ville lors du Symposium sur les jeunes et l'emploi.

**Interventions 1985**

1- Replacements, mutations et affectations: 28 employé(e)s

2- Concours:

| Secteurs | Dossiers traités | Nombre de candidats | Nominations |
|---|---|---|---|
| Cadres | 5 | 81 | 4 |
| Professionnels | 9 | 771 | 15 |
| Personnel de cadre et de maîtrise dirigeant le personnel ouvrier | 9 | 123 | 12 |
| Fonctionnaires | 20 | 530 | 37 |
| Policiers | 2 | 11 | 9 |
| Pompiers | 2 | 16 | 10 |
| Employés manuels spécialisés | 5 | 177 | 8 |

3- Offres de services hors-concours: 2 266 candidatures reçues

4- Programmes spéciaux:

| | |
|---|---|
| Temporaires: | 35 personnes embauchées |
| Défi 1985: | 67 personnes embauchées |
| Canada au Travail: | 41 personnes embauchées |
| Étudiants: | 107 personnes embauchées |

## La Division de la classification et de la rémunération

La Division de la classification et de la rémunération est responsable de l'élaboration et de la mise à jour des descriptions de postes, du développement et de l'application des systèmes d'évaluation et de rémunération des emplois ainsi que du système de gestion des effectifs. Elle est également responsable de conseiller les cadres en matière de structures et d'organisation.

**L'analyse des emplois**

En 1985, 65 emplois ont fait l'objet d'une révision suite à une demande reçue du supérieur ou du syndicat. Durant l'année, nous avons reçu 87 demandes d'analyse provenant des

employés ou faisant suite à des modifications de structures ou de procédés administratifs. Dix réunions des comités d'évaluation des emplois fonctionnaires et manuels ont eu lieu.

En plus de la révision de ces emplois, la Division a procédé à la rédaction de 163 profils-synthèses préliminaires pour les emplois non syndiqués. Ces profils sont actuellement en phase de validation. Nous avons également poursuivi la mise sur pied de dossiers d'analyse et de fichiers pour les équipements manuels.

**La rémunération**

Au cours de la dernière année, 13 enquêtes salariales ont été complétées à la demande d'organismes spécialisés, de diverses entreprises ou de municipalités. L'enquête du Centre de recherche et de statistiques sur le marché du travail du gouvernement du Québec et celle du Bureau de recherche sur les traitements du gouvernement fédéral sont certes les deux plus importantes. De plus, nous avons produit deux rapports d'étude de rémunération ainsi que des recherches sur quelques types d'emplois spécifiques.

**L'organisation des ressources humaines**

Deux bilans de l'organisation des ressources humaines ainsi que quelques autres interventions sur des modifications à l'effectif ont été réalisés.

## La Section de la formation et de la sécurité

**La formation**

À la demande du Service des loisirs et des parcs, un groupe de 10 employés de ce service agissant comme préposés ou préposés auxiliaires à un équipement récréatif ont suivi une session de formation portant sur le secourisme et les premiers soins à administrer en cas d'accident.

Quatre groupes d'officiers du Service de protection contre l'incendie ont poursuivi leur programme d'entraînement au management en participant à une session de formation portant sur les notions d'organisation, de motivation et de productivité.

En collaboration avec le Service de protection contre l'incendie, un projet a été élaboré en vue de faire qualifier deux employés de ce service à titre d'instructeurs pour assurer la formation des pompiers en secourisme et en réanimation cardio-respiratoire.

À la suite du besoin exprimé par le Service de la circulation et du transport, un cours d'apprentissage de la langue anglaise a été organisé pour les agents de stationnement. Ce cours visait essentiellement à permettre à ce groupe d'employés d'acquérir une connaissance suffisante de l'anglais pour pouvoir communiquer convenablement avec des personnes anglophones.

Neuf employées de secrétariat ont reçu une formation de base reliée à l'opération d'un appareil de traitement de texte système-clé IBM. Huit autres employées ont suivi le cours de perfectionnement portant sur les multiples possibilités du fichier créé sur le système-clé IBM.

Les études à temps partiel suivies par les employés de la Ville au cours de 1985 ont coûté 8 108,04 $. Au total, 64 employés ont ainsi bénéficié d'un remboursement partiel de leurs frais d'études. Il est à noter que le pourcentage de remboursement s'établit à 80 % lorsque les employés suivent des cours spécialisés et à 50 % lorsqu'ils suivent des cours de nature générale.

**La santé et la sécurité**

Au cours de l'année 1985, le règlement sur le programme de prévention en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail est entré en vigueur le 23 mars. Il implique la préparation d'un programme de prévention respectant le contenu prévu par l'article 59 de la loi. Dans ce cadre, nous avons donc procédé dans un premier temps à l'élaboration des registres de lieux de travail et de fonctions ainsi qu'à la préparation d'un fichier toxicologique des produits utilisés à la Ville. Par le biais de notre participation au groupe provincial mis sur pied par l'Union des municipalités du Québec, nous avons également mis au point les outils de travail nécessaires à la mise en oeuvre d'un tel programme de prévention.

Sur le plan légal, il y a également eu proclamation, le 19 août 1985, de la nouvelle loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles. L'entrée en vigueur de cette loi nous a amenés à préparer un cours de formation et une procédure de travail destinés aux gestionnaires et aux différentes personnes impliquées dans le traitement des dossiers d'accidents de travail. Dix séances d'information auxquelles ont participé environ 140 personnes ont été organisées.

Une trentaine de plaintes ont été traitées, en provenance de différents syndicats, principalement de celui des employés manuels. Un droit de refus exercé l'année précédente relativement à l'utilisation des voiturettes électriques a entraîné une audition de quatre jours à la Commission de la santé et de la sécurité au travail.

Un nouveau comité de santé et de sécurité sectoriel a été mis sur pied à l'usine de traitement d'eau, ce qui a entraîné la tenue de sept séances de travail. Nous avons également participé aux réunions mensuelles des comités de sécurité de l'Enlèvement des ordures et de l'Atelier municipal, ainsi qu'à celles du comité de la Rivière Saint-Charles durant la saison d'hiver seulement. ■

**Statistiques d'accidents de travail 1985**

| Groupe | Nombre d'employés | Nombre d'accidents avec perte de temps | Jours perdus (8 hres) | Moyenne de jours perdus par employé | par accident |
|---|---|---|---|---|---|
| Fonctionnaires | 756 | 9 | 25 | 0,0 | 2,8 |
| Manuels | 642 | 165 | 2 554 | 3,9 | 15,5 |
| Policiers | 360 | 32 | 306 | 0,8 | 9,6 |
| Pompiers | 299 | 44 | 244 | 0,8 | 5,6 |
| Total: | 2 057 | 250 | 3 129 | 1,52 | 12,52 |

# LES SERVICES COMMUNAUTAIRES

## LE SERVICE DES COMMUNICATIONS

Créé en 1978, le Service des communications de la Ville doit assurer la coordination de l'information émanant des divers services de la Ville et établir des relations suivies entre l'administration municipale, les citoyens, les médias d'information, les divers organismes du milieu et les organismes publics.

Le Service cherche à faire connaître aux milieux intéressés les nombreuses facettes de l'administration municipale, en particulier les activités de ses organismes décisionnels et des divers services qui ont un impact direct sur les citoyens. Il favorise, par différents moyens, l'accroissement du sentiment d'appartenance des employés de la Ville et leur adhésion optimale aux objectifs des services aux citoyens.

Le Service accueille et répond aux demandes de renseignements des citoyens sur les services municipaux, les règlements, les résolutions et les politiques de la Ville. Dans le même sens, il achemine les plaintes des citoyens vers les services concernés et aide les plaignants à obtenir satisfaction auprès de ces services.

Enfin, le Service des communications doit respecter et faire respecter les règles graphiques établies dans le cahier des normes graphiques de la Ville en ce qui concerne la papeterie, les équipements et les propriétés.

## La Régie de l'information

La Régie de l'information s'adresse aux différents groupes de la communauté en lui destinant de l'information de masse. Elle est l'outil privilégié des services de la Ville pour atteindre directement leurs publics respectifs.

### *La Gazette de Québec*

*La Gazette de Québec* se veut le moyen de communication par excellence pour atteindre les résidents de Québec. Ce tabloïd a été publié pour tous les résidents et commerces de la ville. Au total, il y a eu huit parutions de 78 000 copies pour un tirage annuel de près de 626 400 exemplaires. Les thèmes traités étaient aussi variés que les activités de l'administration municipale.

### *L'Esquif*

Ce journal interne a pour principal public les employés de la Ville. Six numéros de 3 000 copies chacun en moyenne ont paru en 1985.

### La presse

Pour favoriser le développement de ses relations avec le public, le Service a organisé treize conférences de presse et expédié 166 communiqués. À ces contacts, ajoutons la transmission presque quotidienne de renseignements à des représentants des médias régionaux ou nationaux, que ce soit par téléphone ou lors de rencontres individuelles.

### Salons et expositions

L'intérêt de plus en plus marqué de la population envers les différents salons et expositions a permis d'accroître considérablement le nombre de kiosques d'information pour l'année 1985. Les 17 kiosques produits en 1985 se sont avérés une source d'information importante pour les divers publics. De ce nombre, mentionnons que huit ont été réalisés à la demande du Service de l'urbanisme et quatre pour le Service des loisirs et des parcs.

| Kiosques |
|---|
| Monde des affaires |
| Salon épargne-placement |
| Salon A.P.A. (Montréal) |
| Vieux-Port de Québec |
| Salon de l'habitation |
| Recyclage de bâtiments |
| Kiosque Habitat |
| Patrimoine — Paris |
| Vieux-Québec, Université Laval |
| Kiosque itinérant (15-20 mai) |
| Expo-Québec |
| Système de détection |
| Salon des passe-temps |
| Année internationale de la jeunesse |
| Salon de l'horticulture |
| Salon vert (Vieux-Port) |
| Colloque acheteur/fournisseur |

### L'Exposition provinciale de Québec

La Commission de l'exposition provinciale prépare, chaque année, un événement très populaire. En 1985, le Service des communications a élaboré un kiosque sous le thème des « quatre petites patries » représentant les quartiers Saint-Jean-Baptiste, Notre-Dame-de-la-Garde, Duberger et Saint-Roch. Animant constamment le kiosque, les comédiens devaient fournir différentes informations historiques sur le développement et l'évolution des « quatre petites patries ».

### Publications diverses

La quantité de dépliants, de livrets, de panneaux promotionnels et d'imprimés divers s'est accrue de façon importante en 1985, notamment en raison de la campagne de civisme « Québec, ma propre ville ». Dans le cadre de celle-ci, le Service des communications a

produit, entre autres, des affiches, des panneaux aux entrées de la Ville et pour les véhicules de la police, des macarons, des messages radiophoniques, des fanions promotionnels pour le Vieux-Québec (« Un coeur à fleurir »), des sacs à ordures pour les automobiles et même une signature sur la glace du Colisée.

Parmi les autres productions importantes de l'année, notons la réédition du livret *Contact* destiné aux nouveaux résidents, des plaques et des diplômes pour l'Année internationale de la jeunesse, des panneaux d'information, des annonces publicitaires et deux dépliants pour faire connaître la nouvelle réglementation du stationnement de nuit connue sous le slogan « Ensemble, on adoucit l'hiver ».

| Publications diverses en 1985 | Nombre |
|---|---|
| Affiches | 3 |
| Dépliants | 14 |
| Feuillets | 3 |
| Livrets | 8 |
| Panneaux | 5 |
| Imprimés divers | 16 |

## La Section des renseignements et des plaintes

La Section des renseignements et des plaintes répond à toute demande de renseignements et à toute plainte concernant les programmes municipaux, les règlements, les résolutions et les politiques de la Ville. De plus, par le biais d'un rapport mensuel, la Section permet aux autorités municipales d'être saisies des problèmes que vivent les citoyens et d'apporter les correctifs adéquats lorsque la situation le justifie.

La Section dirige le bureau de l'information générale où sont postés le bureau des téléphonistes et celui des renseignements et des plaintes. Le premier offre des informations exigeant une réponse brève et immédiate. Les appels les plus fréquents concernent les explications relatives à la facture des taxes, les permis de construction et les secteurs du Service des travaux publics. Quant au bureau des renseignements et des plaintes, il répond aux demandes plus élaborées ou nécessitant certaines recherches, et il reçoit les plaintes tout en assurant leur suivi. Les principales plaintes concernent les lampadaires défectueux, les dommages causés à la propriété des citoyens lors des opérations de l'entretien de la chaussée ou des trottoirs, de même que les problèmes de détérioration relatifs à ceux-ci.

La Section opère aussi, depuis la fin de janvier 1985, un bureau de coordination de l'information concernant les travaux exécutés dans les rues de la Ville de Québec. Chaque semaine, les renseignements pertinents des différents services concernés sont recueillis et, par la suite, une synthèse de toutes les informations fournies est effectuée afin de mieux répondre aux questions du public et des journalistes.

En 1985, le bureau des renseignements et des plaintes a répondu à trente plaintes de plus qu'en 1984 mais à 522 demandes de renseignements de moins.

En comptant les appels reçus par les téléphonistes, la Section des renseignements et des plaintes a accueilli un grand total de 90 610 demandes.

Les statistiques révèlent qu'une hausse importante de demandes est survenue au bureau des renseignements et des plaintes au mois de mai et au mois de novembre. Dans le premier cas, l'augmentation est attribuable à la campagne de civisme concernant particulièrement le nettoyage des terrains vacants ou autres. Dans le deuxième cas, il s'agit du projet pilote du stationnement de nuit dans deux secteurs de la ville et de la période électorale.

| | 1984 | 1985 |
|---|---|---|
| NOMBRE DE DEMANDES (renseignements et plaintes) | 10 450 | 9 958 |
| Renseignements | 7 613(73 %) | 7 091(71 %) |
| Plaintes | 2 837(27 %) | 2 867(29 %) |
| NOMBRE D'APPELS (téléphonistes) | 91 236 | 80 652 |
| Services de la Ville | 67 152 | 56 810 |
| Autres demandes | 24 084 | 23 842 |
| Total | 101 686 | 90 610 |

## FRÉQUENCES DES DEMANDES

### (Bureau des renseignements et des plaintes)

| Période | Renseignements | Plaintes | Total 1985 | Total 1984 |
|---|---|---|---|---|
| 1er au 31 janvier | 516 (67 %) | 251 (33 %) | 767 | 812 |
| 1er au 28 février | 527 (75 %) | 180 (25 %) | 707 | 822 |
| 1er au 31 mars | 593 (71 %) | 241 (29 %) | 834 | 920 |
| 1er au 30 avril | 679 (71 %) | 273 (29 %) | 952 | 880 |
| 1er au 31 mai | 798 (68 %) | 369 (32 %) | 1 167 | 1 136 |
| 1er au 30 juin | 387 (64 %) | 222 (36 %) | 609 | 1 177 |
| 1er au 31 juillet | 416 (60 %) | 283 (40 %) | 699 | 903 |
| 1er au 31 août | 488 (73 %) | 184 (27 %) | 672 | 913 |
| 1er au 30 septembre | 655 (88 %) | 86 (12 %) | 741 | 764 |
| 1er au 31 octobre | 752 (80 %) | 188 (20 %) | 940 | 816 |
| 1er au 30 novembre | 780 (67 %) | 376 (33 %) | 1 156 | 703 |
| 1er au 31 décembre | 500 (70 %) | 214 (30 %) | 714 | 604 |
| Total | 7 091 (71 %) | 2 867 (29 %) | 9 958 | 10 450 |

**Autres activités**

La Section est aussi responsable de la mise à jour et de la publication de l'annuaire téléphonique des employés. En 1985, elle a également offert sa collaboration à trois opérations « porte ouverte » de même qu'à la rédaction ou la recherche de divers articles pour *La Gazette* et *L'Esquif*.

## La Section de la photographie

Plus de 55 000 photographies ont été produites en 1985 par cette Section. Les principaux services requérants sont l'Urbanisme (20 000) et la Police (20 000). ■

## LE SERVICE DES LOISIRS ET DES PARCS

Le Service des loisirs et des parcs a la responsabilité d'assurer l'organisation des loisirs communautaires dans la ville pour mettre à la disposition des citoyens une panoplie d'activités récréatives répondant à leurs attentes.

De plus, le Service met à la disposition des organismes de loisirs des emplacements, du matériel technique et des équipes d'animation.

La tâche consiste aussi à gérer et à planifier l'usage des équipements et des outils nécessaires à l'accomplissement du loisir, des programmes de plantation et d'entretien des arbres, arbustes et fleurs, d'embellissement des parcs récréatifs et de détente et des places publiques. Pour remplir ces mandats, le Service des loisirs et des parcs travaille en étroite collaboration avec les organismes du milieu, que ce soit au niveau des organismes culturels, sportifs ou polyvalents.

L'année 1985 fut marquée par le parachèvement et la mise en chantier d'équipements récréatifs importants, par la rationalisation et le développement des interventions relatives à la forêt urbaine et par l'exécution ou la participation à des mandats particuliers.

La livraison de la piscine du Parc Ferland et des Centres communautaires Marchand, C.-A.-Savard, ainsi que du Parc St-Mathieu, accroissent la qualité des plateaux disponibles et la quantité d'heures d'activités. Malgré la disponibilité partielle de ces équipements livrés au printemps ou à l'automne, l'effet est noté sur la participation des citoyens des milieux concernés aux activités offertes dans ces nouveaux plateaux.

En ce qui a trait à la gestion de la forêt urbaine, il fut possible d'améliorer le rendement des crédits alloués grâce à l'utilisation des données d'inventaire traitées par système informatisé dans la planification et le contrôle des travaux. La qualité de la gestion dans ce domaine a représenté un atout intéressant pour l'obtention de subventions auprès des paliers supérieurs de gouvernement. Par ailleurs, d'autres dossiers de 1985 sont dignes de mention:

— la création d'un comité consultatif de jeunes pour participer à la réalisation du programme « Ville de l'Année internationale de la jeunesse » confié au Service des loisirs et des parcs;

— l'étude portant sur la réfection et la rénovation du Palais Montcalm;

— la production des notes de recherche en vue de l'élaboration d'un plan à long terme de développement des équipements récréatifs;

— la participation intensive du personnel de gestion et de direction dans l'élaboration du plan directeur d'aménagement et de développement de la Ville;

— l'adaptation du nouveau plan de développement de la gestion de l'information de même que la budgétisation centrée sur les résultats;

— l'amélioration des surfaces et des aires de jeux sur 14 sites.

### Administration

L'année 1985 a surtout été marquée par l'acquisition d'un système informatique clé IBM et de la formation et de l'apprentissage du personnel nécessaire à son opération.

| La Section de l'administration | 1984 | 1985 |
|---|---|---|
| Demandes de renseignements | 250/jour | 250/jour |
| Embauche de nouveaux employés occasionnels | 143/an | 129/an |
| Prêts de matériel | 940/an | 1129/an |
| Demandes de service | 2428/an | 2121/an |

| Information | 1984 | 1985 |
|---|---|---|
| Communiqués | 240 | 274 |
| Entrevues radio-télé | 60 | 71 |
| Articles parus | 976 | 859 |
| Photographies parues | 170 | 174 |
| Conférences de presse | 5 | 7 |
| Revues de presse | 174 | 178 |
| Travaux d'impression pour l'externe | 58 | 135 |
| Nombre de copies à l'interne | 1 039 059 | 758 898 |
| Inaugurations | 3 | 3 |
| Kiosques d'information | 2 | 3 |
| Spectacles d'été: | | |
| — communiqués | 30 | 35 |
| — entrevues radiophoniques | 69 | 35 |

| Recherche et planification | 1984 | 1985 |
|---|---|---|
| Interventions d'aménagement | 38 | 48 |
| Valeur des interventions | 5 146 000 $ | 5 177 750 $ |
| Dossiers traités | 174 | 185 |
| Réunions du comité de coordination | 14 | 13 |
| Réunions du comité d'aménagement | 19 | 17 |
| Réunions du groupe technique du plan d'urbanisme | 34 | 54 |
| Documents et mémoires | 188 | 192 |

**Participation aux activités**

| Activités physiques et de plein air | 1984 | 1985 |
|---|---|---|
| Inscriptions totales | 26 977 | 28 856 |
| Fréquentation des bains libres | 200 400 | 267 024 |
| Fréquentation des piscines extérieures | 125 192 | 129 962 |
| Fréquentation des patinoires extérieures | 61 573 | 63 135 |
| Fréquentation des activités à caractère libre | 256 591 | 294 371 |
| Participation aux événements spéciaux | 16 641 | 12 602 |
| Assistance aux événements spéciaux | 27 865 | 25 198 |
| Participation aux rallyes cyclistes | 1 250 | 1 739 |
| Inscriptions aux activités de balle | 4 598 | 4 178 |
| Inscriptions aux activités de glace | 4 502 | 4 124 |
| Inscriptions aux activités aquatiques | 4 291 | 4 791 |
| Inscriptions aux activités en gymnase | 11 622 | 13 952 |
| Inscriptions aux activités de soccer | 1 964 | 1 636 |
| Fréquentation des activités de patinage | 36 975 | 37 000 |
| Fréquentation des activités aquatiques (int.) | 90 372 | 122 962 |
| Fréquentation des activités de plein air | 4 052 | 4 447 |

| Activités socio-culturelles | 1984 | 1985 |
|---|---|---|
| Participation aux spectacles en plein air | 20 000 | 22 500 |
| Assistance aux spectacles en salle | 8 700 | 11 950 |
| Assistance aux concerts-croissants | 5 850 | 5 700 |
| Assistance aux spectacles du Palais Montcalm | 63 910 | 66 208 |
| Visites aux Voûtes du Palais | 4 000 | 3 272 |
| Assistance aux spectacles dans les terrains de jeux | 1 087 | 2 700 |

| | 1984 | 1985 |
|---|---|---|
| Participation par semaine pour les ateliers polyvalents (moyenne) | 1 390 | 1 996 |
| Participation aux activités sportives variées par semaine (moyenne) | 1 990 | 1 908 |
| Participation aux activités culturelles variées par semaine (moyenne) | 422 | 3 695 |

| Utilisation des équipements de loisir | 1984 | 1985 |
|---|---|---|
| Période d'utilisation des équipements (semaines) | 41 | 41 |
| Nombre de parcs et équipements récréatifs majeurs | 42 | 42 |
| Nombre de plateaux intérieurs majeurs | 98 | 99 |
| Utilisation réelle des équipements par semaine (heures) | 73,2 | 61,5 |
| Nombre de plateaux scolaires utilisés | 57 | 56 |
| Nombre d'équipements récréatifs municipaux | | |
| — Parcs | 63 | 67 |
| — Arénas | 5 | 5 |
| — Piscines intérieures | 5 | 6 |
| — Piscines extérieures | 13 | 13 |
| — Centres récréatifs | 8 | 11 |
| — Aires de jeux mécaniques | 26 | 41 |

| Gestion des végétaux | 1984 | 1985 |
|---|---|---|
| Production horticole (nombre de plants) | 119 000 | 96 247 |
| Superficie d'aménagement floral (mètres carrés) | 5 075 | 3 280 |
| Enquêtes sur appel de citoyens | 549 | 623 |
| Intervention pour l'entretien des arbres | 14 386 | 17 787 |
| Plantation d'arbres | 2 834 | 1 627 |
| Plantation d'arbustes | 1 204 | 2 201 |
| Arbres abattus | 482 | 663 |

| Maladie hollandaise de l'orme: | | |
|---|---|---|
| Inventaire | 9 300 arbres | 9 000 arbres |
| Interventions | 2 446 arbres | 3 000 arbres |

## LE SERVICE DE LA POLICE

Le mandat du Service de police consiste à maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique, et à protéger les personnes et les biens. Il vise également à prévenir le crime et les infractions, à en rechercher les auteurs et à les citer en justice. Enfin, il a pour objectif de veiller à l'application, sur le territoire de la Ville, des lois provinciales et fédérales, et des règlements, résolutions et ordonnances de la Ville.

## Les activités

Pour remplir efficacement son mandat, le Service de police de la Ville de Québec dispose de nombreux moyens et outils. Son personnel est réparti entre six divisions.

### La Division de la gendarmerie

Son personnel est probablement celui qui est le mieux identifié par la population. En effet, il est composé des constables qui patrouillent les rues de Québec 24 heures sur 24, 365 jours par année. Ce sont eux qui, généralement, seront les premiers sur les lieux d'un quelconque méfait ou d'un accident. Leur présence sur le territoire de la Ville offre un effet préventif contre le crime et une aide précieuse, en cas de besoin.

La Division comprend trois sections: la patrouille, composée de cinq équipes travaillant en rotation, la circulation et la détention.

### La Division des enquêtes criminelles

Cette division est responsable de la cueillette des indices et des informations servant à résoudre un crime et à en trouver les coupables. De plus, son personnel voit à assurer les liaisons constantes et efficaces entre les différents tribunaux de justice. Son travail représente l'aspect répressif du Service de la police puisqu'il consiste à rechercher les auteurs d'un délit et à les traduire devant la justice. Cependant, l'aspect prévention est aussi une préoccupation d'importance au sein de la Division.

La Division comprend les Sections du crime contre la personne, des crimes contre la propriété, des enquêtes générales, des agents de liaison et enfin, de la sécurité.

| Le personnel | |
|---|---|
| Cadres | 17 |
| Officiers | 24 |
| Sous-officiers (sergents, sergents-détectives principaux, caporaux) | 43 |
| Enquêteurs: | 50 |
| Constables: | 240 |
| Personnel civil: | 59 |
| Total | 433 |

### La Division des opérations auxiliaires

La Division des opérations auxiliaires doit pourvoir en support technique et matériel le travail du policier. Cinq sections oeuvrant dans des secteurs spécialisés garantissent une action efficace de la Division et du Service: les Sections de l'électronique, de l'équipement et des pièces à conviction, des télécommunications, de l'identité judiciaire et le Centre d'information.

### La Division de l'entraînement et du développement

Le mandat de la Division de l'entraînement et du développement consiste à faire en sorte que le corps policier de la Ville de Québec soit toujours à la fine pointe en matière de techniques policières, qu'elles soient utilisées au pays ou ailleurs dans le monde.

De plus, elle voit à faire la mise à jour continuelle en ce qui concerne les nouvelles lois, réglementations et ordonnances, ainsi que les amendements et changements qui peuvent y être apportés. C'est dans ce sens que la Division assume aussi la rédaction des livres de politiques et de directives policières et administratives que tous les policiers doivent utiliser dans l'exercice quotidien de leurs fonctions.

Quatre sections composent la Division de l'entraînement et du développement: les Sections de la formation, de l'éducation physique, du tir, et de la recherche et de la planification.

### La Division des relations publiques et de la prévention

C'est par le biais de la Division des relations publiques et de la prévention que le public est tenu informé des différentes activités du Service de la police. Dans ce but, la Division entretient des liens constants avec les médias d'information de la région de Québec.

Elle publie aussi un bulletin interne et mensuel qui informe le personnel du Service de l'état de la criminalité tant à Québec qu'ailleurs. D'autres informations fort utiles au travail policier y sont aussi diffusées.

Mais un des aspects les plus importants du mandat de cette division consiste en l'établissement de programmes de prévention du crime s'adressant aux citoyens en général, aux jeunes et à d'autres catégories de personnes. Elle entretient des liens étroits avec les comités de citoyens en leur assurant un support technique dans leur démarche de prévention contre le crime. Son rôle consiste primordialement à réduire les opportunités de crime, tant sur la personne que sur la propriété.

Des policiers-éducateurs font régulièrement le tour des écoles du territoire de la Ville de Québec et donnent des séances d'information sur les stupéfiants, le phénomène des gangs, etc.

La Division est composée des Sections des relations publiques, de la prévention et de la Police-Jeunesse.

**Le secrétariat**

Bien entendu, le secrétariat assume tout le support administratif nécessaire au bon fonctionnement du Service de police de la Ville de Québec. C'est le secrétariat qui s'occupe de la tenue à jour des statistiques policières, de la gestion du personnel et qui délivre les différents permis sous la juridiction du Service de police.

| Infractions au code criminel | |
|---|---|
| Homicides | 8 |
| Tentatives de meurtre | 8 |
| Infractions d'ordre sexuel | 141 |
| Voies de fait | 620 |
| Vols qualifiés | 432 |
| Introductions par effraction | 5 157 |
| Vols de + de 200,00$ | 4 255 |
| Vols de – de 200,00$ | 4 142 |
| Recels | 69 |
| Fraudes | 1 501 |
| Prostitution | 3 |
| Possessions d'armes offensives | 19 |
| Infractions diverses | 5 358 |

| Évolution de la criminalité | |
|---|---|
| 1981 | 22 403 |
| 1982 | 20 603 |
| 1983 | 20 372 |
| 1984 | 21 455 |
| 1985 | 21 713 |

| Évolution des crimes contre la personne | |
|---|---|
| 1981 | 1 131 |
| 1982 | 1 275 |
| 1983 | 1 113 |
| 1984 | 1 261 |
| 1985 | 1 [illegible] |

| Évolution des crimes contre la propriété | |
|---|---|
| 1981 | 14 532 |
| 1982 | 13 618 |
| 1983 | 13 621 |
| 1984 | 14 600 |
| 1985 | 14 551 |

Statistiques relatives à la circulation routière

| | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|---|---|
| Accidents de la circulation | 10 053 | 8 136 | 8 102 | 9 316 | 9 990 |
| Accidents avec blessures corporelles | 1 429 | 1 070 | 1 134 | 1 353 | 1 365 |
| Accidents mortels | 22 | 14 | 10 | 14 | 11 |
| Infractions à la circulation | 22 088 | 17 496 | 13 996 | 15 403 | 20 033 |
| Infractions au stationnement | 78 500 | 67 526 | 50 736 | 45 079 | 49 279 |
| Infractions criminelles relatives à la conduite automobile | 1 877 | 1 241 | 728 | 769 | [illegible] |

## Statistiques relatives à la circulation routière

### Accidents

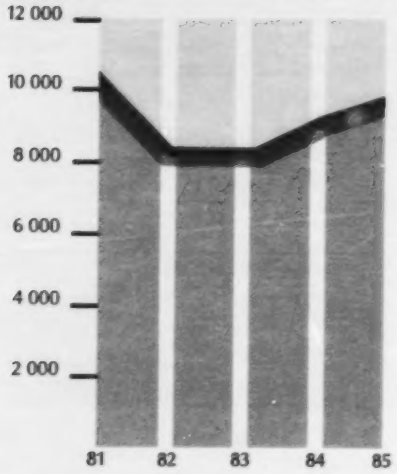


### Accidents avec blessés

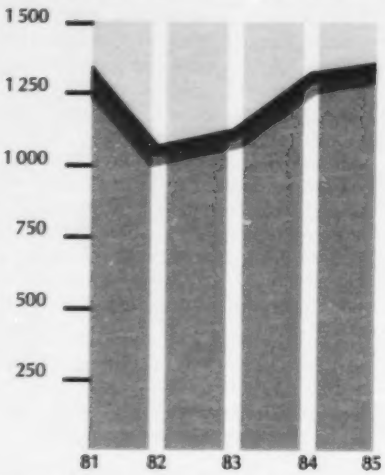


### Accidents mortels

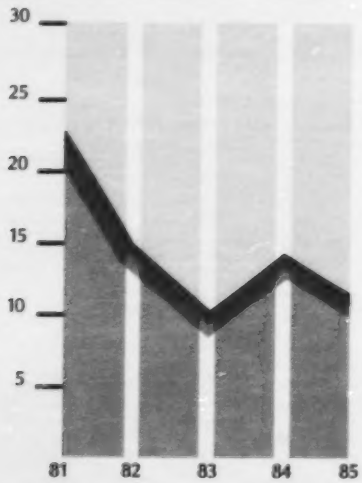


### Infractions criminelles relatives à la conduite automobile

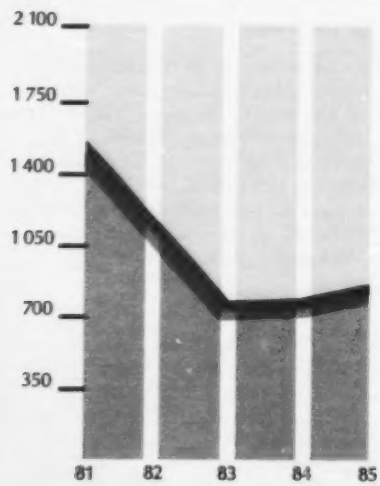


### Infractions à la circulation

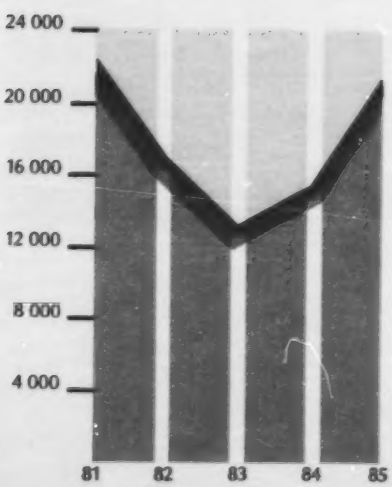


### Infractions au stationnement

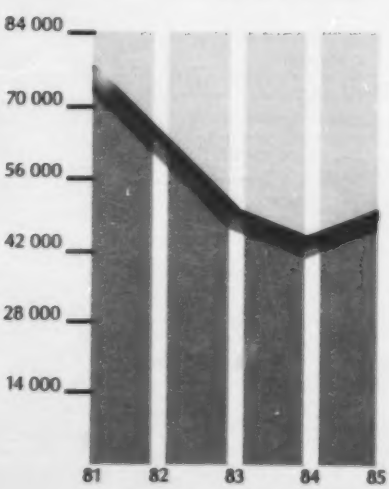

| Population/Crime/Effectif | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
| Population | 164 290 | 166 474 | 166 000 | 163 800 | 164 510 |
| Personnel policier | 395 | 384 | 365 | 371 | 360 |
| Personnel civil | 132 | 128 | 59* | 59 | 59 |
| Ratio police/population | 1 / 416 | 1 / 434 | 1 / 455 | 1 / 442 | 1 / 457 |
| Infractions criminelles | 22 403 | 20 603 | 20 372 | 21 455 | 21 713 |
| Taux de criminalité par 1 000 habitants | 136,4 | 123,8 | 122,7 | 130,9 | 131,9 |

* La différence de 128 à 59 (1982-1983) s'explique par le fait que les brigadiers scolaires relèvent du Service de la circulation et du transport depuis 1983.

| Variation annuelle des appels de service | |
|---|---|
| 1981 | 55 009 |
| 1982 | 46 754 |
| 1983 | 44 220 |
| 1984 | 45 064 |
| 1985 | 43 911 |

## LE SERVICE DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

Le Service de protection contre l'incendie a pour mandat d'assurer la sécurité des citoyens de la Ville de Québec en les protégeant des incendies et de toute autre cause motivant un appel d'urgence susceptible de menacer leur vie et leurs biens. Le Service, qui comprend 280 pompiers répartis en quatre pelotons et huit casernes, vise en tout temps trois objectifs essentiels: éviter les pertes de vie, minimiser les pertes matérielles et contrôler tout genre de sinistre.

Disposant d'un équipement sophistiqué et d'un personnel hautement qualifié, le Service de protection contre l'incendie assure, par l'intervention et la prévention, la protection du citoyen lorsque sa vie et ses biens sont menacés par le feu, les autres éléments de la nature ou par les actes de l'homme. De plus, le Service assure maintenant le sauvetage et les recherches nautiques sur le territoire de la Ville de Québec.

### La prévention

Pendant la période estivale, les membres de la brigade de feu effectuent dans chaque résidence du territoire de la Ville, spécialement dans les secteurs présentant des risques élevés d'incendie, des visites préventives pour y déceler les dangers de feu et pour conseiller les propriétaires sur les mesures à prendre.

Ainsi, le Service de protection contre l'incendie propose de nombreuses solutions aux citoyens pour combattre les risques d'incendie, l'une étant, bien entendu, l'utilisation des détecteurs de fumée.

D'autre part, des inspecteurs visitent les commerces, les édifices publics, les édifices à logements multiples et les chantiers de construction afin de s'assurer qu'ils répondent aux normes de sécurité. Lors d'activités populaires (Festival d'été, Carnaval, spectacles au Colisée, Exposition provinciale), le Service s'assure que les issues permettent une évacuation rapide et que les constructions temporaires ne présentent aucun danger pour le public.

S'il le juge à propos, le directeur du Service peut, en vertu d'un règlement municipal, exiger que certaines modifications soient mises à exécution.

### Le Commissariat des incendies

Le Commissariat des incendies doit faire enquête sur tous les incendies de Québec, afin de déterminer l'origine du feu. À cette fin, il travaille étroitement avec le Service de protection contre l'incendie. En effet, le Commissariat des incendies possède son propre budget, lequel est défrayé à 75 % par les compagnies d'assurance.

Le Commissariat se compose d'un commissaire, d'un enquêteur-chef, d'un enquêteur puis d'un assistant technique. Le commissaire est nommé par le gouvernement du Québec et relève du ministre de la Justice. Son mandat consiste à présider, pour le compte du ministère de la Justice, les enquêtes publiques à travers le Québec. Toutefois, lorsqu'il exerce ses fonctions de commissaire sur le territoire de la Ville de Québec, il est sous l'autorité du directeur général de la Ville.

Ainsi, lorsqu'un feu se déclare sur le territoire de la Ville, les pompiers se rendent sur les lieux sitôt l'alerte donnée. Si l'incendie semble d'origine douteuse ou s'il y a des morts et des blessés, ils communiquent immédiatement avec les enquêteurs du Commissariat et ces derniers se rendent sur place pour y mener leur enquête. Dans le cas où une seconde alarme est donnée, les enquêteurs se déplacent automatiquement.

Pour donner suite au rapport produit par les enquêteurs, le commissaire entend les témoins et rend son verdict. C'est lui qui recommandera ensuite aux autorités de porter ou non des accusations contre les individus.

#### L'origine des incendies en 1985

En bref, 44,7 % des incendies ayant fait l'objet d'une enquête en 1985 étaient d'origine criminelle; par ailleurs, 37,5 % des incendies criminels ayant fait l'objet d'une enquête ont été résolus avec succès. Enfin, le montant des pertes matérielles est plus élevé que par les années passées, non pas à cause d'un grand nombre d'incendies, mais plutôt parce que les coûts de reconstruction ont sensiblement augmenté.

| Le personnel | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|
| Division de l'administration et du secrétariat | 7 | 8 | 7 |
| Division de la prévention | 8 | 8 | 8 |
| Division des opérations Section brigade | | | |
| Chefs de division | 2 | 2 | 4 |
| Chefs de district | 5 | 8 | 4 |
| Capitaines | 10 | 6 | 7 |
| Lieutenants | 39 | 44 | 45 |
| Pompiers | 233 | 220 | 211 |
| Section de la formation | 3 | 4 | 4 |
| Section des services techniques | 26 | 27 | 27 |
| Salariés mutés temporairement hors de notre service | 2 | — | 1 |
| Total: | 335 | 327 | 318 |

| Les activités | 1983 | 1984 | 1985 |
|---|---|---|---|
| Alertes | 2 350 | 2 409 | 2 651 |
| Fausses alertes volontaires | 312 | 327 | 299 |
| Incendies ou débuts d'incendies | 784 | 818 | 807 |
| Incendies de deux alertes | 30 | 30 | 19 |
| Incendies de trois alertes | 17 | 15 | 13 |
| Appels 33[1] | 3 | — | 2 |
| Inspections par les inspecteurs de la prévention | 7 988 | 9 553 | 9 399 |
| Nombre de logements visités lors de la prévention domiciliaire | 54 648 | 46 594 | 46 320 |
| Nombre d'inspections domiciliaires effectuées par les pompiers | 26 081 | 24 350 | 24 300 |
| Nombre de logements munis de détecteurs de fumée conformes à notre règlement (en pourcentage) | 82,8 % | 85,6 % | 82,6 % |
| Entraînement intérieur/ extérieur heures-hommes | 20 497 | 22 222 | 21 402 |
| Prévention domiciliaire commerciale ou industrielle heures-hommes | 18 728 | 14 084 | 16 333 |

[1] Un appel « 33 » rappelle en service un nombre déterminé d'officiers et de pompiers du peloton suivant.

| Commissariat des incendies | | | |
|---|---|---|---|
| Incendies | 1983 | 1984 | 1985 |
| Pertes matérielles | 6 271 876 $ | 11 801 876 $ | 9 378 228 $ |
| Pertes de vie | 3 | 5 | 10 |
| Enquêtes publiques ou cas de recherches | 176 | 222 | 217 |
| Nombre d'incendies d'origine criminelle | 65 | 103 | 89 |
| Mises en accusation | 23 | 16 | 16 |
| Témoins assignés | 104 | 75 | 89 |
| Enquêtes publiques | 14 | 13 | 15 |
| Causes classées | 148 | 140 | 139 |
| Présence aux alertes | 176 | 222 | 217 |
| Condamnations pour incendies | 14 | 12 | 7 |
| Photographies prises sur les lieux des incendies | 1 060 | 1 129 | 851 |

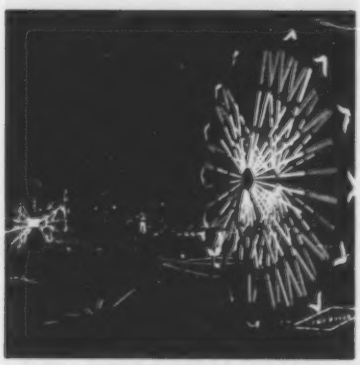

# LA COMMISSION DE L'EXPOSITION PROVINCIALE

## LA COMMISSION DE L'EXPOSITION PROVINCIALE

| Spectacles | Nombre de représentations | Assistances |
|---|---|---|
| Hockey | 82 | 981 313 |
| Nordiques: | (54) | (777 246) |
| Remparts: | (16) | (14 180) |
| Étoiles ligue majeure | (1) | (1 670) |
| Tournoi pee-wee | (11) | (188 217) |
| Spectacles sur glace | 23 | 147 081 |
| Lutte | 8 | 42 210 |
| Concerts | 11 | 91 457 |
| Divers | 5 | 17 548 |
| Grand total: | | 1 279 609 |

La Commission de l'exposition provinciale de Québec s'occupe de la gestion de tous les édifices municipaux du parc de l'Exposition et joue un rôle actif dans le domaine des sports et de la récréation.

En plus de l'Exposition provinciale, la Commission présente chaque année, en collaboration avec des promoteurs privés, des salons et expositions de tous genres.

Le Colisée est le site de nombreuses activités sportives: hockey professionnel ou amateur, lutte, boxe. Plusieurs spectacles de variétés y sont également présentés.

Quant à la piste de courses, gérée par la firme Hippobec Inc., elle est en activité toute l'année.

La patinoire du Pavillon de la jeunesse est mise à la disposition du Service des loisirs et des parcs de la Ville et également des clubs de hockey et de patinage artistique.

Enfin, le Pavillon de l'agriculture accueille des activités sportives comme le tennis, le tir à l'arc et les cliniques de baseball.

L'Exposition provinciale a accueilli, en 1985, 580 168 personnes.

La patinoire du Pavillon de la jeunesse a été louée pour un total de 1 389 heures, dont 730 furent réservées par le Service des loisirs et parcs de la Ville de Québec.

Les 165 programmes de courses sous harnais présentés à l'Hippodrome de Québec ont attiré un total de 243 099 personnes, qui ont parié 24 240 947 $.

Au Colisée, 129 attractions ont été présentées, attirant une foule de 1 279 609 spectateurs. ■

# LES ÉTATS FINANCIERS

## RAPPORT DU TRÉSORIER

Monsieur le Maire,
Messieurs les Membres du Conseil,

Conformément à la loi 19 Geo. V chap. 95, art. 287, j'ai l'honneur de vous transmettre les états financiers de La Ville de Québec, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985, accompagnés des rapports des vérificateurs externes et du vérificateur de la Ville.

La Ville termine les opérations de son exercice financier 1985 par un excédent des recettes sur les dépenses de 397 000 $. Ce montant inclut l'excédent des dépenses sur les recettes de la Commission de l'exposition provinciale de Québec au montant de 381 000 $ et l'affectation du surplus du déneigement pour une somme de 602 000 $ à la réserve pour stabilisation du coût du déneigement, telle qu'exigée par l'article 336 de la Charte de La Ville de Québec. Quant au fonds des Usines St-Malo, ses opérations se terminent avec un excédent des recettes sur les dépenses de 429 000 $, ce qui porte le capital total du fonds à 4 523 000 $. Un prêt, au montant de 500 000 $, a été consenti au cours de l'exercice à même ce fonds.

Je certifie que les placements aux fonds d'amortissement ont été investis conformément à la loi.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement les résultats d'opérations de l'exercice, ainsi que la situation financière de la Ville au 31 décembre 1985.

(s) Guy Martineau, c.a.,
Trésorier de La Ville de Québec

Assermenté devant moi
ce 18e jour de mars 1986.

(s) Antoine Carrier, avocat,
Greffier de La Ville de Québec

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Monsieur le Maire,
Messieurs les Membres du Conseil,

Nous avons vérifié les états financiers suivants de La Ville de Québec, tirés du rapport financier présenté sur le formulaire du ministère des Affaires municipales du Québec, et nous avons obtenu tous les renseignements et explications que nous avons demandés:

Fonds d'administration

- État des recettes et dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985
- État du surplus non affecté pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985
- État de la continuité des réserves pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985
- Bilan au 31 décembre 1985

Fonds des règlements d'emprunt

- État de la variation des règlements d'emprunt en cours pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985
- Bilan au 31 décembre 1985

État de l'actif à long terme au 31 décembre 1985

État de la dette à long terme au 31 décembre 1985

Fonds des Usines St-Malo

- État des revenus et dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985
- État du capital investi et du capital disponible pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985
- Bilan au 31 décembre 1985

Fonds d'amortissement

- État de la variation des montants disponibles pour le remboursement des obligations et autres dettes à long terme pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985
- Bilan au 31 décembre 1985

Fonds spécial — réserve foncière

- État de la variation du capital pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985
- Bilan au 31 décembre 1985

Fonds — réserve pour parcs et terrains de jeux

- État de la variation du capital pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985
- Bilan au 31 décembre 1985

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

La création et l'augmentation des différentes réserves du fonds d'administration sont présentées à divers postes de l'état des recettes et dépenses plutôt qu'à l'état du surplus non affecté, de même que leur utilisation est présentée à l'état de la continuité des réserves plutôt qu'aux différents postes de recettes et dépenses de l'état des recettes et dépenses.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de La Ville de Québec au 31 décembre 1985 ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date, selon les pratiques comptables municipales généralement admises dans la province de Québec, à l'exception de ce qui est mentionné au paragraphe précédent, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent, à l'exception de ce qui est mentionné à la note 2 aux états financiers.

Ce rapport n'a pas trait aux chiffres du budget modifié présenté à l'état des recettes et dépenses du fonds d'administration et aux renseignements supplémentaires et statistiques apparaissant dans les pages suivant les notes aux états financiers.

(s) Charette, Fortier, Hawey
Touche Ross
Comptables agréés

Québec, le 17 mars 1986

## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR DE LA VILLE

Monsieur le Maire,
Messieurs les Membres du Conseil,

Conformément à la loi 19 Geo. V, chap. 95, art. 287 et au règlement 2379, j'ai vérifié les états financiers suivants de La Ville de Québec, tirés du rapport financier présenté sur le formulaire du ministère des Affaires municipales du Québec, et j'ai obtenu tous les renseignements et explications que j'ai demandés:

Fonds d'administration

- État des recettes et dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985
- État du surplus non affecté pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985
- État de la continuité des réserves pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985
- Bilan au 31 décembre 1985

Fonds des règlements d'emprunt

- Bilan au 31 décembre 1985
- État de la variation des règlements d'emprunt en cours pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985

État de l'actif à long terme au 31 décembre 1985

État de la dette à long terme au 31 décembre 1985

Fonds des Usines St-Malo

- État des revenus et dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985
- État du capital investi et du capital disponible pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985
- Bilan au 31 décembre 1985

Fonds d'amortissement

- État de la variation des montants disponibles pour le remboursement des obligations et autres dettes à long terme pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985
- Bilan au 31 décembre 1985

Fonds spécial — réserve foncière

- État de la variation du capital pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985
- Bilan au 31 décembre 1985

Fonds — réserve pour parcs et terrains de jeux

- État de la variation du capital pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985
- Bilan au 31 décembre 1985

Tel que prévu à l'article 181 de la Charte, les montants disponibles aux fonds d'amortissement pour le remboursement des obligations ont été accumulés conformément aux exigences de celle-ci et des règlements créant ces fonds. De plus, je certifie que le trésorier a effectué des versements suffisants pour pourvoir au rachat des obligations garanties par ces fonds.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

La création et l'augmentation des différentes réserves du fonds d'administration sont présentées à divers postes de l'état des recettes et dépenses plutôt qu'à l'état du surplus non affecté, de même que leur utilisation est présentée à l'état de la continuité des réserves plutôt qu'aux différents postes de recettes et dépenses de l'état des recettes et dépenses.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de La Ville de Québec au 31 décembre 1985 ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date, selon les pratiques comptables municipales généralement admises dans la province de Québec, à l'exception de ce qui est mentionné au paragraphe précédent, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent, à l'exception de ce qui est mentionné à la note 2 aux états financiers.

Ce rapport n'a pas trait aux chiffres du budget modifié présenté à l'état des recettes et dépenses du fonds d'administration et aux renseignements supplémentaires et statistiques apparaissant dans les pages suivant les notes aux états financiers.

(s) Roger Lachance, c.a.
Vérificateur de La Ville de Québec

Assermenté devant moi
ce 17e jour de mars 1986

(s) Antoine Carrier, avocat
Greffier de La Ville de Québec

## FONDS D'ADMINISTRATION

**État des recettes et dépenses**
pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985

| | Budget modifié | Réel |
|---|---|---|
| | (000 omis) | |
| **RECETTES** | | |
| Recettes de sources locales | | |
| Taxes | | |
| Taxe foncière générale | 84 587 $ | 84 038 $ |
| Autres taxes foncières | | |
| Répartitions générales | 10 758 | 10 704 |
| Répartitions locales | 1 045 | 1 069 |
| Compensations pour certains services municipaux | | |
| Eau | 677 | 525 |
| Enlèvement et destruction des ordures | 5 823 | 5 923 |
| Taxe d'affaires sur l'ensemble des valeurs locatives | 22 990 | 20 563 |
| | **125 880** | **122 822** |
| Compensations tenant lieu de taxes | | |
| Gouvernement du Québec | 44 408 | 46 109 |
| Gouvernement du Canada | 5 032 | 5 974 |
| Autres | 2 260 | 2 257 |
| | **51 700** | **54 340** |
| Services rendus aux autres organismes municipaux | | |
| Eau | **868** | **1 060** |
| Autres services rendus | | |
| Loisirs et culture | | |
| Centres communautaires, patinoires intérieures et extérieures, parcs et terrains de jeux, piscines et ports de plaisance | 311 | 330 |
| Commission de l'exposition provinciale de Québec | 9 418 | 10 238 |
| Stationnement et compteurs | 778 | 1 046 |
| Loyers | 850 | 766 |
| Recouvrements | 5 496 | 6 869 |
| | **16 853** | **19 249** |
| Autres recettes de sources locales | | |
| Imposition de droits | 4 476 | 4 898 |
| Amendes | 4 000 | 3 815 |
| Intérêts | 3 179 | 3 210 |
| | **11 655** | **11 923** |
| Transferts conditionnels | | |
| Subventions gouvernementales | 2 184 | 1 197 |
| Subventions d'autres organismes, entreprises et individus | 136 | 146 |
| | **2 320** | **1 343** |
| **Total des recettes** | **209 276 $** | **210 737 $** |

| | Budget modifié | Réel |
|---|---|---|
| | (000 omis) | |
| **DÉPENSES** | | |
| Administration générale | | |
| Gestion financière et administrative | 9 737 $ | 9 472 $ |
| Législation, application de la loi, greffe et personnel | 6 217 | 6 243 |
| Autres | 5 626 | 6 012 |
| | **21 580** | **21 727** |
| Sécurité publique | | |
| Police | 23 707 | 23 613 |
| Protection contre l'incendie | 16 455 | 16 590 |
| | **40 162** | **40 203** |
| Transport | | |
| Enlèvement de la neige | 14 539 | 14 401 |
| Administration, voirie, éclairage des rues, circulation et stationnement | 17 533 | 17 180 |
| | **32 072** | **31 581** |
| Hygiène du milieu | | |
| Enlèvement et destruction des ordures | 7 248 | 7 980 |
| Eau et égouts | 6 616 | 6 679 |
| | **13 864** | **14 659** |
| Santé et bien-être | **783** | **763** |
| Urbanisme et mise en valeur du territoire | **6 178** | **6 073** |
| Loisirs et culture | | |
| Loisirs, parcs et terrains de jeux | 18 273 | 18 087 |
| Commission de l'exposition provinciale | 9 822 | 10 619 |
| | **28 095** | **28 706** |
| Autres dépenses | | |
| Dépenses en immobilisations | 6 555 | 6 384 |
| Service de la dette | 43 767 | 43 751 |
| Communauté urbaine de Québec | 7 371 | 6 905 |
| Commission de transport de la communauté urbaine de Québec | 5 241 | 5 241 |
| Dépenses recouvrables | 2 983 | 3 544 |
| Mauvaises créances | 625 | 201 |
| | **66 542** | **66 026** |
| **Total des dépenses** | **209 276 $** | **209 738** |
| **Excédent des recettes sur les dépenses avant affectation** | | **999** |
| Affectation du surplus de déneignement selon l'article 336 de la Charte | | 602 |
| **Excédent des recettes sur les dépenses** | | **397 $** |

## FONDS D'ADMINISTRATION

**État du surplus non affecté**
pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985

| | (000 omis) |
|---|---|
| Solde au début de l'exercice | 2 020 $ |
| Ajouter: | |
| Excédent des recettes sur les dépenses de l'exercice | 397 |
| **Solde à la fin de l'exercice** | **2 417 $** |

## FONDS D'ADMINISTRATION

**État de la continuité des réserves**
pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985

| | Stabilisation du coût du déneigement | Variation sur devises étrangères | Travaux préliminaires | Auto-assurance: incendie et automobiles | Matériel roulant | Acquisition et aménagement de biens immobiliers |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | (000 omis) | | | |
| Solde au début de l'exercice | 2 274 $ | 3 233 $ | 3 951 $ | 700 $ | 1 072 $ | 2 872 $ |
| Ajouter: | | | | | | |
| Virement des affectations temporaires | | | 1 335 | | | |
| Disposition d'actifs immobilisés | | | 236 | | 35 | |
| Montant viré à même les dépenses | | | | | 1 954 | |
| Provision de l'exercice | | | | | | |
| Surplus de déneigement | 602 | | | | | |
| | **2 876** | **3 233** | **5 522** | **700** | **3 061** | **2 872** |
| Déduire: | | | | | | |
| Affectations temporaires | | | 1 799 | | | |
| Affectations aux opérations | | | | 1 | | |
| Acquisition et aménagement de biens immobiliers | | | | | | 1 794 |
| Achat de matériel roulant | | | | | 2 003 | |
| | | | **1 799** | **1** | **2 003** | **1 794** |
| **Solde à la fin de l'exercice** | **2 876 $** | **3 233 $** | **3 723 $** | **699 $** | **1 058 $** | **1 078 $** |

## FONDS D'ADMINISTRATION

**Bilan**
au 31 décembre 1985

| | | (000 omis) |
|---|---|---|
| **Actif** | | |
| À court terme | | |
| Encaisse | 20 $ | |
| Placements | 96 | |
| Taxes à recevoir | 12 736 | |
| Dû par les gouvernements | 5 173 | |
| Comptes à recevoir | 6 468 | |
| Fournitures et pièces de rechange — au coût | 3 277 | 27 770 $ |
| Sommes à recevoir du fonds des règlements d'emprunt | | 42 973 |
| Autre actif — note 2 | | 1 236 |
| | | **71 979 $** |

| Nouveaux développements | Centre municipal des congrès | Contestations d'évaluations | Revitalisation du Centre-Ville | Élections | Construction d'une piscine | Gare intermodale-stationnement | Divers projets | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | (000 omis) | | | | | |
| 84 $ | 174 $ | 10 921 $ | 500 $ | 924 $ | 579 $ | 975 $ | 2 849 $ | 31 108 $ |
| | | | | | | | | 1 335 |
| | | | | | | | | 271 |
| | | | | 425 | | | 1 295 | 3 674 |
| | | 2 934 | | | | | | 2 934 |
| | | | | | | | | 602 |
| **84** | **174** | **13 855** | **500** | **1 349** | **579** | **975** | **4 144** | **39 924** |
| | | | | | | | | 1 799 |
| | | | | 1 129 | | | 998 | 2 128 |
| | 127 | | 500 | | 569 | 926 | 320 | 4 236 |
| | | | | | | | | 2 003 |
| | **127** | | **500** | **1 129** | **569** | **926** | **1 318** | **10 166** |
| **84 $** | **47 $** | **13 855 $** | **—** | **220 $** | **10 $** | **49 $** | **2 826 $** | **29 758 $** |

| | | |
|---|---|---|
| | (000 omis) | |
| **Passif** | | |
| À court terme | | |
| Emprunts temporaires | 15 894 $ | |
| Comptes à payer et engagements | 22 136 | |
| Recettes reportées — note 3 | 1 774 | |
| | | 39 804 $ |
| Réserves | | 29 758 |
| Surplus non affecté | | 2 417 |
| | | **71 979 $** |

## FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT

**État de la variation des règlements d'emprunt en cours**
pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985

| | | (000 omis) |
|---|---|---|
| **Dépenses encourues** | | |
| Solde au début de l'exercice | | 187 466 $ |
| Ajouter: | | |
| Dépenses encourues en 1985 | | 37 335 |
| | | 224 801 |
| Déduire: | | |
| Règlements fermés en 1985 | | 25 838 |
| **Solde à la fin de l'exercice** | | **198 963 $** |
| **Financement permanent** | | |
| Solde au début de l'exercice | | 124 477 $ |
| Ajouter: | | |
| Emprunts à long terme en 1985 | 45 075 $ | |
| Autres modes de financement permanent en 1985 | 13 848 | 58 923 |
| | | 183 400 |
| Déduire: | | |
| Règlements fermés en 1985 | | 25 838 |
| **Solde à la fin de l'exercice** | | **157 562 $** |

**Bilan**
au 31 décembre 1985

| | (000 omis) |
|---|---|
| **Actif** | |
| Subventions à recevoir | 70 $ |
| Règlements d'emprunt en cours | 198 963 |
| Refinancement en cours | 4 133 |
| | **203 166 $** |
| **Passif** | |
| Comptes à payer et retenues sur contrats | 2 631 $ |
| Avances du fonds d'administration | 42 973 |
| Financement permanent affecté aux règlements d'emprunt en cours | 157 562 |
| | **203 166 $** |

## ÉTAT DE L'ACTIF À LONG TERME
au 31 décembre 1985

| | (000 omis) |
|---|---|
| **Actif** | |
| Actifs immobilisés | |
| Travaux de génie | 219 685 $ |
| Bâtisses | 97 412 |
| Terrains | 11 135 |
| Matériel et véhicules | 17 595 |
| Ameublement | 6 782 |
| Actifs immobilisés sujets à revente | |
| Propriétés acquises pour non-paiement de taxes | 18 |
| Terrains acquis à des fins de rénovation urbaine | 10 349 |
| Immeubles de la réserve foncière — note 4 | 1 188 |
| Créances à long terme | |
| Office municipal d'habitation de Québec, sans intérêt, échéant à compter de l'an 2021 | 1 167 |
| Autres créances — notes 4 et 5* | 1 027 |
| | **366 358 $** |
| **Mode de financement** | |
| Actifs acquis avant le 1er mai 1979 | 242 041 $ |
| Actifs financés par | |
| Obligations | 58 571 |
| Autres dettes à long terme | 693 |
| Subventions et contributions gouvernementales | 24 698 |
| Fonds d'administration | 23 006 |
| Autres modes de financement et réserves | 17 349 |
| | **366 358 $** |

* De ce montant, 341 000 $ représentent les créances à recevoir du fonds de la réserve foncière et 200 000 $ du fonds de la réserve pour parcs et terrains de jeux.

## ÉTAT DE LA DETTE À LONG TERME
au 31 décembre 1985

| | (000 omis) |
|---|---|
| **Mode de remboursement** | |
| Montants accumulés aux fonds d'amortissement | 17 858 $ |
| Montants à prévoir pour le remboursement des dettes à long terme à la charge de: | |
| L'ensemble de la municipalité | 220 740 |
| Une partie de la municipalité | 7 403 |
| Gouvernement du Québec | 6 695 |
| | **252 696 $** |
| **Passif** | |
| Obligations | |
| Gouvernement du Canada et ses entreprises | |
| Société canadienne d'hypothèques et de logement | 3 747 $ |
| Gouvernement du Québec et ses entreprises | |
| Commission municipale du Québec | 1 200 |
| Société d'habitation du Québec | 1 068 |
| Office de planification et de développement du Québec | 12 647 |
| Autres obligations émises | |
| Payables en devises canadiennes | 206 786 |
| Payables en devises étrangères — note 7 | 25 787 |
| | 251 235 |
| Autres dettes à long terme | |
| Entreprises et institutions | 1 461 |
| | **252 696 $** |

## FONDS DES USINES ST-MALO

**État des revenus et dépenses**
pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985

| | (000 omis) |
|---|---|
| **Revenus** | |
| Intérêts sur placements | 476 $ |
| **Dépenses** | |
| Gestion financière et administrative | 47 |
| **Excédent des recettes sur les dépenses** | **429 $** |

**État du capital investi et du capital disponible**
pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985

| | (000 omis) |
|---|---|
| **Capital investi** | |
| Solde au début de l'exercice | 1 870 $ |
| Ajouter: | |
| Prêt consenti | 500 |
| | 2 370 |
| Déduire: | |
| Remboursement de prêts sur hypothèques | 196 |
| **Solde à la fin de l'exercice** | **2 174 $** |
| **Capital disponible** | |
| Solde au début de l'exercice | 2 224 $ |
| Déduire: | |
| Transfert au capital investi | 304 |
| | 1 920 |
| Ajouter: | |
| Excédent des recettes sur les dépenses | 429 |
| **Solde à la fin de l'exercice** | **2 349 $** |

**Bilan**
au 31 décembre 1985

| | | (000 omis) |
|---|---|---|
| **Actif** | | |
| À court terme | | |
| Billet à demande — La Ville de Québec | 2 316 $ | |
| Comptes à recevoir | 21 | 2 337 $ |
| Prêts hypothécaires | | 2 154 |
| Autres actifs — au coût | | 32 |
| | | **4 523 $** |
| **Passif** | | |
| Capital investi | | 2 174 $ |
| Capital disponible | | 2 349 |
| | | **4 523 $** |

## FONDS D'AMORTISSEMENT

**État de la variation des montants disponibles pour le remboursement des obligations et autres dettes**
pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985

| | (000 omis) | |
|---|---|---|
| Solde au début de l'exercice | | 15 106 $ |
| Ajouter: | | |
| Versement du fonds d'administration | 4 142 $ | |
| Revenus de placements | 1 732 | 5 874 |
| | | 20 980 |
| Déduire: | | |
| Montants affectés au rachat d'obligations | | 3 122 |
| **Solde à la fin de l'exercice** | | **17 858 $** |

**Bilan**
au 31 décembre 1985

| | (000 omis) |
|---|---|
| **Actif** | |
| Placements en obligations — à la valeur nominale | |
| Obligations de La Ville de Québec | 1 659 $ |
| Autres obligations | 16 295 |
| | **17 954 $** |
| **Passif** | |
| Billet à demande — La Ville de Québec | 96 $ |
| Montants disponibles pour le remboursement des obligations et autres dettes | 17 858 |
| | **17 954 $** |

## FONDS SPÉCIAL — RÉSERVE FONCIÈRE

**État de la variation du capital**
pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985

| | | (000 omis) |
|---|---|---|
| Solde au début de l'exercice | | 862 $ |
| Ajouter: | | |
| Disposition d'actifs immobilisés | 1 321 $ | |
| Revenus d'intérêts | 148 | 1 469 |
| | | 2 331 |
| Déduire: | | |
| Achat d'immeubles | | 424 |
| **Solde à la fin de l'exercice** | | **1 907 $** |

**Bilan**
au 31 décembre 1985

| | (000 omis) |
|---|---|
| **Actif** | |
| Encaisse | 1 767 $ |
| Comptes à recevoir | 140 |
| | **1 907 $** |
| **Passif** | |
| Capital — note 4 | **1 907 $** |

## FONDS — RÉSERVE POUR PARCS ET TERRAINS DE JEUX

**État de la variation du capital**
pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985

| | (000 omis) |
|---|---|
| Solde au début de l'exercice | 395 $ |
| Ajouter: | |
| Contribution à titre de compensation | 253 |
| | 648 |
| Déduire: | |
| Acquisition et aménagement de parcs et terrains de jeux | 182 |
| **Solde à la fin de l'exercice** | **466 $** |

**Bilan**
au 31 décembre 1985

| | (000 omis) |
|---|---|
| **Actif** | |
| Encaisse | **466 $** |
| **Passif** | |
| Capital — note 5 | **466 $** |

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
au 31 décembre 1985

### 1. Énoncé des principales pratiques comptables

Les opérations de la Ville sont enregistrées conformément aux principes comptables généralement reconnus, compte tenu des usages particuliers de la comptabilité municipale et, de façon générale, selon les pratiques comptables généralement admises dans la province de Québec.

Les principales pratiques comptables suivies par la Ville sont:

**Réserve pour travaux préliminaires**

Le produit des dispositions de certains actifs immobiliers et diverses autres contributions sont versés à ce compte de réserve. Ces montants sont utilisés pour financer temporairement certaines dépenses de nature capitale, en attendant leur approbation par règlements.

**Réserve pour divers projets**

Ce montant est constitué d'affectations budgétaires pour pourvoir à des dépenses projetées.

**Réserve pour acquisition et aménagement de biens immobiliers**

Cette réserve est constituée d'affectations budgétaires qui sont utilisées pour effectuer des acquisitions de biens immobiliers et divers travaux de nature capitale.

**Réserve pour contestations d'évaluations**

La variation de l'exercice à cette réserve est appliquée en diminution des différents postes de recettes s'y rapportant.

**Placements acquis pour les fins des fonds d'amortissement**

La Ville comptabilise les placements des fonds d'amortissement à la valeur nominale et l'excédent des recettes sur les dépenses de ces fonds y est réinvesti.

**Autre actif**

Cet actif est amorti annuellement par une charge à l'état des recettes et dépenses du fonds d'administration.

**Conversion du taux de change étranger et refinancement en francs suisses**

Les obligations payables en devises américaines sont inscrites aux livres comme étant au pair, tandis que les obligations et billets remboursables en francs suisses sont inscrits aux livres à la parité du dollar canadien aux dates d'emprunts.

Lorsque le refinancement se fait sur le même marché étranger, la Ville, en conformité avec l'article 333 a) de sa Charte, utilise la valeur du taux de change de l'emprunt original pour établir la valeur de sa nouvelle dette obligataire.

### 2. Modification de pratique comptable

Au cours de l'exercice, la Ville a abandonné sa pratique d'amortir sur la durée des émissions les frais relatifs à ces émissions. Cette modification a eu pour conséquence d'augmenter le service de la dette et de réduire l'excédent des recettes sur les dépenses d'un montant de 4 211 000 $ et de diminuer du même montant le poste « Autre actif » apparaissant au bilan du fonds d'administration.

### 3. Recettes reportées

Ce montant de 1 774 000 $ inclut un montant de 754 000 $ concernant le régime de mérite de la Commission de la santé et de la sécurité au travail du Québec pour les exercices 1981, 1982 et 1983. Ce montant sera applicable aux cotisations des années 1986, 1987 et 1988.

### 4. Capital du fonds spécial — réserve foncière

Lors de l'encaissement du produit de disposition de certains immeubles et de créances à recevoir, le capital de ce fonds augmentera du montant de l'encaissement. Ces actifs sont présentés temporairement à l'état de l'actif à long terme.

### 5. Capital du fonds — réserve pour parcs et terrains de jeux

Lors de l'encaissement d'une créance de 200 000 $, le capital de ce fonds augmentera de ce montant plus les intérêts gagnés. Cette créance est présentée temporairement à l'état de l'actif à long terme.

### 6. Régime de rentes des employés de La Ville de Québec

Selon le cabinet d'actuaires « Pouliot, Guérard Inc. », le déficit actuariel du Régime de rentes des employés de La

Ville de Québec a été établi à 129 225 000 $ au 31 décembre 1983. À cette même date, le pourcentage de capitalisation du régime était de 49,3%, alors que l'évaluation actuarielle précédente, au 31 décembre 1980, l'établissait à 40,2%. La Ville de Québec est tenue, par l'article 162 b) de sa Charte, de combler le déficit actuariel initial au montant de 105 218 000 $ avant le 30 avril 1990.

Depuis le 31 décembre 1983, des contributions supplémentaires spéciales, au montant de 12 546 000 $, ont été effectuées pour couvrir une partie du déficit.

## 7. Dette à long terme

Des obligations et des billets de la dette à long terme sont remboursables en fonds américains et en fonds suisses. Au 31 décembre 1985, le taux de change du dollar américain était de 1,3975 $ et celui du franc suisse de 0,6786 $. Si ces taux de change étaient en vigueur à l'échéance des obligations et des billets, la Ville aurait à rembourser ou à refinancer un montant additionnel de 19 635 000 $.

Afin de couvrir une partie des pertes éventuelles dues à la variation des taux de change, lors du remboursement de la dette à long terme en fonds américains et en fonds suisses, une réserve totalisant 3 233 000 $ a été constituée. Au 31 décembre 1985, l'effet net pour la Ville se chiffrerait à 16 402 000 $.

## 8. Éventualités

### Organismes régionaux

En vertu de l'article 206 de la Loi de la Communauté urbaine de Québec, les municipalités du territoire de la Communauté sont solidairement responsables envers les détenteurs d'obligations, billets et autres titres émis par la Communauté pour son propre compte, du remboursement de ces derniers, en principal, intérêts et autres accessoires, de même que de toutes autres obligations contractées par la Communauté envers ces détenteurs.

La Ville a également les mêmes responsabilités envers les détenteurs d'obligations, billets et autres titres émis par la Commission de transport de la communauté urbaine de Québec.

### Autres

Au 31 décembre 1985, les réclamations pendantes contre la Ville s'élèvent à environ 12 785 000 $. La Ville conteste le bien-fondé de ces réclamations mais prévoit avoir à débourser une somme d'environ 5 188 000 $ relativement à des causes d'expropriation.

## 9. Engagement

En vertu d'un bail emphytéotique de cinquante (50) ans et d'un contrat de location intervenus en 1981 dans le cadre du projet de la bibliothèque centrale, la Ville s'est engagée à payer les sommes suivantes:

- le remboursement annuel, en capital et intérêts, sur une période de trente (30) ans, d'un financement au montant de 5 382 700 $ selon les modalités déterminées au contrat de location;
- 1 060 000 $ annuellement, pendant les trente (30) premières années, établie sur la base du coût d'un financement à long terme au taux de 13% l'an. Toute majoration ou diminution de ce taux au moment des refinancements entraînera une variation proportionnelle du versement annuel. Au cours des vingt (20) dernières années, la Ville n'assumera aucun coût de financement.

Les ententes prévoient que le stationnement et l'édifice multi-fonctionnel deviendront la propriété de la Ville en l'an 2012 et 2032, respectivement, moyennant une considération nominale de un dollar (1 $).

## PLACEMENTS PAR CATÉGORIES

au 31 décembre 1985

| | (000 omis) |
|---|---|
| **Fonds des Usines St-Malo** | |
| Obligations | |
| Province | 29 $ |
| Hypothèques | |
| Prêts industriels | 2 154 |
| Placement temporaire | |
| Billet à demande — La Ville de Québec | 2 316 |
| | **4 499 $** |
| **Fonds d'amortissement** | |
| Obligations | |
| Municipalités | 10 061 $ |
| Institutions para-gouvernementales | 7 843 |
| Province | 50 |
| | **17 954 $** |
| **État de l'actif à long terme** | |
| Créance à recevoir de l'Office municipal d'habitation de Québec | 1 167 $ |
| Autres créances | 1 027 |
| | **2 194 $** |

## SERVICE DE LA DETTE

### Tableau de remboursement de la dette obligataire[1]

| | Émissions à fonds d'amortissement | | Émissions en série | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **Exercice** | **Capital[2]** | **Intérêts** | **Capital** | **Intérêts** | **Total** |
| | | | (000 omis) | | |
| 1986 | 5 536 $ | 18 150 $ | 3 610 $ | 10 379 $ | 37 675 $ |
| 1987 | 5 139 | 17 377 | 3 714 | 9 978 | 36 208 |
| 1988 | 4 341 | 12 536 | 5 014 | 11 953 | 33 844 |
| 1989 | 4 007 | 11 998 | 5 338 | 11 478 | 32 821 |
| 1990 | 3 176 | 11 570 | 7 282 | 10 860 | 32 888 |
| 1991 | 3 176 | 11 570 | 8 667 | 9 943 | 33 356 |
| 1992 | 3 176 | 11 570 | 9 495 | 8 895 | 33 136 |
| 1993 | 2 478 | 8 107 | 11 563 | 9 285 | 31 433 |
| 1994 | 1 981 | 7 957 | 13 085 | 8 042 | 31 065 |
| 1995 | 1 864 | 7 683 | 13 148 | 6 675 | 29 370 |
| 1996 | 1 659 | 7 237 | 12 751 | 5 300 | 26 947 |
| 1997 | 1 659 | 7 078 | 12 515 | 3 923 | 25 175 |
| 1998 | 1 618 | 6 379 | 6 711 | 2 541 | 17 249 |
| 1999 | 1 328 | 5 839 | 6 158 | 1 858 | 15 183 |
| 2000 | 1 328 | 5 839 | 2 993 | 1 247 | 11 407 |
| 2001 | 28 | 141 | 2 545 | 890 | 3 604 |
| 2002 | | | 1 404 | 681 | 2 085 |
| 2003 à 2013 | | | 5 895 | 1 778 | 7 673 |
| | **42 494 $** | **151 031 $** | **131 888 $** | **115 706 $** | **441 119 $** |

(1) Ce tableau est un estimé annuel du coût du remboursement de la dette obligataire existant au 31 décembre 1985.

(2) Versements annuels aux fonds d'amortissement.

Le calcul des remboursements des emprunts qui seront effectués, suite aux refinancements des emprunts renouvelables, a été établi sur la balance du terme à courir. Ces remboursements sont calculés au taux de 11 %.

## OBLIGATIONS ET AUTRES DETTES
au 31 décembre 1985

| Date de l'échéance | | | Règlements | | Montant de l'emprunt | Taux d'intérêt | Date de l'émission |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | (000 omis) | | |
| 15 janvier | 1986 | | Règl. 1498, série | | 4 320 $ | 5½ | 66-01-15 |
| 16 mars | 1986 | | Règl. 2432, 2434, 2443 etc., série | | 2 695 | 13¼ | 81-03-16 |
| 29 avril | 1986 | | Règl. 3012, 20 400 000 fr.s. | | 5 212 | 5¼ | 85-04-27 |
| 29 avril | 1986 | | Règl. 2748, 11 700 000 fr.s. | | 3 659 | 3,9 | 85-12-13 |
| 1 juin | 1986 | r | Règl. 85, 93, 122, série | ls | 59 | 5¼ | 66-06-01 |
| 1 juin | 1986 | r | Règl. 82, série | ls | 12 | 5⅛ | 66-06-01 |
| 27 juin | 1986 | | Règl. 2825, 2851, 2856, etc. série | | 1 030 | 10 | 83-06-27 |
| 1 juillet | 1986 | | Règl. 193, 213, 263, série | d | 347 | 6 | 66-07-01 |
| 15 octobre | 1986/94 | r | Règl. 1677, 1851, 2092 etc. | | 15 000 | 10¼ | 74-10-15 |
| 15 novembre | 1986/95 | r | Règl. 1872, 2023, 2053 etc. | | 15 000 | 10 | 75-11-15 |
| 15 février | 1987 | | Règl. 2267, 2394, 2432 etc. | | 25 000 | 16½ | 82-02-15 |
| 16 mars | 1987 | | Règl. 2432, 2434, 2443 etc. | | 3 438 | 14 | 81-03-16 |
| 1 mai | 1987 | | Règl. 1558, 1587, 1588 etc., série | | 1 451 | 6⅛ | 67-05-01 |
| 27 juin | 1987 | | Règl. 2825, 2851, 2856 etc., série | | 1 143 | 11 | 83-06-27 |
| 28 juin | 1987 | | Règl. 1872, 2023, 2083 etc. | | 4 250 | 10 | 77-06-28 |
| 1 juillet | 1987 | | Règl. 1614, 1615 | | 5 400 | 6¼ | 67-07-01 |
| 1 octobre | 1987 | r | Règl. 1624, série | | 358 | 5⅛ | 67-10-01 |
| 1 octobre | 1987 | r | Règl. 1625, série | | 1 473 | 5¼ | 67-10-01 |
| 1 novembre | 1987 | | Règl. 1640 | | 406 | 5 | 67-11-01 |
| 1 mars | 1988 | | Règl. 2202, 2237, 2255 etc. | | 2 600 | 10 | 78-03-01 |
| 1 avril | 1988 | | Règl. 1677, 1741, 1814 etc. | | 3 750 | 7¼ | 73-04-01 |
| 1 mai | 1988 | r | Règl. 88, série | d | 100 | 7½ | 68-05-01 |
| 27 juin | 1988 | | Règl. 2825, 2851, 2856 etc. série | | 1 269 | 11 | 83-06-27 |
| 1 septembre | 1988 | | Règl. 91, 92, 95, etc., série | ls | 73 | 7½ | 68-09-01 |
| 1 octobre | 1988 | | Règl. 1688, série | | 2 467 | 7½ | 68-10-01 |
| 3 janvier | 1989 | | Règl. 2068, 2208, 2237 etc. | | 2 600 | 10¼ | 79-01-03 |
| 27 juin | 1989 | | Règl. 2825, 2851, 2856 etc., série | | 6 932 | 11¼ | 83-06-27 |
| 15 octobre | 1989 | | Règl. 2237, 2267, 2321 | | 2 683 | 11 | 79-10-15 |
| 1 juillet | 1990 | r | Règl. 425, 426, 427 etc., série | n | 325 | 9½ | 70-07-01 |
| 4 août | 1990 | | Règl. 2237, 2267, 2321 etc. | | 3 592 | 12 | 80-08-04 |
| 16 mars | 1991 | | Règl. 2432, 2434, 2443 etc. | | 7 705 | 14 | 81-03-16 |
| 1 juillet | 1992 | | Règl. 1961, 2065, 2806 | | 820 | 7½ | 77-07-01 |
| 22 décembre | 1992 | r | Règl. 2237, 2267, 2321 etc. | | 25 000 | 13¼ | 82-12-22 |
| 1 avril | 1993 | | Règl. 1677, 1741, 1814 etc. | | 3 750 | 8 | 73-04-01 |
| 27 juin | 1993 | | Règl. 2825, 2851, 2856 etc. | | 6 020 | 12 | 83-06-27 |

| Payables en devises | Terme de l'emprunt | Montant renouvelable | Terme à courir du renouvellement | Solde à payer | Fonds d'amortissement | Dette nette |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | (000 omis) | | (000 omis) | (000 omis) | (000 omis) |
| U.S. | 1 à 20 ans | | | 190 $ | | 190 $ |
| Can. | 1 à 5 ans | | | 669 | | 669 |
| Suisses | 1 an | 4 815 $ | 14 ans | 5 212 | | 5 212 |
| Suisses | 1 an | 3 246 | 10 ans | 3 659 | | 3 659 |
| Can. | 1 à 20 ans | | | 5 | | 5 |
| Can. | 1 à 20 ans | | | 1 | | 1 |
| Can. | 1 an | | | 1 030 | | 1 030 |
| Can. | 1 à 20 ans | 103 | 20 ans | 123 | | 123 |
| Can. | 5 à 20 ans | 2 466 | 1 à 9 ans | 2 466 | 294 $ | 2 172 |
| Can. | 7 à 20 ans | 4 365 | 1 à 10 ans | 4 365 | 258 | 4 107 |
| Can. | 5 ans | 21 291 | 10 ans | 25 000 | 2 080 | 22 920 |
| Can. | 6 ans | 2 724 | 1 à 3 ans | 3 438 | | 3 438 |
| Can. | 1 à 20 ans | | | 319 | | 319 |
| Can. | 4 ans | | | 1 143 | | 1 143 |
| Can. | 10 ans | | | 4 250 | 3 207 | 1 043 |
| U.S. | 20 ans | | | 5 400 | 4 909 | 491 |
| Can. | 1 à 20 ans | | | 55 | | 55 |
| Can. | 1 à 20 ans | | | 224 | | 224 |
| Can. | 20 ans | | | 406 | 384 | 22 |
| Can. | 10 ans | | | 2 600 | 922 | 1 678 |
| Can. | 15 ans | 1 125 | 7 ans | 3 750 | 948 | 2 802 |
| Can. | 19 et 20 ans | 74 | 5 ans | 100 | | 100 |
| Can. | 5 ans | | | 1 269 | | 1 269 |
| Can. | 20 ans | 62 | 10 à 20 ans | 73 | | 73 |
| Can. | 1 à 20 ans | | | 630 | | 630 |
| Can. | 10 ans | | | 2 600 | 399 | 2 201 |
| Can. | 6 ans | 5 524 | 1 à 4 ans | 6 932 | | 6 932 |
| Can. | 10 ans | | | 2 683 | 378 | 2 305 |
| Can. | 1 à 20 ans | | | 59 | | 59 |
| Can. | 10 ans | 3 592 | 1 à 6 ans | 3 592 | | 3 592 |
| Can. | 10 ans | 6 553 | 1 à 6 ans | 7 705 | | 7 705 |
| Can. | 1 à 15 ans | | | 494 | | 494 |
| Can. | 10 ans | 12 673 | 5 ans | 25 000 | 2 083 | 22 917 |
| Can. | 20 ans | 1 000 | 13 ans | 3 750 | | 3 750 |
| Can. | 10 ans | 6 020 | 1 à 4 ans | 6 020 | | 6 020 |

| Date de l'échéance | | | Règlements | | Montant de l'emprunt | Taux d'intérêt | Date de l'émission |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | (000 omis) | | |
| 1 juillet | 1994 | | Règl. 1961, 2065, 2806 | | 134 $ | 7½ | 79-07-01 |
| 1 avril | 1995 | | Règl. 1549 etc. | q, ls, n | 10 000 | 9½ | 75-04-01 |
| 1 juin | 1995 | r | Règl. 59, 63, série | ls | 141 | 5⅛ | 65-06-01 |
| 1 juillet | 1995 | | Règl. 1961, 2065, 2806 | | 30 | 7½ | 80-07-01 |
| 1 avril | 1996 | r | Règl. 193, série | d | 242 | 5¼ | 66-04-01 |
| 1 juillet | 1996 | | Règl. 1961, 2065, 2806 | | 38 | 7½ | 81-07-01 |
| 15 juillet | 1996 | r | Règl. 2208, 2216, série | | 15 000 | 9¾ | 76-07-15 |
| 1 avril | 1997 | r | Règl. 91, 110, série | ls | 149 | 5¼ | 67-04-01 |
| 1 mai | 1997 | r | Règl. 62, série | ls | 21 | 5⅛ | 67-05-01 |
| 28 juin | 1997 | r | Règl. 1872, 2023, 2083 etc., ptie série | | 7 750 | 10¼ | 77-06-28 |
| 1 juillet | 1997 | | Règl. 1961, 2065, 2806 | | 398 | 7½ | 82-07-01 |
| 1 mars | 1998 | r | Règl. 2002, 2237, 2255 etc. | | 10 800 | 10 | 78-03-01 |
| 27 juin | 1998 | | Règl. 2825, 2851, 2256 etc., série | | 1 563 | 12 | 83-06-27 |
| 3 janvier | 1999 | | Règl. 2068, 2208, 2237 etc., série | | 10 800 | 10½ | 79-01-03 |
| 1 juillet | 1999 | | Règl. 1961, 2065, 2806, série | | 75 | 7½ | 84-07-01 |
| 15 octobre | 1999 | r | Règl. 2237, 2267, 2321, série | | 10 418 | 11 | 79-10-15 |
| 20 février | 2000 | | Règl. 1961, 2237, 2770 etc. | | 45 000 | 11½ | 85-02-20 |
| 4 août | 2000 | r | Règl. 2237, 2267, 2321 etc., ptie série | | 5 367 | 12 | 80-08-04 |
| 16 mars | 2001 | | Règl. 2432, 2434, 2443 etc. | | 6 162 | 14 | 81-03-16 |
| 1 juin | 2002 | | Règl. 2334, 2735, 2912, série | | 871 | 10¼ | 82-06-01 |
| 1 juin | 2002 | | Règl. 2559, 2741, 2918, série | | 72 | 9½ | 82-06-01 |
| 1 juin | 2003 | | Règl. 2559, 2574, 2741, 2918, série | | 728 | 9½ | 83-06-01 |
| 1 juin | 2003 | | Règl. 2804, série | | 700 | 9⅞ | 83-06-01 |
| 1 juin | 2003 | | Règl. 2463, 2464, 2739 etc., série | | 832 | 10 | 83-06-01 |
| 1 juin | 2003 | | Règl. 2334, 2335, 2735 etc., série | | 558 | 10¼ | 83-06-01 |
| 1 avril | 2004 | r | Règl. 2274, série | | 585 | 7,5744 | 74-04-01 |
| 1 avril | 2005 | | Règl. 2068, série | | 1 353 | 7,9737 | 75-04-01 |
| 1 avril | 2005 | r | Règl. 2300 | | 3 908 | 7,5846 | 75-04-01 |
| 1 juin | 2006 | r | Règl. 33, série | co | 52 | 5⅛ | 66-06-01 |
| 1 janvier | 2007 | r | Règl. 256, 282, 283, série | n | 409 | 5⅛ | 67-01-01 |
| 1 février | 2007 | r | Règl. 69, 96, 138 | ls | 167 | 5⅛ | 67-02-01 |
| 1 février | 2007 | r | Règl. 33, série | co | 208 | 5⅛ | 67-02-01 |
| 1 avril | 2007 | r | Règl. 2468 | | 7 766 | 9,9091 | 77-04-01 |
| 1 avril | 2009 | r | Règl. 2354, 2664 | | 396 | 9,4283 | 79-04-01 |
| **Total des obligations** | | | | | | | |

| Payables en devises | Terme de l'emprunt | Montant renouvelable | Terme à courir du renouvellement | Solde à payer | Fonds d'amortissement | Dette nette |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | (000 omis) | | (000 omis) | (000 omis) | (000 omis) |
| Can. | 1 à 15 ans | | | 97 $ | | 97 $ |
| Can. | 8 et 20 ans | | | 195 | 78 $ | 117 |
| Can. | 1 à 30 ans | | | 72 | | 72 |
| Can. | 1 à 15 ans | | | 23 | | 23 |
| Can. | 1 à 30 ans | | | 133 | | 133 |
| Can. | 1 à 15 ans | | | 32 | | 32 |
| U.S. | 1 à 20 ans | | | 11 325 | | 11 325 |
| Can. | 1 à 30 ans | | | 87 | | 87 |
| Can. | 1 à 30 ans | | | 12 | | 12 |
| Can. | 1 à 20 ans | | | 6 510 | 687 | 5 823 |
| Can. | 1 à 15 ans | | | 350 | | 350 |
| Can. | 20 ans | | | 10 800 | 677 | 10 123 |
| Can. | 15 ans | | | 1 563 | | 1 563 |
| Can. | 11 à 20 ans | | | 10 800 | | 10 800 |
| Can. | 15 ans | | | 73 | | 73 |
| Can. | 11 à 20 ans | | | 10 418 | | 10 418 |
| Can. | 15 ans | | | 45 000 | | 45 000 |
| Can. | 17 à 20 ans | | | 5 367 | 291 | 5 076 |
| Can. | 20 ans | | | 6 162 | 151 | 6 011 |
| Can. | 1 à 20 ans | | | 826 | | 826 |
| Can. | 1 à 20 ans | | | 68 | | 68 |
| Can. | 1 à 20 ans | | | 701 | | 701 |
| Can. | 1 à 20 ans | | | 674 | | 674 |
| Can. | 1 à 20 ans | | | 802 | | 802 |
| Can. | 1 à 20 ans | | | 636 | | 636 |
| Can. | 1 à 30 ans | | | 494 | | 494 |
| Can. | 1 à 30 ans | | | 1 180 | | 1 180 |
| Can. | 1 à 30 ans | | | 3 379 | | 3 379 |
| Can. | 1 à 40 ans | | | 39 | | 39 |
| Can. | 1 à 40 ans | | | 319 | | 319 |
| Can. | 1 à 40 ans | | | 130 | | 130 |
| Can. | 1 à 40 ans | | | 162 | | 162 |
| Can. | 1 à 30 ans | | | 7 218 | | 7 218 |
| Can. | 1 à 30 ans | | | 376 | | 376 |
| | | **75 633** | | **251 235** | **17 746** | **233 489** |

| Date de l'échéance | | | Règlements | | Montant de l'emprunt | Taux d'intérêt | Date de l'émission |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | (000 omis) | | |
| Autres dettes | | | | | | | |
| 15 janvier | 1994 | | | h | 629 $ | 10 | 79-01-15 |
| 30 novembre | 1994 | r | Règl. 2835 | b | 800 | 11¼ | 82-11-30 |
| 1 juillet | 2041 | | Règl. 1961, 2065 | | 280 | | 72-07-01 |

ABRÉVIATIONS:
b: Billet
co: Émission provenant de l'annexion de Charlesbourg-Ouest
d: Émission provenant de l'annexion de Duberger
h: Hypothèque
ls: Émission provenant de l'annexion de Ville Les Saules
n: Émission provenant de l'annexion de Neufchâtel
q: Québec
r: Rachetable

| Payables en devises | Terme de l'emprunt | Montant renouvelable | Terme à courir du renouvellement | Solde à payer | Fonds d'amortissement | Dette nette |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | (000 omis) | | (000 omis) | (000 omis) | (000 omis) |
| Can. | 15 ans | | | 437 $ | | 437 $ |
| Can. | 12 ans | | | 800 | 112 $ | 688 |
| Can. | 70 ans | | | 224 | | 224 |
| | | | | **1 461** | **112** | **1 349** |
| | | **75 633 $** | | **252 696 $** | **17 858 $** | **234 838 $** |

## FONDS D'ADMINISTRATION
### Analyse des taxes à recevoir

| | 1985 | 1984 | 1983 | 1982 |
|---|---|---|---|---|
| | | | (000 omis) | |
| Solde au début de l'exercice | 12 639 $ | 16 399 $ | 15 377 $ | 12 640 $ |
| Ajouter: taxes municipales et scolaires | 132 821 | 129 027 | 123 775 | 119 689 |
| | 145 460 | 145 426 | 139 152 | 132 329 |
| Déduire: perception de l'exercice | 132 386 | 132 787 | 122 753 | 116 952 |
| Solde à la fin avant la provision pour mauvaises créances | 13 074 | 12 639 | 16 399 | 15 377 |
| Déduire: provision pour mauvaises créances | 338 | 520 | 715 | 877 |
| **Solde à la fin de l'exercice** | **12 736 $** | **12 119 $** | **15 684 $** | **14 500 $** |
| Perception des taxes de l'année courante | | | | |
| Taxe foncière | 95,3% | 93,5% | 93,7% | 91,1% |
| Taxe d'affaires | 96,7% | 95,3% | 92,6% | 84,7% |

**Taxes scolaires**
La Ville de Québec perçoit pour le compte de commissions scolaires, les taxes imposées par la Commission des écoles catholiques de Québec et le *Greater Quebec School Board*, sur les immeubles situés uniquement dans les districts Champlain, St-Roch — St-Sauveur et Limoilou.